la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, SAMEDI 18 SEPTEMBRE 1976, 92e ANNEE, No 224, 248 PAGES, 12 CAHIERS

50 CENTS
Abitibi/Côte Nord 50¢
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.40

METEO
Généralement nuageux avec pluie passagère
Minimum 11 Maximum 22
Demain : nuageux
Détails à la page A 2

Bourassa à la recherche de forces neuves

Six ministres et douze députés libéraux vont céder leur place

Retenir les uns, forcer la main aux autres, tout un programme pour un chef politique qui jongle avec les mathématiques électorales ces jours-ci.

par Philippe GAGNON

Six ministres du cabinet Bourassa et une douzaine de députés libéraux mettront un terme à leur vie politique et ne se porteront pas candidats du Parti libéral du Québec aux prochaines élections générales.

Une enquête menée par LA PRESSE indique en effet que MM. William Tetley, ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Kevin Drummond, ministre de l'Agriculture, Jean Cournoyer, ministre du Revenu, Claude Simard, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et comme on le sait, M. François Cloutier, ministre des Affaires intergouvernementales, ne seront plus de l'équipe libérale aux prochaines élections.

M. Cloutier remplacera M. Jean Chapdelaine comme délégué général du Québec à Paris; M. Cournoyer sera probablement nommé à la direction d'un important organisme gouvernemental; M. Tetley accédera à la magistrature; M. Simard ira s'occuper des affaires de la célèbre famille du même nom; M. Drummond choisira de consacrer son temps à l'importante ferme qu'il possède dans Huntingdon, à moins qu'il décide d'évoluer sur la scène fédérale; et M. Quenneville reprendra la pratique de la médecine.

Entre-temps, le premier ministre du Québec et chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, a commencé son recrutement. LA PRESSE a en effet appris que M. Bourassa comptait soumettre à l'électorat quatre figures nouvelles, des hommes de "haut calibre" appelés à devenir des piliers au Conseil des ministres qu'il entend former si le PLQ est reporté au pouvoir.

Les noms de ces "vedettes" sont jalousement gardés secrets, mais on croit savoir que les intéressés ont formellement accepté de porter les couleurs du Parti libéral aux prochaines élections.

Et puisque près de 20 députés ne seront plus candidats, il sera facile au chef libéral de trouver un "comté sûr" pour les nouveaux arrivants. Le choix sera vaste puisque les "députés démissionnaires" logent aux quatre coins du Québec, se retrouvant dans chacune des 10 grandes régions administratives de la province.

Voir SIX MINISTRES, page F 3

- Deux "incompris" : Shanks et Leduc
- Les anglophones inconfortables
- Des "vieux" passent la main
- Plusieurs sont déçus

— page F 3

SE LOGER

aujourd'hui

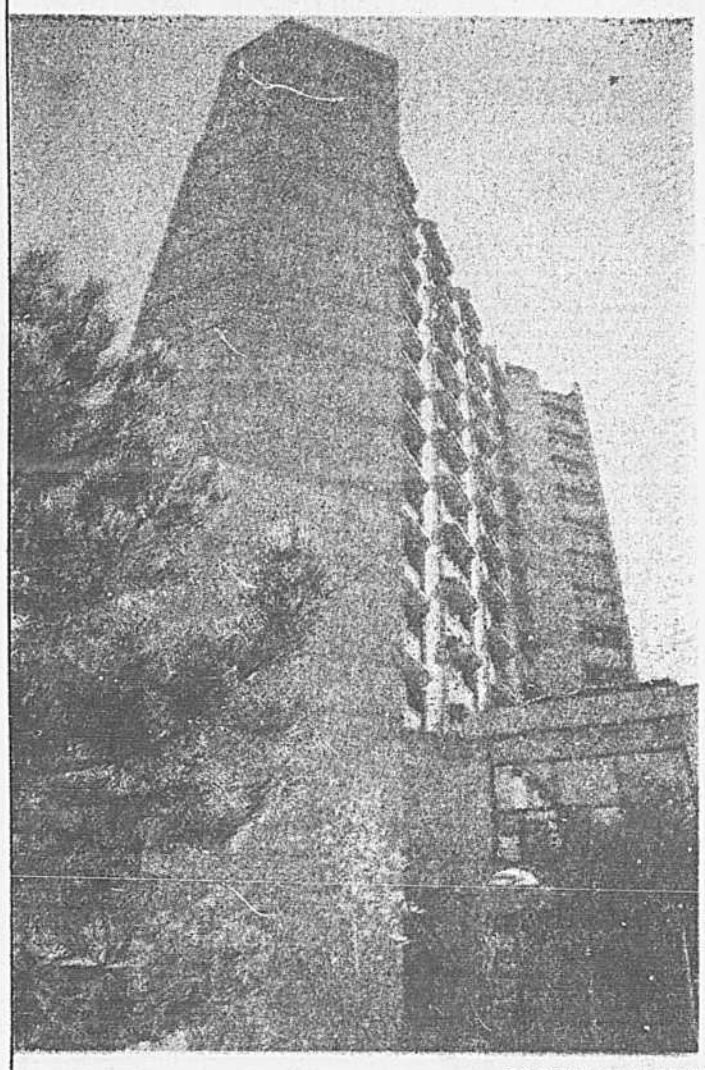

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

L'une des tours de "résidences" d'étudiants de l'U. de M.

La crise du logement frappe les étudiants

En plus de frapper les milieux ouvriers montréalais, la crise du logement est sévèrement ressentie dans les milieux étudiants. A la seule université du Québec, 2,000 jeunes sont à la recherche d'un gîte pour la durée de l'année scolaire. A l'Université de Montréal, plus de mille étudiants se sont inscrits en attente d'occuper un studio dans les résidences administrées par l'institution. Cécile BROSSEAU a rencontré Yves Laguë de l'Université de Montréal qui lui confiait que la crise du logement a également ses retombées sur la clientèle universitaire potentiellement recrutable.

— page H 1

Procès Morgentaler

Après 7 heures de délibérations c'est toujours le même suspense

— page A 3

l'économie

Une enquête menée par LA PRESSE cette semaine révèle que l'île de Montréal dans son ensemble est le théâtre d'une guerre des prix au niveau des postes d'essence. Il existe des écarts qui atteignent jusqu'à 14¢ sur l'essence de type "régulier". Dans toutes les régions visitées, les différences de prix sont suffisantes pour justifier l'automobiliste à faire quelques pas de plus dans le but de profiter des aubaines. La concurrence sévère qui prévaut pourrait continuer encore longtemps selon les experts de l'industrie. Les prix n'en continueront pas moins de grimper cependant. Le surplus actuel de production oblige pour l'instant les compagnies à maintenir des prix bas, un sursis pour les consommateurs.

— page A 9

L'introduction du système métrique ne se limite pas à la pinte de lait qui deviendra un litre ou à la température qu'Alcide Ouellet donne maintenant en Celsius. La transformation coûtera plus d'un milliard, mais elle permettra de réaliser des économies annuelles de plus de $200 millions. La grande partie du processus de conversion se déroule dans les coulisses de l'industrie sans que le public ne s'en rende compte. Dans une série de quatre articles, Alain Dubuc décrira la complexité du programme de métricisation, ses coûts et ses effets sur la vie quotidienne. LA PRESSE dresse aujourd'hui un premier bilan des cinq années de travail de la Commission du système métrique et montre pourquoi les entreprises acceptent avec enthousiasme de se convertir au nouveau système.

— page A 8

pleins feux

- Même si aucun affrontement direct ne doit être anticipé pour l'instant, il existe à l'heure actuelle au sein du Parti québécois un malaise général qui inquiète bon nombre de ses membres. La relative mise en veilleuse de l'objectif premier du PQ — l'indépendance — a pour effet d'accentuer les conflits latents entre les diverses tendances que représente le parti. Lysiane GAGNON voit un rapport inversement proportionnel entre le fait que le PQ axe de moins en moins sa stratégie autour de l'indépendance et la dimension socio-économique de l'engagement politique: tout le monde était d'accord sur le principe de l'indépendance, mais sur le type exact de société que l'on souhaite, l'entente semble beaucoup moins unanime.

- Dans le départ de Bryce Mackasey, Jean PELLETIER voit la perte, pour le cabinet Trudeau, d'un atout important, à savoir un politicien aux intuitions sûres. Députés, ministres et conseillers libéraux s'accordent pour dire que M. Mackasey a été un bon ministre, très populaire à travers le Canada. Mais ils se consolent en se remémorant le vieil adage selon lequel personne n'est réellement irremplaçable.

- Le petit Francesco, d'origine italienne, doit aller à l'école française parce que la loi en a décidé ainsi, puisqu'il a prouvé qu'il ne connaissait pas suffisamment l'anglais. Ses parents décident toutefois qu'il est plus important pour lui d'apprendre l'anglais, et la bataille est engagée. Pour Mariane FAVREAU, le petit Francesco est la victime d'intérêts bien divers qui ne se réclament pas toujours de la "liberté de choix de la langue d'enseignement".

- La plupart des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic étant désormais signées, les libéraux ne tiennent plus à asséner immédiatement aux syndicats le coup de massue qu'ils lui préparaient depuis le début de l'année. C'est le message que Pierre-Paul GAGNE voit dans le document sur le droit de grève dans ces deux secteurs qui doit être étudié en fin de semaine par le Conseil général du Parti libéral.

— pages A 5 et A 6

le monde

Pretoria

De sanglantes manifestations qui ont fait au moins 18 morts ont marqué l'arrivée de M. Henry Kissinger en Afrique du Sud pour sa "mission de la dernière chance". Le secrétaire d'Etat poursuit durant le week-end ses entretiens avec M. John Vorster pour tenter d'éviter une conflagration en Afrique australe. Il verra peut-être M. Ian Smith, premier ministre de Rhodésie, le point faible de la suprématie blanche dans la région.

— page F 1

Suède

La social-démocratie joue sa tête contre celles des partis "bourgeois" aux élections de demain. Le dernier sondage prévoit que le gouvernement Palme arrachera la victoire de justesse. Notre envoyé spécial Pierre Saint-Germain résume les enjeux de ce scrutin et le bilan de 44 ans de régime socialiste.

— page A 7

USA

Le candidat démocrate Jimmy Carter a obtenu l'appui officiel de la plus importante organisation d'enseignants aux Etats-Unis, qui groupe 1,800,000 membres. C'est la première fois en 119 ans d'histoire que cet organisme endosse un aspirant à la présidence.

— page F 2

SOMMAIRE

Arts et Lettres : D 1 à D 25
Bandes dessinées : F 7
"BANK" : G 5
Bâtir au Québec : H 8
Bricolage : H 7
Bridge : F 4
Cinéma : D 6
Décès, naissances, etc. : F 8, F 9
Echecs : F 4
Economie : A 8 à A 13
Etes-vous observateur ? : H 19
Informations étrangères : F 1, F 2
Informations nationales : A 2, F 3
Jardins et maisons : H 7
La gastronomie : D 29
La grille des mordus : F 7
Les cocasseries : H 17
Les maux de notre langue : H 4
Loisirs et récréation : F 6
Médecine d'aujourd'hui : F 7
Mon oeil sur Montréal : H 2
"Mot-mystère" : F 7
Mots croisés : H 9
Nos amies les bêtes : H 18
Petites annonces : G 1 à G 12, H 9 à H 29
Sciences : F 5
Sports : B 1 à B 10
Timbres : F 4
Vacances-voyages : E 1 à E 14
Vivre aujourd'hui : H 1 à H 6

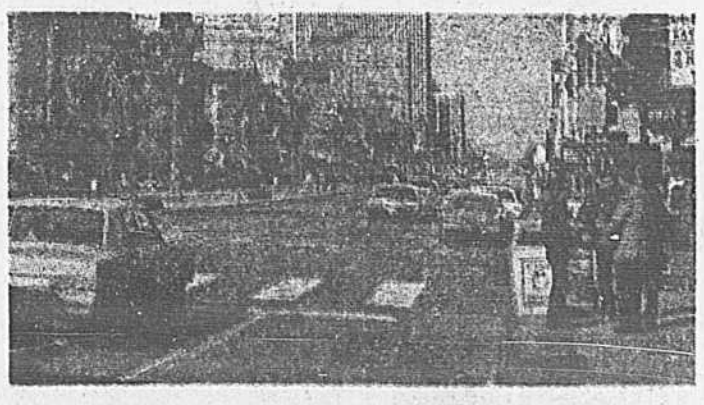

La Nouvelle-Orléans...

Il n'y a pas si longtemps, les Américains en mal de trouver un coin français en terre d'Amérique aboutissaient soit à Montréal soit à Québec. Dorénavant, le circuit pourra compter une rivale d'importance: La Nouvelle-Orléans. Il n'y a pas si longtemps, pas beaucoup de villes américaines étaient capables de dépayser ces mêmes Américains. On pouvait toujours se tourner du côté de San Francisco. Dorénavant, le circuit pourra compter plusieurs rivales: San Diego, en Californie, San Antonio, au Texas, et encore la Nouvelle-Orléans...

— page E 1

Dans une entrevue que le ministre des Richesses naturelles du Québec a accordée au réseau de télévision anglophone CTV, Jean Cournoyer affirme qu'il est prêt à assurer l'autorité du gouvernement québécois sur la bureaucratie de l'entreprise d'Etat. Ainsi, le ministre Cournoyer entend imposer à la direction de l'Hydro-Québec, les offres de règlement qu'il a lui-même déposées aux employés de la société d'énergie. Pour sa part, Pierre VENNAT a pu avoir accès au document présenté par le ministre Cournoyer à l'exécutif du syndicat des travailleurs de l'Hydro. Il nous en livre les principaux points.

— page F 10

L'affaire Leclerc

Que Marie-Andrée Leclerc soit coupable ou non de complicité dans une douzaine de meurtres en Asie, la question qui se pose est de savoir si elle peut obtenir un procès équitable en Inde. Fort douteux, répond notre envoyée spéciale Huguette LAPRISE, maintenant rendue à Bangkok, en Thaïlande. De là, elle nous raconte ses tribulations de reporter au pays de Mme Gandhi. Mais la censure, note de son côté Jeoneed KHAN, n'est qu'un des aspects d'une lourde dictature qui prétend lutter contre la pauvreté mais, dans les faits, opprime durement les classes pauvres

— page B 8

photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Des dizaines d'ouvriers de la baie James mettent chaque jour fin à une grève de trois semaines pour retourner sur les chantiers LG2 et LG3. Près de 1,500 sont déjà à l'oeuvre dans ce que l'un d'entre eux a appelé "la petite Russie".

Le retour à la baie James

"J'ai une famille à faire vivre..."

par Claude GRAVEL

"Pourquoi je retourne à la baie James? Je suis bien fou de niaiser à Montréal quand 90 pour cent des ouvriers veulent travailler."

A huit heures hier matin, ils étaient ainsi une quarantaine aux guichets de la compagnie Nordair, à l'aérogare de Dorval. Des camionneurs, des opérateurs de machines lourdes. Ayant quitté les chantiers le 24 août après un vote de grève, ils ont eu depuis la déception de recevoir très peu de nouvelles de la FTQ-construction.

"Ils nous disent que ça va s'améliorer, mais nous, on ne sait plus si c'est une grève ou si c'en est pas une", avouera un autre travailleur, son billet à la main, sa femme et ses deux enfants près de lui, pour les adieux. "J'ai une famille à faire vivre, une maison à payer, je ne touche même pas d'assurance-chômage et à la baie James, je gagne $350 nets par semaine. Qu'est-ce que vous feriez à ma place?"

Chez ces ouvriers, la réaction est unanime. Dans la situation actuelle, plutôt que de vivre dans l'incertitude, ils préfèrent retourner dans "la petite Russie" — selon l'expression de l'un d'eux — lorsque leur employeur les rappelle.

le tiers des ouvriers

A la Société d'énergie de la Baie James et à l'Association des employeurs, on précise que le tiers des ouvriers de LG2 et de LG3 sont retournés au travail depuis le début de septembre et qu'à ce rythme les travaux auront entièrement repris dans quelques semaines.

A LG2, où l'on compte une vingtaine d'entrepreneurs, près de 1,200 ouvriers sur un total de 3,200 sont au travail. La majorité s'emploie actuellement aux ouvrages d'injection qui consistent à couler du béton presque liquide dans les fondations destinées à retenir les digues. Ces travaux ne peuvent être accomplis qu'entre juillet et novembre, c'est-à-dire durant la période de dégel.

A LG3, le principal employeur est l'Hydro-Québec, même si l'on compte quatre entrepreneurs privés. Avant la grève, 600 ouvriers y étaient à l'oeuvre. Depuis le début du mois, précise-t-on à la Société d'énergie de la Baie James, 330 d'entre eux sont retournés au travail.

Selon M. Jean-Yves Gagnon, directeur des relations de travail à l'Association des employeurs de la baie James, c'est au rythme de 50 à 60 par jour que les ouvriers syndiqués retournent sur les chantiers, répondant ainsi à l'appel de leurs employeurs ou leur faisant savoir eux-mêmes qu'ils sont intéressés à travailler.

Pour M. Guy Lefebvre, porte-parole de la Société d'énergie de la Baie James, les entrepreneurs doivent se charger de reconstituer leurs équipes. Cela ne se fait pas toujours aisément. "Ils ne feront pas monter un camionneur s'ils ne peuvent pas, en même temps, recruter un opérateur de pelle mécanique, par exemple."

FTQ et CSN

La majorité des 3,200 ouvriers du chantier LG2 sont membres de la FTQ-construction et depuis le début de l'arrêt de travail, seuls 230 d'entre eux étaient restés à la baie James pour assurer les travaux essentiels (entretien, sécurité).

A LG3, près de 30 pour cent des 600 ouvriers appartiennent à la Confédération des syndicats nationaux et, malgré le vote de grève de leurs confrères de la FTQ, ils étaient demeurés sur le chantier. Le mouvement de retour au travail affecte donc la FTQ.

Quant aux compagnies aériennes Nordair et Québecair qui desservent la baie James, elles n'ont pas à se plaindre de cette situation. Chaque compagnie compte un vol quotidien, du lundi au vendredi, vers La Grande. D'autres vols partent de Québec et du Saguenay.

Aucun des travailleurs rencontrés hier à l'aérogare de Dorval ne donnait des signes de nervosité. Ils savent qu'ils retournent au travail malgré l'ordre de grève de leur centrale syndicale et, malgré tout, ils le font avec sérénité.

L'un d'eux a résumé ainsi l'opinion de ses confrères: "On s'est fait rouler par l'union. On est descendus en ville pour rien. Ce vote de grève, c'est de la bullshit."

Construction

La FTQ rejette les offres et poursuit son débrayage

par Pierre VENNAT

Rejetant un ultimatum de l'Association des entrepreneurs en construction, la FTQ-construction a décidé de poursuivre sa grève lundi et même de "prendre des mesures pour renforcer le mouvement", suite aux nombreuses défections qui se sont multipliées hier.

Ce faisant, la FTQ-construction rejette les nouvelles offres patronales, qui selon la FTQ-construction représentent soit le statu-quo, soit un recul.

Hier, alors que la remontée vers la baie James se poursuivait et que des petits chantiers rouvraient, le directeur général de l'Association des entrepreneurs, M. Michel Dion, estimait que le nombre d'ouvriers de la construction qui ont repris le travail "se rapproche plus des 20,000 que des 3,000", donc atteindrait les 20 p. cent des effectifs normaux.

Aujourd'hui, les agents d'affaires de la FTQ se réunissent à nouveau pour élaborer les mesures pour renforcer le mouvement de grève, et les mettre en application dès le début de la semaine prochaine. Il semble, notamment, d'après un porte-parole de la FTQ-construction, qu'il faille s'attendre à une nouvelle position des plombiers, soit que ceux-ci aient rallié le mouvement de grève, soit que la FTQ-construction prenne les moyens pour qu'ils s'y joignent.

Les propositions patronales

S'il faut en croire la partie patronale, sa position comportait trois points "nouveaux", dont principalement une offre de parité salariale dans l'ensemble de la province à compter du 1er janvier 1979.

Dans l'offre originale, quelque 15 à 20 p. 100 de la main-d'oeuvre (en ne tenant pas compte de projets extraordinaires, comme celui de la baie James) aurait reçu des salaires moins, soit les ouvriers du Nord-Ouest québécois, des Iles-de-la-Madeleine, de la Gaspésie et du Nord de Montréal (Joliette et Saint-Jérôme).

Pour leur accorder la parité, les négociateurs patronaux auraient, s'il faut en croire la FTQ-construction, coupé dans les offres faites à plusieurs syndiqués, notamment les ferrailleurs qui se verraient privés de $1.07 l'heure, et décrété que les heures supplémentaires du samedi, jusqu'ici payées à taux double, le serait dorénavant à taux et demie seulement pour les quatre premières heures.

Le patronat prétend aussi avoir amélioré la formule de compensation des frais de pension et s'être rapproché de la position syndicale sur la clause de représentant syndical.

Comme les media n'ont pu obtenir copie de ces nouvelles offres, ils doivent s'en tenir aux versions divergentes des deux parties sur le même texte.

L'enjeu: le placement

Maintenant que la question du délégué de chantier a été tranchée par Québec, le placement demeure la question principale en litige.

Or là-dessus, l'AECQ a été très claire hier lors de sa conférence de presse: les patrons ne veulent aucune forme de bureaux de placement syndicaux.

M. Réal L'Heureux, le président de l'organisme, est allé plus loin en disant que l'organisme patronal serait même opposée à la formule de tutelle des dits bureaux par l'Office de la construction, telle que mise de l'avant par ce dernier organisme.

Cette attitude est considérée comme une "provocation" par le directeur général de la FTQ-construction Guy Dumoulin, rencontré à ses bureaux et un "retour de cinquante ans en arrière" pour le syndicalisme s'il devait accepter cette clause.

"Encore une fois, par leur arrogance, les dirigeants de l'AECQ ont coupé tout espoir à la conciliation d'arriver à une solution négociée", a déclaré M. Dumoulin qui a néanmoins affirmé que les syndicats demeuraient à la disposition de M. Pierre-N. Dufresne, pour toute autre démarche susceptible de tirer les négociations de l'impasse.

LA MÉTÉO

La plupart des régions du centre du Québec bénéficieront d'un temps généralement ensoleillé et chaud durant la fin de semaine, tandis que celles du sud-ouest connaîtront de la pluie aujourd'hui et peut-être aussi durant une partie de la journée de demain.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 11 Maximum: 22	
Généralement nuageux avec pluie passagère	Nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	5	22	Ensoleillé	Pluie passagère
Outaouais	11	22	Pluie passagère	Nuageux
Laurentides	11	22	Pluie passagère	Nuageux
Cantons de l'Est	11	22	Pluie passagère	Nuageux
Mauricie	5	22	Ensoleillé	Pluie passagère
Québec	11	22	Pluie passagère	Nuageux
Lac-Saint-Jean	5	22	Ensoleillé	Pluie passagère
Rimouski	5	21	Généralement ensoleillé	Averses
Gaspésie	5	21	Généralement ensoleillé	Averses
Baie-Comeau	5	21	Généralement ensoleillé	Averses
Sept-Iles	5	21	Généralement ensoleillé	Averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique		Victoria	8	15
Alberta		Edmonton	4	18
Saskatchewan		Regina	11	20
Manitoba		Winnipeg	15	20
Ontario		Toronto	15	19
Nouveau-Brunswick		Fredericton	14	24
Nouvelle-Ecosse		Halifax	14	18
Ile-du-Prince-Edouard		Charlottetown	8	21
Terre-Neuve		Saint-Jean	8	16

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	21	25	Chicago	16	24	Nlle-Orléans	17	32
Washington	21	28	San Francisco	13	21	Miami	25	31
Boston	16	21						

vers les capitales

Amsterdam	—	16	Londres	—	15	Stockholm	—	10
Athènes	—	30	Le Caire	—	33	Sydney	—	16
Berlin	—	15	Lisbonne	—	22	Tokyo	—	22
Bruxelles	—	15	Madrid	—	21	Tunis	—	24
Casablanca	—	22	Moscou	—	17	Vienne	—	11
Genève	—	14	Paris	—	16	Varsovie	—	20
Hong Kong	—	29	Rome	—	22			

vers les plages

Acapulco	25	32	Bermudes	26	28	Nassau	22	32
Mexico	15	24	Barbade	25	31	Rio de Janeiro	19	26

MINI-LOTO :
76759

LOTO-PERFECTA :
4 - 12 - 14 - 24 - 27 - 29

COMPLEMENTAIRE :
8

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

Livraison à domicile: Lundi au samedi	$1.40
Lundi au vendredi	$1.25
Samedi seulement	0.50¢

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines	13	26	52
par porteur:			
Lundi au samedi	$16.80	$33.60	$67.20
Lundi au vendredi	$15.00	$30.00	$60.00
Samedi seulement*		$13.00	$26.00
par courrier:			
Lundi au samedi	$28.60	$57.20	$114.40
Lundi au vendredi	$21.45	$42.90	$85.80
Samedi seulement	$10.01	$20.02	$40.04

* Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.50¢

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h 30 (Samedi : 8h à 16h).
285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
ÉDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Commandes (du lundi au vendredi, 9h à 17h)	285-7111
Pour changer ou annuler (du lundi au vendredi 9h à 16.30h)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

BARILS
de 1 à 160 gallons
POUR VIN
ou tous autres usages
BOUTIQUE DU BARIL
21, boul. Labelle
Sainte-Rose
625-0481

DEMAIN
le 19 septembre marque le début
d'une série d' ENCANS MENSUELS
EMPIRE INDUSTRIES LTD.
chez CURLY JOE (en bas)
8255, Bougainville
(près de Décarie et Métropolitain)
VISITE: 11h00 ENCAN: 13h00 précises
Bel assortiment d'antiquités de qualité jamais mises à l'encan auparavant: objets d'art rares, pièces de porcelaine, horloges, monnaie, timbres, pièces de bronze et nombreuses autres pièces de collection.
Pour plus de précisions:
5251 ouest, SHERBROOKE
EMPIRE INDUSTRIES
482-3801

VIVRE AU MAXIMUM C'EST:
Posséder un esprit clair, être plein d'énergie et toujours rayonnant de joie, voilà ce que nous apporte

Maharishi Mahesh Yogi

LA MÉDITATION TRANSCENDANTALE
CONFÉRENCES D'INFORMATION (entrée libre):
CENTRE DE MONTRÉAL SAINT-DENIS Tél.: 845-2101
4364, rue Saint-Denis (métro Mont-Royal)
Tous les soirs à 8h p.m. sauf le samedi
CENTRE D'ANJOU Tél.: 275-2021
École de métiers de Montréal (stationnement)
3147 est, rue Sherbrooke (métro Beaugrand nord)
Mardi le 21 septembre — mercredi le 22 septembre à 8h p.m.
CENTRE RIVE SUD Tél.: 463-0428
SAINT-HUBERT Lundi 8h p.m., CLSC de Saint-Hubert
3122, montée Saint-Hubert
BROSSARD: mardi, 8h p.m. École Antoine-Brossard, 3055, boul. Rome
LONGUEUIL: Mercredi, 8h p.m., cegep Édouard-Montpetit
945, chemin Chambly
CENTRE DE MONTRÉAL, FLEURY Tél.: 381-5391
1388 est, rue Fleury (coin Christophe-Colomb)
Tous les soirs à 8h p.m. sauf le samedi
Conférences le jour
le mercredi 22 septembre à 2h p.m.
CHOMEDEY: mercredi le 22, 8h p.m.
Hôtel de ville de Laval, 1, place du Souvenir
VAUDREUIL: mercredi le 22, 8h p.m.
Cité des jeunes de Vaudreuil (salle petit théâtre)
CENTRE DU SUD-OUEST DE MONTRÉAL Tél.: 768-7743
Tous les dimanches, lundis, mardis et mercredis, 8h p.m.
3196, boul. LaSalle, Verdun, autobus 107, 9e arrêt du métro Atwater
LACHINE: mercredi, 8h p.m.
Chalet du Parc Lasalle, coin 8e Av. et Saint-Antoine
ÎLE DES SOEURS: mardi 21 septembre, 8h30
Centre communautaire
CENTRE SAINT-HYACINTHE Tél.: 787-3230
SAINT-HYACINTHE: Mercredi le 22 septembre, 20h
Centre culturel, 800 Turcot, Saint-Hyacinthe
BELOEIL: mercredi le 22 septembre, 20h 774-5512
Club Hertel, 1100, rue des Chevaliers, Beloeil
CENTRE REPENTIGNY Tél.: 526-0309
REPENTIGNY: mardi 21 septembre, 8h p.m.
École Longpré, 249, rue Lanoue (parallèle à Iberville)
ASSOCIATION ÉDUCATIVE SANS BUT LUCRATIF

Le juge au procès Morgentaler

Une définition restrictive de la "nécessité"

téléphoto PC

Le Dr Henry Morgentaler ne semble pas avoir l'esprit au jeu, tandis qu'il dispute avec son frère une partie d'échecs en attendant que le jury prononce son verdict. La photo a été prise hier d'un immeuble faisant face à celui de la Cour supérieure du Québec, à Montréal.

Visiblement fatigués après sept heures de délibérations, les onze jurés au deuxième procès subi par le Dr. Henry Morgentaler, pour le premier avortement dont il ait été accusé, en 1973, ont demandé eux-mêmes de se retirer à l'hôtel hier soir. Ils ont repris leurs discussions ce matin.

Et ce, en expliquant qu'ils ne pourraient définitivement pas en venir à un verdict unanime, dans les toutes prochaines heures.

A deux reprises, par ailleurs, ils étaient revenus en Cour, au début et au milieu de la soirée, pour réclamer des rappels de certains points particuliers des directives que leur avait données en matinée le juge Jacques Ducros.

Dans les deux cas, toutefois, le procureur du prévenu, Me Claude-Armand Sheppard, avait longuement critiqué la façon dont le tribunal avait réitéré ces directives, soulignant que la jurisprudence telle que citée aussi bien que le choix des exemples donnés allaient très certainement être préjudiciables à son client.

A chaque occasion, toutefois, le juge Ducros avait refusé de rappeler le jury pour donner de nouvelles précisions, et dans un cas précis (soit celui de la définition pratique de la défense de nécessité) il s'est dit d'autant plus certain d'avoir utilisé le "langage exact" qu'il avait puisé cette définition nulle par ailleurs que dans la décision de la Cour suprême, portant précisément sur l'avortement, qui a donné lieu à ce deuxième procès en trois ans, sur ordonnance spéciale du ministre de la Justice.

Aux jurés, il avait donc dit que pour acquitter le prévenu, la preuve de nécessité faite par ce dernier (tous les gestes posés ayant été admis) devait avoir suscité dans leur esprit un doute raisonnable sur l'urgence de l'avortement qu'il avait pratiqué, à tel point qu'il devait se faire le jour même, et sur l'impossibilité complète de trouver une autre solution.

Il devait alors leur faire remarquer que, déjà, la jeune Noire avait un rendez-vous pour treize jours plus tard, dans un hôpital montréalais, et que, d'autre part, de l'avis même du prévenu, il y avait de nombreuses cliniques pouvant également lui procurer un avortement, à une quarantaine de milles de Montréal, dans l'Etat de New York.

Il leur avait également suggéré de s'interroger sur ce que le médecin de la rue Beaugrand savait et ne savait pas de l'état de la jeune femme, afin de décider si la question hypothétique, qui a fait pencher quatre experts vers la solution qu'il avait adoptée, reflétait bien ce qu'il connaissait lui-même des antécédents et des difficultés dans lesquelles sa cliente se trouvait. Surtout après une entrevue qui n'avait apparemment pas duré plus de dix minutes.

Et il souligna enfin qu'ils n'avaient pas à juger la loi existante. Elle a déjà été amendée, et elle le sera peut-être encore, dit-il.

Et qu'ils n'avaient pas plus à décider si les hôpitaux et leurs comités thérapeutiques fonctionnaient comme il se doit, dans le Québec.

Sévère mise en garde de L'Allier à Ottawa à propos du patrimoine

par Andrée LEBEL

Le Québec n'entend pas partager, de quelque façon que ce soit, son autorité dans le domaine du patrimoine. Et il n'entend pas non plus se perdre dans des querelles byzantines fédérales-provinciales.

C'est en ces termes que le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, a rappelé hier soir aux membres d'Héritage Canada que la conservation et la mise en valeur du patrimoine québécois était la responsabilité exclusive du gouvernement du Québec.

M. L'Allier s'est dit ouvert à la collaboration et à la mise en commun des énergies, à condition toutefois qu'elles respectent les priorités du Québec.

"Il ne saurait être question que certains éléments de notre patrimoine fassent partie d'un "certain" patrimoine canadien et que le gouvernement du Canada, ou une société mandatée par lui, le détermine," a tranché le ministre des Affaires culturelles.

"Depuis quelques années, on assiste à une recrudescence des activités du gouvernement central pour s'introduire dans le domaine de la planification urbaine par le biais de terrains qu'il possède déjà sous le couvert du Conseil des Ports nationaux, d'aéroports, etc. Il est difficilement concevable qu'un niveau supérieur de gouvernement puisse disposer d'une énorme banque de terrains qu'il peut développer impunément, sans que le gouvernement qui a la responsabilité ultime de la protection de ce patrimoine puisse intervenir. C'est pourtant ce à quoi on s'apprête à assister dans le Port de Montréal."

"Au surplus, de poursuivre M. L'Allier, le gouvernement du Canada, du fait qu'il est propriétaire d'un certain nombre d'immeubles à caractère historique, en entreprend lui-même la restauration, la conservation et la mise en valeur. Ces interventions ponctuelles ne correspondent pas nécessairement à la planification du gouvernement québécois. Il s'ensuit des distorsiens par rapport aux projets originaux de mise en valeur du patrimoine dont les citoyens font en définitive les frais" déplore M. L'Allier.

Le ministre a rappelé que la protection et la conservation du patrimoine québécois doivent bénéficier à toutes les couches de la population, particulièrement à celles plus démunies qui ont le droit, comme tout québécois, d'habiter des immeubles d'intérêt historique, artistique ou architectural.

Héritage Canada, organisme fondé il y a trois ans avec l'aide du gouvernement fédéral pour la préservation du patrimoine national, tient aujourd'hui son congrès annuel à Montréal.

photo René Picard, LA PRESSE

Le prix d'excellence en information

Lors du banquet annuel d'Héritage Canada, le président, M. Hatland MacDougall a remis à deux journalistes de LA PRESSE, Jacques Benoit et Cyrille Felteau, le prix d'excellence en information pour le travail d'éducation accompli au cours de la dernière année en ce qui concerne la préservation du patrimoine.

Peine sévère au juré qui a "acquitté" Dubois

Le jeune Jean-Pierre Renaud, le juré no 9 au procès (à recommencer) de Jean-Guy Dubois et Jacques Ouimet, pour le meurtre de Jean-Guy Fournier, a été condamné à deux années de pénitencier, hier, pour avoir entravé le cours de la justice au cours de l'instruction présidée par le juge Claire Barrette-Joncas.

C'est le double de la peine d'un an qu'avait suggérée le procureur de la Couronne, Me Jean-Paul Bonin, au juge Jacques Ducros.

Ce dernier, tout en reconnaissant que le prévenu avait toujours été un excellent citoyen avant cette première faute, détenant même deux emplois pour tenter de mieux faire vivre sa femme et ses deux enfants, souligna qu'il avait cependant commis un crime grave, qui atteignait dans ses fondements même notre système judiciaire.

"Non dangereux en soi, de dire le juge Ducros, le prévenu a cependant constitué, à cette occasion, une menace grave pour le bien-être de la collectivité, en déclarant non coupables de meurtre deux hommes qu'il savait être effectivement coupables, de son propre aveu.

"Et même si un délit de ce genre est si rare qu'on n'en peut trouver de précédent dans la jurisprudence, il n'en reste pas moins que la peine décernée doit être exemplaire, afin d'empêcher que la chose se répète."

Le jeune Renaud, on le sait, avait déclaré aux policiers qu'il avait été menacé par un certain "Claude", s'il ne facilitait pas l'acquittement des deux prévenus ou l'avortement de leur procès, et qu'on lui avait promis une forte récompense s'il acquiesçait aux désirs "des Dubois".

Dans ses conclusions, le juge Ducros devait principalement lui reprocher de ne pas avoir alerté le juge qui présidait l'instruction, dès qu'on était intervenu auprès de lui.

VOULEZ-VOUS CESSER DE FUMER?

• La technique des images subliminales qui transmet des messages directement à l'inconscient.
• Le traitement est dirigé par une équipe de médecins et par des spécialistes en toxicomanie.

CLINIQUE DE DÉSINTOXICATION POUR FUMEURS — POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est, boul. de la Concorde, Laval — Tél.: 668-1345 ou 667-3020

ACHAT — LE VA-ET-VIENT 768 Rachel 521-3375 — VENTE
DISQUES USAGÉS

NOUS ACHETONS LA VIEILLE MONNAIE

Exemple, le dollar Canadien en argent de 1948: $300.
Avez-vous des pièces de monnaie, des billets ou des timbres anciens dans vos tiroirs?
Ils peuvent valoir plus que vous ne le pensez.
Demandez une évaluation en donnant une description par lettre ou par téléphone, ou envoyez pièces, billets ou timbres par courrier recommandé à:
LIPSON & SONS
(GARE DU CN) 895, RUE LAGAUCHETIÈRE, OUEST
SUITE 230, MONTRÉAL, QUE. H3B 4G1
TÉLÉPHONE: (514) 866-1212

ECKANKAR
ANCIENNE SCIENCE DU VOYAGE DE L'ÂME
Ai-je vécu auparavant?
Qu'y a-t-il derrière le voile de la mort?
Soirée d'information (entrée libre)
Tous les lundis, 20hres
Montréal: 1319 rue Ste-Catherine (est) (métro Beaudry) 521-6518
Beloeil: 328 De Rouville, Beloeil, 467-1080

Une visite de nos ateliers vous convaincra de la qualité de nos produits
Georges Pouliot
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Stationnement gratuit 527-8664 Depuis 1914
Lauréat Pouliot prés.

Cuisines et rénovations
PLUS DE 100 MODÈLES D'ARMOIRES DE CUISINE
CHOIX DE MODULES OU SUR MESURE
Nous vous offrons aussi des armoires de cuisine suivant vos spécifications.
DIRECTEMENT DE NOS ATELIERS
AVANT D'ACHETER... COMPAREZ NOS PRIX
CUISINES
VOTRE CUISINE EST-ELLE FONCTIONNELLE?
PROFITEZ DE NOTRE SERVICE GRATUIT DE PLANIFICATION A L'USINE OU À DOMICILE PAR NOS SPÉCIALISTES.
Special "CIMARRON" Armoire du haut 56": $89 Armoire du bas 56" $146
SALLES DE JEUX ET RAJOUTS
• TOITURES • FOYERS • REVÊTEMENT EXTÉRIEUR
NETTOYONS TAPIS À SEC RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE 382-6842
SALLE DE MONTRE OUVERTE AU PUBLIC
HEURES D'OUVERTURE
LUN., MAR., MERC. de 9h a.m. à 6h p.m.
JEUDI, VENDREDI de 9h a.m. à 8h p.m.
SAMEDI de 10h a.m. à 4h p.m.
DIMANCHE de 11h a.m. à 4h p.m.
la maison d'aujourd'hui ltée
au 8905, boul. SAINT-LAURENT, Montréal, tél.: 382-6842
SUCCURSALES À SHERBROOKE ET À 8197, RUE PRINCIPALE, SAINT-CALIXTE, 232-3235

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

On s'entête dans la construction

La FTQ-construction a rejeté hier les nouvelles offres que lui avait présentées, quelques heures plus tôt, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ). Elle l'a fait sans consulter ses membres comme le lui avait demandé la partie patronale.

Le conflit persiste donc toujours et l'on voit de plus en plus mal comment l'on pourra sortir de l'impasse. L'AECQ a bien invité ses employeurs membres à ouvrir leurs chantiers lundi s'ils estimaient pouvoir le faire de façon rentable, mais on a droit de douter que plusieurs d'entre eux voudront donner suite à cette invitation.

En effet, les dirigeants syndicaux ont non seulement annoncé qu'ils entendaient poursuivre la grève mais qu'ils allaient prendre des mesures pour la rendre plus efficace. On sait qu'il y a eu d'assez nombreuses défections, ici et là, depuis quelques jours. On rendra probablement la grève plus efficace en augmentant le nombre des commandos chargés d'imposer la "solidarité" à ceux qui l'ont oubliée ou seraient tentés de l'oublier.

Dans ses dernières offres, l'AECQ s'était rapprochée de certaines des positions syndicales en accordant, en contrepartie de coupures ailleurs, la parité salariale pour tous les métiers à travers la province, et en élargissant les facilités de visites sur les chantiers pour les représentants syndicaux. Ces offres comportaient aussi une amélioration de la compensation pour les frais de pension.

Mais, pour les négociateurs de la FTQ-construction, il en aurait fallu bien davantage pour opérer un déblocage. Ceux-ci s'étaient donné au départ deux objectifs principaux: préserver la formule de nomination de leurs délégués de chantier et maintenir leurs bureaux de placement syndicaux.

Sur le premier point, le gouvernement Bourassa, en promulguant, ces jours derniers, les deux premières sections de l'article 3 de sa loi 30 du 22 mai 1975, a soustrait ce problème à la négociation. Ces deux sections définissent d'ailleurs le mode d'élection de ces agents syndicaux, de même que leur rôle et leurs fonctions. Sur le deuxième point, en dépit d'un texte vague, il apparait nettement que les négociateurs patronaux ne veulent absolument plus transiger avec les bureaux de placement de la FTQ-construction, même s'ils étaient placés sous la tutelle de l'Office de la construction du Québec.

On voit mal comment l'on peut sortir de l'impasse, comme je l'ai dit plus haut, car la FTQ-construction continue de parler de la nécessité de contrôler ses délégués de chantier et que l'AECQ persiste, de son côté, à vouloir se substituer au gouvernement qui n'a pas donné suite à la recommandation de la Commission Cliche d'abolir les bureaux de placement syndicaux.

Il est vrai que le gouvernement est intervenu bien tard dans la question des délégués de chantier, modifiant ainsi les règles du jeu en pleine négociation, mais l'intention gouvernementale était bien claire dans la loi 30 et l'on aurait dû prévoir que, tôt ou tard, les sections en question seraient promulguées. Il est vrai aussi que le règlement de l'Office de la construction concernant le fonctionnement des bureaux de placement n'a toujours pas reçu la sanction de l'autorité politique et que, de ce fait, les patrons ont de sérieuses raisons de douter de leur fonctionnement démocratique, il n'en reste pas moins qu'on est ici devant une situation de fait qui peut difficilement être changée dans les mois à venir.

Dans ce dernier cas, le gouvernement a eu une attitude passablement ambiguë. Quand il a fait adopter sa loi 47, en juin 1975, loi qui créait l'Office de la construction, il a laissé à ce dernier organisme le choix de décider s'il devait abolir ou simplement réglementer les bureaux de placement syndicaux. On comprend qu'il pouvait difficilement lui imposer l'obligation de créer de toutes pièces des bureaux paragouvernementaux qui auraient remplacé ceux de la FTQ, car le projet aurait été fort ambitieux au moins dans l'immédiat. Mais pourquoi n'a-t-il pas sanctionné, au moins, les règlements adoptés depuis par cet Office? A-t-il craint de donner ainsi l'impression qu'il avait renoncé à l'idée d'abolir éventuellement les bureaux privés? Il y avait moyen sûrement d'accorder cette sanction sans s'engager pour l'avenir.

De toute façon, et pour autant que ces bureaux de la FTQ-construction continuent d'exister légalement, les négociateurs patronaux devraient savoir que, peu importe les clauses de la prochaine convention à cet égard, leurs propres membres auront bien de la misère, dans la pratique, à ne pas s'adresser à eux pour y recruter leur main-d'oeuvre. On ne peut exiger d'eux plus de courage qu'on n'en demande au gouvernement. La partie patronale, en d'autres termes, aurait intérêt à assouplir ses positions à ce chapitre si elle veut poursuivre un dialogue fructueux.

Pour le reste, la grève qui se poursuit demeure une chose bien bizarre. On est toujours justifier de douter fortement qu'elle soit voulue par une majorité des employés. La FTQ-construction s'est-elle vraiment réformée depuis l'enquête Cliche?

Vincent PRINCE

bloc-notes

M. Kissinger en prière...

"Je prie, je prie...", a répondu M. Henry Kissinger au président Kaunda de la Zambie, qui venait d'avertir le secrétaire d'Etat que "si vous échouez dans votre mission (en Afrique australe) nous nous battrons".

L'intérêt des Etats-Unis pour l'Afrique est relativement récent. Comme dans toute action entreprise par une grande puissance, les motifs d'intervention et, partant, les raisons de la mission de M. Kissinger, sont variés et échappent à des évaluations simples.

Il est bien certain que les Etats-Unis ne bougent que dans la mesure où leurs intérêts sont en cause. En l'occurrence, leur objectif est d'empêcher les Soviétiques de confisquer à leur profit toute l'influence sur les affaires du continent noir. Les Américains ont perdu une partie en Angola, par suite de l'effondrement de l'empire portugais, et ont aujourd'hui quelques bonnes raisons de redouter l'action possible de Cuba, qui a acheminé de dix à quinze mille soldats près des foyers d'agitation en Afrique australe.

En outre, instruits par l'insuccès répété des Occidentaux, depuis une vingtaine d'années, dans presque toutes les entreprises visant à empêcher la marche des peuples de couleur vers l'émancipation, les Américains se doutent bien que les structures de l'apartheid sont condamnées en Afrique du Sud. L'étonnant est que l'embrasement n'ait pas eu lieu plus tôt. L'entêtement que montrent notamment les Blancs de Rhodésie paraissait déjà dérisoire il y a quelques mois. Aujourd'hui, il apparait tragique. La tension augmente sans cesse et M. Kissinger a paru d'accord quand on lui a dit: "Ce ne sont pas des semaines que vous avez devant vous pour agir mais des jours."

C'est bien peu de temps pour arriver à un apaisement; c'est aussi bien peu de temps pour secourir le président Ford, si la mission porte des fruits. Car, même chez les républicains, l'impopularité de M. Kissinger prend de telles proportions que le secrétaire d'Etat est devenu une hypothèque pour Gerald Ford, candidat à la présidence des Etats-Unis. Un succès, même relatif, ne serait pas de trop dans la conjoncture électorale présente.

Rien de ce qu'entreprend l'administration Ford en ce moment ne reste étranger aux calculs électoraux, qui deviennent de plus en plus serrés à mesure qu'approche l'échéance du 2 novembre, date de l'élection présidentielle. Avec un mélange d'espoir, d'agacement et d'ennui, le monde attend que les Etats-Unis aient choisi leur président.

Si M. Kissinger "prie", il n'oublie pas pour autant l'outil suprême de la diplomatie américaine: le dollar.

Son plan, en ce qui concerne la Rhodésie notamment (qui présente des difficultés beaucoup plus ardues que la Namibie, par exemple) comporterait une indemnisation des colons blancs que la montée des Noirs pourrait évincer du territoire.

Paris et Bonn (Londres aussi naturellement) ont donné leur accord de principe à ce plan.

Guy CORMIER

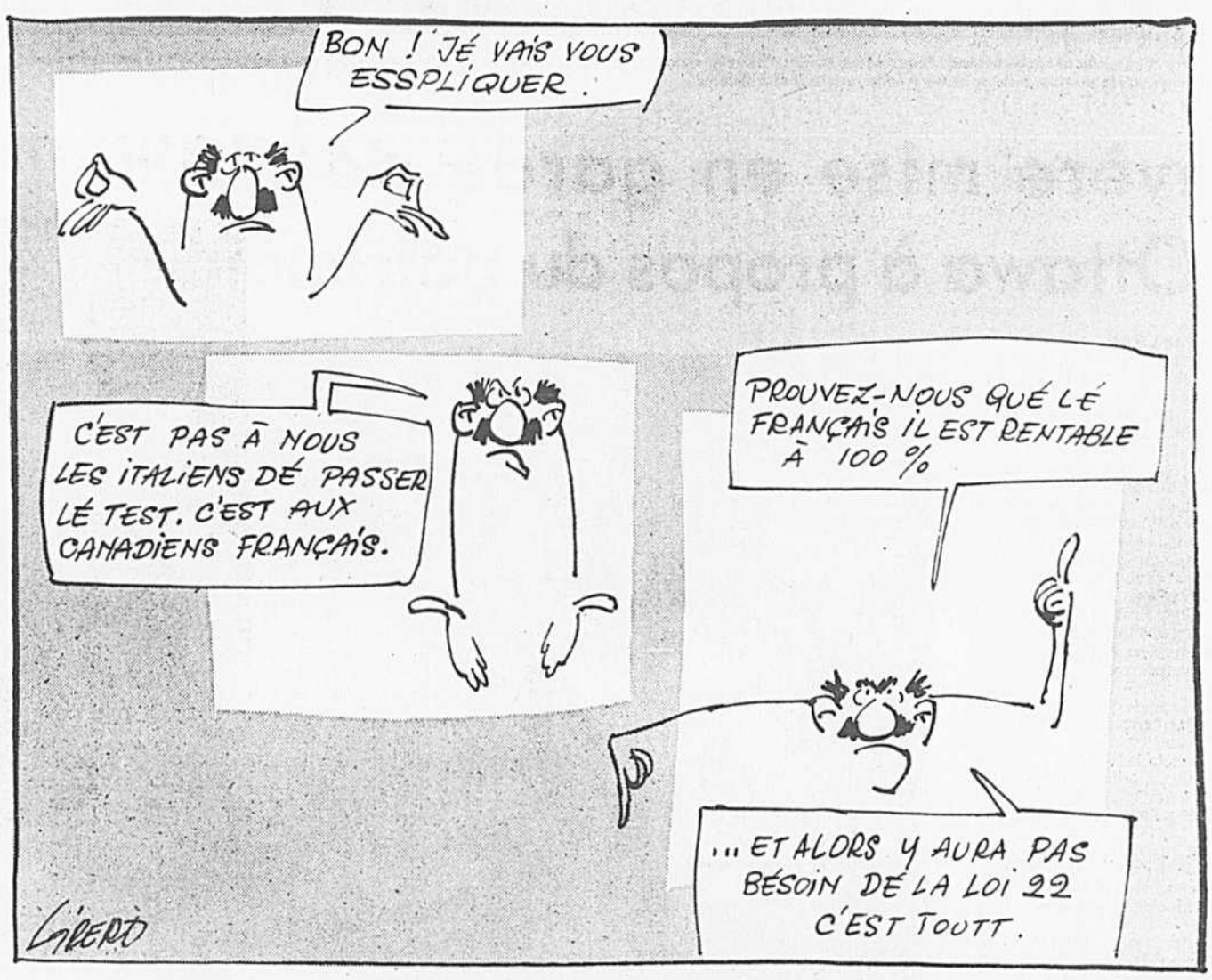

Droits réservés

L'homme d'affaires: un défi à relever

Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, prononçait en fin de semaine dernière une causerie devant la Chambre de commerce de la province de Québec. En voici de larges extraits.

L'entreprise, en général, oeuvre dans un environnement de plus en plus critique quant à son rôle dans le développement économique de notre société.

Même si elle peut paraître monolithique à certaines personnes, l'entreprise est en fait une institution à multiples facettes dont les dirigeants doivent essayer d'évaluer et d'équilibrer les réclamations émanant de ses diverses composantes: les employés, les clients, les groupes de pression, les concurrents, et même les gouvernements.

Les demandes faites à l'entreprise s'avèrent de plus en plus difficiles à évaluer et à satisfaire car, en plus des problèmes habituels qu'il faut résoudre pour assurer la bonne marche de l'entreprise, l'évolution du système de valeurs dans notre société impose des contraintes nouvelles à l'homme d'affaires. Traditionnellement, ce qu'on exigeait des entreprises émanait principalement du système de marché, soit par les changements observés dans le goût ou les besoins du consommateur, soit par la découverte de nouveaux produits substitutifs ou de nouvelles techniques. Les conditions de survie dans cet univers étaient dictées par le dirigeant qui avait anticipé ces changements et agencé ses divers intrants pour produire ce qui répondait à la demande.

Dans le système d'Adam Smith, la seule obligation de l'entrepreneur était de produire et de réaliser un profit normal. Il serait déraisonnable d'affirmer que cette responsabilité est encore, de nos jours, la seule que doit assumer l'entreprise. Au cours des dernières années, l'homme d'affaires a dû apprendre à vivre avec les syndicats, les diverses lois à caractère social, etc. Il doit, dorénavant, peser un nombre infiniment plus grand de variables avant de prendre une décision ou de faire un choix fondamental quant à l'orientation future de son entreprise.

L'environnement gouvernemental

Ces variables touchent, premièrement, à l'ingérence étatique dans l'activité économique. Aux tracasseries bureaucratiques que l'appareil gouvernemental a imposées au monde des affaires, se sont ajoutés la participation et le contrôle direct des différents paliers gouvernementaux. Selon un rapport[1] présenté par M. D. A. L. Auld, de l'Université de Guelph, en Ontario, les dépenses des différents gouvernements au Canada ont évolué de 24% du PNB, en 1948 à quelque 43% l'an dernier. Pour l'homme d'affaires, la question est de savoir si le gouvernement prétend continuer d'envahir le domaine qui lui fut longtemps exclusif. À cet égard, l'universitaire ontarien ajoute qu'à partir de l'évidence passée, il semble n'exister aucun système de vérification automatique sur la croissance des dépenses publiques. De plus, il ajoute que les gouvernements, en essayant de satisfaire les besoins de la société et ce, à l'aide d'une information souvent loin d'être parfaite, trouvent plus facile, par souci électoral, de dépenser que de ne pas dépenser. Conséquemment, selon ses dires, l'apparition d'un contrôle de la croissance du secteur public semble voué à l'échec. (...)

L'idée que le fardeau financier d'un service public pourrait être totalement couvert par ses bénéficiaires éliminerait sans doute l'obligation de faire supporter par l'Etat des programmes déficitaires, comme c'est le cas présentement. L'Etat devrait alors démontrer son efficacité administrative, car dans ce contexte, l'habileté de l'entreprise privée forcerait peut-être un retour à cette forme d'activité. Comme il semble que l'efficacité étatique souffre de graves limites, je présume que le secteur privé sera vraisemblablement appelé à produire des services dans des secteurs où l'Etat détient actuellement un monopole.

Cependant, pour que ce transfert s'effectue, il faudra que cette qualité supérieure de la gestion au sein du secteur privé, demeure réelle. Dans cette perspective, on peut s'attendre à une intensification des lois favorisant la concurrence et notamment, le renforcement des mesures anticoalition. Car, si les critiques à l'endroit de l'administration gouvernementale sont violentes, les citoyens se montrent de plus en plus préoccupés par les grands empires du secteur privé qui possèdent de quasi-monopoles et qui, par leur domination du marché, peuvent donner l'impression d'avoir perdu le respect du consommateur. Entre le monopole privé et le monopole public, la population choisira toujours ce dernier puisqu'elle conserve le pouvoir d'en changer les dirigeants ou d'en modifier l'orientation. De même, est-il possible de prévoir un renversement radical de l'attitude des gouvernements vis-à-vis la réglementation des industries. En effet, on peut, à bon droit, se demander si la réglementation actuelle ne s'est pas faite en fonction du producteur aux dépens du consommateur. Un survol des régies et autres organismes de contrôle révèle que la plupart des régies réglementent des secteurs fortement concurrentiels, comme le transport par camions, par autobus ou par avions, la radiotélévision, la vente de la bière et du cidre, les corporations professionnelles, etc. (...)

L'environnement économique

Du côté des entreprises, on assiste présentement à une redéfinition des tâches et à une accentuation de la concurrence. Les négociations du GATT, les différents accords commerciaux, la pression grandissante exercée par les pays en voie de développement sur les produits à haut pourcentage de main-d'oeuvre, me semblent être le prélude d'une plus grande compétition à l'échelle internationale. Alors que le Canada possédait depuis le début un système tarifaire qui en faisait l'un des pays les plus protégés, la diminution progressive des barrières obligera, plus que jamais, nos dirigeants et hommes d'affaires à tenir compte des firmes étrangères dans leur processus décisionnel. La tendance mondiale se dirige carrément vers une libéralisation du commerce et vers une plus grande spécialisation des tâches. S'y opposer catégoriquement signifierait un refus à la croissance économique.

À ce sujet, un récent article paru dans le "Financial Post" souligne la vitesse de récupération des pays appartenant à de vastes marchés communs. En 1960, le PNB canadien per capita était de 25% inférieur à celui des Etats-Unis et, par une bonne marge, confortablement installé au deuxième rang mondial. La Suède était troisième, quelque 15% derrière nous.

En 1975, environ une douzaine de pays industrialisés, la plupart appartenant au marché commun européen, se situaient si près les uns des autres, qu'il était impossible, étant donné les difficultés de conversion et les taux d'inflation différents, de dire lequel était effectivement premier ou deuxième, etc.

En prenant le taux de change moyen de 1975, le Canada se classe dixième quant au PNB nominal per capita. Avec les taux de change de 1976, on passerait au troisième rang. (...)

La réflexion et l'analyse devenant la principale tâche de l'homme d'affaires, il devra consentir à déléguer certaines responsabilités routinières qui l'accaparent actuellement.

Ce transfert de responsabilités permettra, d'une part, de le libérer pour se consacrer davantage à son rôle de prospecteur et, d'autre part, d'accéder aux revendications d'une plus grande décentralisation de l'entreprise.

1) Source: Globe and Mail, 10 août 1976

pleins feux
SUR L'ACTUALITÉ

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 18 SEPTEMBRE 1976

Mille enfants italiens servent d'otages aux adultes avant d'apprendre l'alphabet

par Mariane FAVREAU

IL Y AVAIT une fois, au Québec, un petit garçon nommé Francesco... C'est de lui qu'il faudrait parler. Mais les adultes autour de lui font tant de tapage qu'on oublie qu'il est là... objet d'un litige qui n'en finit plus depuis le Saint-Léonard de 1968, enjeu de batailles acerbes, tour-à-tour bouclier ou otage, bousculé, traumatisé, charrié des meetings du dimanche aux écoles du samedi, livré aux examinateurs à qui il doit montrer sa langue, ouvrant les oreilles aux propos acerbes sinon franchement haineux qui s'adressent les adultes par-dessus lui.

Francesco a cinq ans. Il devait entrer en maternelle. Ce qu'il saura plus tard c'est qu'il n'était qu'un symbole, dans les années 70, et à quoi servent les symboles sinon à sublimer et à catalyser l'inconscient collectif à un moment donné?

Aujourd'hui, ce petit garçon d'origine italienne doit aller à l'école française: une punition parce qu'il a échoué un test d'anglais.

Comme tout aurait été simple si ses parents qui, d'ailleurs, parlent français généralement, l'avaient inscrit à l'école française: pas de tests à subir, pas de tensions familiales à supporter.

Mais voilà. Ses parents sont persuadés que Francesco réussira mieux dans la vie s'il va à l'école anglaise: le français, il le parle dans la rue et d'ailleurs il y a des cours de langue française à l'école anglaise dès la première année. On le voit déjà ingénieur et bilingue, sinon trilingue.

Tout ce beau rêve s'écroule: les autorités veulent le mettre à l'école française. Parce qu'il a échoué un test. Parce qu'une loi (22) dit que l'école française est l'école de tout le monde sauf... sauf de ceux qui savent suffisamment l'anglais pour aller à l'école anglaise.

Les parents se fâchent: la loi est injuste, les tests sont injustes, on les traite ainsi parce qu'ils ne sont pas Québécois pure laine, c'est de la discrimination, on ne se laissera pas faire.

C'est décidé: le petit ira à la maternelle anglaise, on se battra s'il le faut. D'ailleurs, on doit bien avoir raison puisque des directeurs d'écoles anglaises, des commissaires d'écoles, des prêtres, des enseignants, sans oublier des média d'information, encouragent le point de vue des parents.

Ce qu'on ne voit pas, hélas, c'est que le petit Francesco sert des intérêts bien divers et pas toujours aussi avouables que "la liberté de choix de la langue d'enseignement". C'est par Francesco interposé qu'on livre bataille. Les uns parlent de justice et pensent sécurité d'emploi en contemplant les classes vides; les autres pensent pays en contemplant la carte du Québec et parlent de législation.

Mercredi, Francesco est allé à l'école pour la première fois, une semaine après la vraie rentrée. Plutôt que de l'envoyer à l'école française, on le gardait à la maison, attendant une solution du Consiglio. Le Consiglio c'est le guide, le conseil formé de gens instruits et qui connaissent les choses de l'école.

Mercredi, avec d'autres enfants dans son cas, on est entré à l'école anglaise, on a été fort bien reçu par les autorités, des maîtresses sont même venues faire des compliments disant que le petit parle mieux anglais que bien d'autres. Ici, on a "joué" à l'école dans un local libre, là, on s'est installé dans une vraie classe. Et on est revenu jeudi, vendredi... tout le monde il est content, tout le monde il est gentil.

Qu'importe si on n'est pas inscrit à l'école anglaise, du moment qu'on y est assis! Ces enfants n'auront pas de certification dit le ministre, les commissions scolaires n'auront pas leurs subventions pour eux, les principaux d'écoles peuvent être forcés de fermer leurs portes à qui ne sont pas leurs élèves dûment inscrits? On verra bien.

Pendant ce temps, le Consiglio qui n'a plus les enfants sur les bras ("les vrais incriminés sont maintenant les principaux" dira le président) a tout le temps d'étayer son accusation sur la validité des tests, sur leur administration arbitraire et la bizarre pondération des notes.

L'an dernier, le Consiglio avait un beau cas d'injustice: la vérification de la connaissance de l'anglais s'était faite différemment dans chaque commission scolaire, les unes étant moins sévères que d'autres. Et il y avait ce fameux contingentement qui, même avec un test réussi, excluait tel enfant parce qu'il n'y avait plus de places anglaises dans sa commission mais acceptait son voisin d'en face qui appartenait à une autre commission ou il y avait de la place.

Cette année, la baisse de la clientèle frappe partout, laissant suffisamment de jeu à l'intérieur du contingentement. Et les tests ont été les mêmes partout, administrés par des fonctionnaires et corrigés par le ministère. Donc on ne peut s'en prendre aux disparités d'application de la loi.

S'en prendre à la loi 22 elle-même? La vaste campagne d'un poste de radio l'automne dernier n'a pas changé un iota à cette loi. La contestation judiciaire des commissions scolaires protestantes a subi un premier échec devant les tribunaux.

Il ne reste donc qu'un élément de contestation: la validité même des tests qui ouvrent ou ferment les portes de l'école anglaise. Le ministère de l'Education s'est abondamment expliqué sur leur contenu, l'établissement d'indices statistiques, de seuils de réussite ou d'échec, etc. dans un document savant remis aux commissions scolaires en mai dernier.

Le seuil d'échec est établi en dessous des résultats obtenus par les élèves les plus faibles de groupes anglophones qui ont expérimenté ces tests... D'où le fait qu'en maternelle, un enfant le moindrement anglophone, même pas très brillant, ne peut "manquer" plus de 10 réponses, assure le ministère, aux 19 questions posées et objets à identifier.

Si une bataille d'experts s'engage sur la validité ou l'invalidité des tests, cela ne mènera peut-être qu'à les perfectionner. Le Consiglio aura gagné une bataille mais sera toujours en guerre. C'est le principe même du testing chez les petits qu'il faudrait anéantir à tout jamais.

Le petit Francesco dans tout cela?

L'an prochain, il sera en première année anglaise, c'est sûr: il sera enfin prêt pour son test, si test il y a encore. Et quand, à sa deuxième semaine d'école, sa classe se transportera au cours de français devant une maîtresse qui lui dira: "Bonjour, comment ça va, comment t'appelles-tu?", Francesco fera une crise.

Il criera qu'il a été accepté à l'école anglaise, qu'il a réussi son test, qu'il ne veut pas parler français, que sa mère le lui défend: exactement la scène qui s'est vécue cette semaine dans une école. Le petit n'avait pas compris qu'il ne s'agissait que d'une leçon de français: il se croyait transféré au secteur français, la hantise de ses parents.

Ses parents sont-ils de ceux qui ont crié aux journalistes, mercredi, en français: "Si vous voulez parler français, allez en France. Ici, on est au Canada et on parle anglais." (Le "vous" s'adressant à une masse francophone et non pas aux journalistes).

Cela ressemble étrangement à un certain "speak white" du temps de l'humiliation. Quand il est dit en français avec un accent italien, on est abasourdi.

Et l'on regarde le petit Francesco en se demandant s'il vivra jamais à l'heure du Québec d'aujourd'hui.

Faire la cour aux syndicats avant les élections...

Par Pierre-Paul GAGNE
de notre bureau de Québec

AU MOMENT où la plupart des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic viennent d'être signées et au moment où les prochaines élections générales semblent imminentes, les libéraux ne tiennent plus à asséner immédiatement aux syndicats le coup de massue que nombre d'entre eux réclamaient depuis le début de l'année.

C'est un peu ce qu'il faut retenir du document de travail sur le droit de grève dans les secteurs public et parapublic qui sera étudié, en fin de semaine, par les quelque 350 membres du Conseil général du Parti libéral.

Préparé par la Commission politique du Parti libéral, ce document (dont une fuite a permis d'en connaître la teneur plus tôt cette semaine) n'a pas manqué de surprendre les observateurs qui s'attendaient à ce que le droit de grève soit enlevé aux syndiqués des secteurs public et parapublic. Au cours des derniers mois, un comité interministériel avait même été mis sur pied pour étudier la question et soumettre des recommandations au Cabinet.

Et pourtant, le document de travail de la Commission politique du parti se contente de proposer le maintien du droit de grève tout en l'assortissant d'une réglementation plus stricte qu'à l'heure actuelle. Ainsi, on propose que:

— tout vote de grève soit tenu sous la surveillance d'un organisme constitué à cette fin;

— que lecture intégrale des offres patronales soit nécessairement effectuée avant que soit pris quelque vote que ce soit sur les offres en question;

— que les votes soient secrets;

— que les résultats des votes comptabilisés lors de ces assemblées représentent plus de 50 p.c. des membres qualifiés du syndicat.

Moins rigide

Même si cette réglementation durcit considérablement les conditions dans lesquelles un vote de grève pourrait être pris dans les secteurs public et parapublic, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'une position nettement moins rigide que l'abolition pure et simple du droit de grève.

Pourquoi en être arrivé à une telle formule?

À la permanence du Parti libéral, à Montréal, on explique qu'il ne servirait à rien, maintenant que la plupart des conventions collectives ont été signées ou sont sur le point de l'être, d'envenimer à nouveau un climat social qui promet d'être relativement calme au cours des prochains mois.

Du même souffle, ajoute-t-on, à quoi servirait-il de tenter de régler immédiatement un problème qui ne se posera probablement pas à nouveau avant trois ou quatre ans. D'autant plus que les mentalités ont drôlement le temps d'évoluer au Québec d'ici cette époque.

Ces explications, bien que probablement fort justes, n'en demeurent pas moins fort étonnantes si on se réfère aux déclarations de nombre de ministres et de députés libéraux qui, encore au milieu de l'été, clamaient ouvertement que le gouvernement était à la recherche de solutions de rechange au droit de grève dans les secteurs public et parapublic.

Pour bien comprendre ces explications, peut-être faut-il les situer dans un contexte pré-électoral.

En effet, quel serait l'intérêt du premier ministre Bourassa de déclencher une série de malaises sociaux au moment où il songe fortement à aller aux urnes des cet automne ou le printemps prochain. D'autant plus, — et c'est là le facteur important — que la ronde des négociations dans les secteurs public et parapublic s'est relativement bien déroulée.

Il y a bien eu un certain nombre de grèves et de lois d'urgence (plus sévères que jamais), mais la situation de cette année n'a jamais atteint le même paroxysme qu'en 1972 lorsqu'on était allé jusqu'à emprisonner les chefs syndicaux.

Également, jamais cette année le gouvernement n'a réussi vraiment à obtenir l'appui de l'ensemble de l'opinion publique contre les syndicats qui ont fait preuve de beaucoup plus de modération qu'en 1972.

Tous ces éléments mis ensemble, on commence à comprendre pourquoi le premier ministre Bourassa et ses principaux lieutenants, en bon sociaux-démocrates qu'ils se prétendent être, ont décidé de mettre la pédale douce vis-à-vis les syndicats.

Caucus

Reste qu'il sera intéressant, au cours de la fin de semaine, de voir comment les éléments les plus extrémistes du Cabinet, de même que l'ensemble des membres du caucus, réagiront au document de la Commission politique du parti.

C'est un secret de polichinelle qu'une forte majorité au sein du caucus des quelque 98 députés libéraux est nettement en faveur de l'abolition pure et simple du droit de grève dans le secteur public.

Ceux-ci l'ont dit et redit et, encore cette semaine, plusieurs députés faisaient part à LA PRESSE de leur étonnement à la suite de la divulgation du contenu du document de la Commission politique.

Mais il faut bien comprendre que, dans le Parti libéral, les députés n'ont jamais été habitués à la contestation de leurs dirigeants et que ceux-ci parviendront fort probablement à leur faire saisir l'importance électorale d'une telle prise de position.

Si, bien sûr, le premier ministre Bourassa en est lui-même convaincu, ce dont le contraire serait étonnant puisque le document de la Commission politique a déjà subi l'importante étape de la "fuite" dans les media d'information.

D'ailleurs, n'a-t-on pas appris avec un certain étonnement, hier, que Louis-Philippe Lacroix lui-même (et Dieu sait qu'il n'est pas reconnu pour ses sympathies syndicales) donne son entière bénédiction au document en question.

Reste à savoir quels amendements on y apportera...

MacKasey parti, le cabinet Trudeau perd son «cheval de pompier»

par Jean PELLETIER
de notre bureau d'Ottawa

COMME S'ILS s'étaient donné le mot, députés, ministres et conseillers libéraux ont, au sujet de la démission du ministre Bryce Mackasey du cabinet Trudeau, la même explication.

"Oh! vous savez, disent-ils, Bryce en a trop demandé. Ce n'est pas la première fois qu'il menace de démissionner et cette fois le Premier ministre a choisi de le prendre au mot. Trudeau n'est pas le genre d'homme que l'on peut faire chanter. Mackasey était un bon ministre, très populaire à travers le Canada mais après tout personne n'est irremplaçable... Etc."

Vaine négociation

Si le dernier remaniement ministériel visait à provoquer une surprise ce ne devait certes pas être la démission de M. Bryce Mackasey, le ministre le plus populaire selon les sondages et celui que plusieurs identifient comme étant la conscience de gauche du cabinet Trudeau.

On raconte que le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau a tout fait pour retenir M. Mackasey au sein de son cabinet, étant prêt à toutes les permutations, sauf celles de MM. Otto Lang et Donald MacDonald des portefeuilles des Transports et des Finances.

La négociation entre les deux hommes, toujours selon des versions officieuses, auraient duré presque toute la journée de mardi sans qu'aucun accord n'intervienne, le premier ministre se résignant finalement à exclure de son cabinet l'homme qu'il faisait revenir dans le Conseil des ministres à toute vapeur en juin 1974, à quelques semaines des élections, le comparant alors à "un cheval de pompier, parce que quand les cloches d'incendie sonnent... quand le parti a besoin d'un batailleur, Bryce est volontaire".

M. Bryce Mackasey ne s'attendait pas à quitter le cabinet si rapidement. Comme plusieurs de sa génération au sein du parti libéral il s'interrogeait sur son avenir politique, mais, se disait-il, il lui restait deux bonnes années pour réfléchir et décider si oui ou non il se représenterait dans son comté de Verdun.

La preuve est faite

"Je ne pensais pas partir si vite, raconte l'ancien ministre des Postes au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE, mais c'est dans l'intérêt de tout le monde de changer de métier à un moment donné".

Il parle lentement presque à voix basse en jouant avec un coupe-papier qu'il tente sans succès de faire tenir en équilibre sur son index. "C'est pas facile de partir quand un gars est ministre. J'ai travaillé jusqu'à la dernière minute, je n'ai presque pas pris de vacances."

Êtes-vous parti parce que vous étiez en désaccord avec le premier ministre? Avec l'air qu'il adopte en Chambre pour déjouer une colle de l'opposition, il répond: "Trudeau est un bon premier ministre. Je suis d'accord avec sa vision de la société, même si elle ne sera pas réalisée avant qu'il quitte la politique. Un jour on verra qu'il avait eu raison. Je ne suis pas parti sur une question de principe. En 1974 je suis revenu au cabinet pour faire la preuve que je pouvais être un bon ministre, aujourd'hui la preuve est faite, du moins je le pense". Il sourit d'un air complice.

Un jour, il écrira ce qui s'est réellement passé et qu'il ne veut pas dire aujourd'hui.

Aux rumeurs voulant qu'il ait négocié sans succès un nouveau poste dans le cabinet M. Bryce Mackasey répond. "Vous pouvez écrire dans votre journal, en grosses lettres, dans la grosse PRESSE, que je n'ai jamais négocié".

Pour comprendre Bryce Mackasey il faut y voir un Jean Marchand irlandais, donc un politicien ayant le même flair que le député de Langelier, mais un homme par contre plus soucieux de son image que l'ancien ministre de l'Environnement et bras droit du premier ministre.

Une décision difficile

On raconte de Bryce Mackasey que lors d'une tournée dans les provinces de l'Ouest, au moment d'une conférence de presse, il la fit remettre au lendemain lorsqu'il réalisa que les photographes ne pourraient y assister. Plus que n'importe quel ministre dans le cabinet Trudeau, il a su utiliser les média d'information dans ses grandes batailles, la grève des postes de 1975 l'a démontré, mais sa lutte pour une refonte des programmes d'assurance-chômage en est l'exemple le plus célèbre.

Le député de Verdun en 1972, au lendemain de la presque défaite des libéraux, refusait un poste mineur dans le cabinet, parce que explique-t-il, "on voulait me faire payer les insuccès électoraux du parti".

"Si je quitte le cabinet aujourd'hui, raconte l'ancien ministre des Postes, c'est pour des raisons personnelles. En 1972 ce fut sur une question de principe. Je n'étais coupable de rien sinon de représenter un comté où vivent beaucoup de chômeurs, des femmes sans mari, des orphelins, des immigrants, et le parti voulait maintenir le statu quo".

Durant toute la période du gouvernement minoritaire, M. Mackasey a choisi de se taire tant au sein du caucus qu'en Chambre. "Ceux qui pensent qu'abandonner un poste de ministre c'est facile, qu'ils viennent me voir." Levant les bras en l'air en faisant du regard le tour de son bureau, il lance: "qui veut abandonner un beau grand bureau comme ça, prendre le train du CN au lieu d'Air Canada et parfois même à l'occasion un avion privé? Qui veut perdre le personnel qui l'assiste et accepter une baisse de salaire de $25,000? Je l'ai fait en 1972 en me disant que je le referais si ça s'imposait".

Mais il s'empresse d'ajouter aussitôt: "Ne me demandez pas ce qui s'est passé entre Trudeau et moi mardi dernier, je ne vous le dirai pas". L'écrirez-vous un jour? "Oui, j'aime beaucoup écrire."

Priorité: le bon sens

M. Bryce Mackasey pour ceux qui trouvent exagéré le titre d'homme de gauche, est un populiste, c'est-à-dire un homme qui par démagogie plus que par des convictions très étudiées se porte à la défense des "have not". Dans un discours qu'il prononçait en mars dernier devant le Cercle des journalistes, M. Mackasey affirmait que les idéologies ne présidaient plus à l'ordre économique et politique. "Nous délaissons l'idéologie disait-il et nous allons au plus pressant. Pour emprunter les paroles de Buckminster Fuller, notre choix se situe quelque part entre l'utopie et l'éternel oubli".

Le cabinet en perdant M. Mackasey a perdu un atout important, à savoir un politicien aux intuitions sûres. À part MM. MacEachen, Don Jamieson, et Eugene Whelan, le cabinet Trudeau se compose maintenant surtout de ministres technocrates ayant peu d'expérience comme politiciens.

C'est peut-être la raison pour laquelle M. Mackasey déclare aujourd'hui qu'il jouera un rôle actif dans le parti en faisant fréquemment le tour du pays. Certains soutiennent même qu'il aurait des ambitions à la chefferie. "À mon âge, et à l'âge de M. Trudeau ça n'a pas de bon sens. Il est là pour un autre dix ans", réplique Mackasey.

Malgré ses intentions de rester dans le parti d'aucuns disent que le départ du député de Verdun n'est plus qu'une question de mois. Aurait-il l'intention de se lancer en politique provinciale aux côtés de M. Bourassa? "Je m'intéresse à tout le monde et à toute sorte de choses répond-il, je n'exlus aucun domaine". Après 14 ans de vie politique active, M. Mackasey affirme que la grande leçon qu'il en tire "c'est qu'en politique il faut accepter de faire des compromis souvent difficiles". Quelles sont alors vos priorités maintenant que vous n'êtes plus ministre? Il hésite quelques instants en regardant le coupe-papier enfin en équilibre sur son index et répond: "Agir avec bon sens".

Les Chambres de commerce, nouvelle force politique?

par Pierre VENNAT

DIX ANS APRÈS le mouvement syndical, les chambres de commerce ont décidé de "sortir des pages d'économie et finance" et d'essayer, elles aussi, de gagner les manchettes sur le plan politique en se lançant, à leur tour, dans "le deuxième front".

"Toutes nos interventions sont de l'ordre socio-politique", dira le directeur général Pierre Morin de la Chambre de commerce de la province de Québec, un homme qui s'y connait puisqu'il fut le chef de cabinet de Louis Robichaud, alors que celui-ci présidait les destinées du gouvernement libéral du Nouveau-Brunswick en même temps que Jean Lesage réalisait ici la "Révolution tranquille".

Bref, les hommes d'affaires, se sentant menacés sur le plan "politique", ont décidé d'utiliser le mouvement des chambres de commerce comme une tribune "politique". Les chambres, autrefois organismes de promotion économique, devraient être perçues, maintenant, comme un "groupe de pression", comme on dit en langage de politicologue.

On ne s'en est d'ailleurs pas caché au sortir du congrès provincial des chambres il y a quelques jours, dans la métropole.

"Plusieurs d'entre nous s'imaginent que l'on peut laisser les Chartrand, Charbonneau, Pepin, Laberge et compagnie dénigrer quasi quotidiennement le système et le vouer à la disparition, que l'on peut laisser des professeurs continuer à éduquer les enfants dans le même sens et des politiciens faire de l'électoralisme sur ces mêmes thèmes, tout cela sans grands dangers.

"Ce ne sont que des minorités d'activistes, diront-ils, et de toute façon, le monde n'est pas dupe de leur propagande. A ceux-là, il faut dire: Attention! Vous vous leurrez! Regardez et écoutez... surtout les jeunes!"

Une nécessité: parler au monde

Donc, l'homme d'affaires, dorénavant, s'exprimera sur la place publique ou, à tout le moins, sa chambre de commerce le fera pour lui..

Bien sur, cela ne se fera pas tout seul.

"C'est vrai que l'homme d'affaires a beaucoup à perdre en s'exprimant sur la place publique", pouvait-on lire dans un des documents remis aux congressistes de la chambre provinciale, à la mi-septembre.

"Mais à force de ne pas le faire, il est en voie de perdre beaucoup plus encore, soit des libertés fondamentales d'existence et de fonctionnement.

"D'ailleurs, ce qui fait la force de ceux qui nous opposent est souvent bien plus notre peur d'aller les combattre que le bien-fondé des arguments qu'ils invoquent. Il est surprenant, à cet égard, de constater combien nous sommes brillants et virils dans nos échanges entre nous pour justifier nos positions, mais combien nous devenons absents ou ternes, lorsque le débat se déroule devant le grand public.

Un mouvement de droite

Bien sur, même si plusieurs d'entre eux ne veulent pas l'admettre, les hommes d'affaires formeront un groupe de pression politique de droite.

Pierre Morin, quant à lui, ne s'en cache pas. Il est de droite et en est fier.

Mais si l'on insiste pour "exprimer et valoriser les multiples aspects positifs de notre système, l'énorme potentiel de progrès qu'il représente", on ne veut pas se faire traiter de conservateur.

"Il ne s'agit pas de prétendre que nous vivons dans un monde parfait, loin de là, lit-on dans le document-thème du dernier congrès.

"Il y a encore chez nous de l'injustice, de la pauvreté et d'autres plaies sociales.

"Il s'agit plutôt de réaliser que notre système socio-politique, basé sur les libertés de décisions et de choix pour l'individu, nous a déjà apporté plus qu'à la très vaste majorité du genre humain et qu'il puise à des valeurs fondamentales d'une extrême importance pour le bonheur et l'épanouissement de l'homme et le progrès de la société".

"Il y a chez les hommes d'affaires, nous le savons tous, beaucoup d'intolérance, lit-on plus loin. Celui, par exemple, qui accepte d'être le porte-parole d'un groupe et d'aller, pour ce groupe, faire la bataille sur la place publique a besoin d'être exceptionnel et de ne pas se tromper. Et même là, il en est, et non pas des moindres, qui ne se géneront pas pour lui reprocher sévèrement la moindre défaillance. Aussi, ne connaissons-nous pas beaucoup de héros en ce domaine dans le monde des affaires".

Intolérants mais non conservateurs

"Intolérants, les hommes d'affaires sont donc prêts à se le faire dire. Mais pas à être traités de conservateurs.

"Un des préjugés les plus enracinés à l'égard de l'homme d'affaires est son conservatisme. Pourtant, il est celui par lequel la technologie et les changements d'habitude de vie les plus profonds ont atteint la population. A qui d'autre peut-on attribuer la coordination et l'agencement des ressources humaines et matérielles qui ont rendu accessibles à la masse, l'automobile, l'avion, le transistor, la télévision, l'ordinateur, l'automation et toutes ces inventions qui sont les symboles et l'essence même du changement, de l'amélioration de nos conditions de vie?"

Bref, à ceux qui les taxent de conservatisme, les hommes d'affaires répliquent qu'au contraire, ils sont des innovateurs.

L'appui au pouvoir

Mais on a beau être innovateur, on ne fera certes pas la révolution. Et si les chambres de commerce se lancent dans l'arène politique, c'est pour la défense du pouvoir en place, non pour le combattre.

"Au point où nous en sommes, alors que la légitimité et l'autorité même des gouvernements sont mises en cause dans certains conflits, la première responsabilité de tout citoyen responsable est de supporter l'essentiel, soit la légitimité et l'autorité du gouvernement en place, quel qu'il soit.

"Au lieu de le critiquer sévèrement pour ses fautes de tactique, nous devons rechercher avec lui des solutions concrètes et pratiques de régler les conflits en cours, de les régler sans verser dans l'anarchie ou la dictature.

"Sachant combien est difficile l'exercice de l'autorité, de grâce, aidons ceux qui ont accepté la très lourde tâche de s'en occuper pour nous dans le domaine public. Ceci ne nous empêchera pas de les juger selon leur mérite aux prochaines élections. Mais d'ici là, faisons pour eux ce que l'on aimerait qu'il soit fait pour nous si nous étions à leur place".

Le quartier général de la Chambre de commerce de Montréal et du Montreal Board of Trade, Côte du Beaver Hall.

Au PQ, le goût du pouvoir n'efface pas l'esprit critique

par Lysiane GAGNON

"ON est tellement occupé à faire de la politique entre nous, à l'intérieur du parti, qu'on oublie d'en faire à l'extérieur..." L'homme qui parle est "un vieux de la vieille", qui a participé à la fondation du Parti Québécois et a été deux fois candidat. Il n'est pas découragé, mais il est inquiet: "Il va falloir que des choses changent."

Il dit presque textuellement ce que d'autres militants du PQ, plus jeunes et plus à gauche que lui, répètent de leur côté: non, il n'y a ni putsch ni affrontement direct à l'horizon, et personne d'ailleurs ne semble en souhaiter, mais des réformes s'imposent au sein du PQ.

Un malaise? Oui. Il s'agit, plus précisément, d'une somme de malaises divers.

Plus que jamais ces temps-ci, le Parti québécois laisse transparaître sa véritable nature: une sorte d'"union nationale" regroupant des milliers de gens de diverses tendances (du centre-droit à la gauche modérée) autour de l'objectif de l'indépendance. La relative mise en veilleuse de cet objectif (avec le projet du référendum) a pour effet d'accentuer les conflits latents entre ces diverses tendances.

Dans la mesure où le PQ axe de moins en moins sa stratégie autour de l'indépendance, c'est la dimension socio-économique de l'engagement politique qui émerge... et c'est là-dessus, justement, qu'il n'y a pas de consensus au sein du parti. Autrement dit, tout le monde était d'accord sur l'indépendance. Sur son contenu — sur le type de société qu'on souhaite —, beaucoup moins.

Divers groupes...

Le malaise atteint, sous des formes diverses, divers groupes: des ex-rinistes qui trouvent que le PQ compromet, en le diluant au niveau du programme et de la stratégie, l'objectif de l'indépendance; d'ex-créditistes ou alors des gens très implantés en milieu rural, qui trouvent que le PQ est aux mains d'intellectuels urbains; d'ex-libéraux qui trouvent que le PQ est victime de structures beaucoup trop lourdes et d'une tendance marquée à la bureaucratie; des groupes de gauche qui trouvent que le PQ effectue un virage à droite et se distingue de moins en moins du parti libéral.

Les critiques dirigées contre le président René Lévesque sont moins discrètes, moins réservées qu'auparavant, et viennent de diverses tendances.

On lui reproche en substance, d'un côté comme de l'autre, de mal supporter la critique ou la contestation (même modérée), d'écouter peu de gens ou alors toujours les mêmes. Les grands barons du parti — y compris ceux qui pourraient songer à le remplacer un jour — restent, dans leurs interventions publiques au moins, étroitement solidaires. C'est de plus bas que montent les reproches et l'insatisfaction.

La pointe de l'iceberg

Beaucoup de militants reprochent à Lévesque la désinvolture dont il a fait preuve à l'endroit du député fédéral Joyal, qui s'est mis en vedette dans la bataille des Gens de l'Air.

"Le PQ aurait dû embarquer là-dedans, estiment plusieurs militants, ou au moins, s'abstenir de dénigrer Joyal parce qu'il portait le flambeau du français dans les airs."

Lévesque avait accusé M. Joyal de se faire du capital politique. Genre d'escarmouche devenue presque classique au PQ: sitôt après, le leader parlementaire Robert Burns et Guy Bisaillon (candidat dans Ste-Marie) allaient faire front commun avec Joyal pour la cause des Gens de l'Air, en signalant publiquement qu'ils se démarquaient ainsi de Lévesque.

"Encore une bataille dont le PQ est absent. Comme pour la loi 22, alors que les dirigeants ont refusé de mobiliser les militants. Comme pour beaucoup d'autres conflits locaux, dans lesquels le PQ refuse de s'impliquer en tant que parti...", poursuit-on.

Car ces incidents autour de Joyal ne sont, en effet, que la pointe de l'iceberg. Le fondement de l'iceberg, impossible de le cerner précisément, mais on peut quand même voir que cette escarmouche cristallise diverses insatisfactions.

Les syndicats... et les chiens de faïence

Autre crise, latente celle-là et qui n'a pas encore éclaté, mais qui est plus profonde: les relations du PQ et des syndicalistes. "Pendant les dernières négociations du secteur public, raconte une militante de Montréal-centre (qui regroupe 17 associations de comté montréalais), l'exécutif national et les militants de gauche se sont observés comme des chiens de faïence.

"Si Lévesque était allé trop loin dans sa dénonciation des syndiqués, on aurait convoqué un conseil national spécial (les statuts du parti prévoient que 20 présidents de comté peuvent en exiger un). De son côté, il est probable que si Montréal-centre, par exemple, avait trop appuyé les syndicats, Lévesque serait intervenu publiquement. On s'est surveillé comme ça pendant des semaines, et finalement, le PQ n'a rien fait, sauf à peu près ménager la chèvre et le chou."

Parmi les dirigeants du PQ, plusieurs analyseront ces événements bien différemment: pour eux, cette réserve de bon aloi envers "les ou-

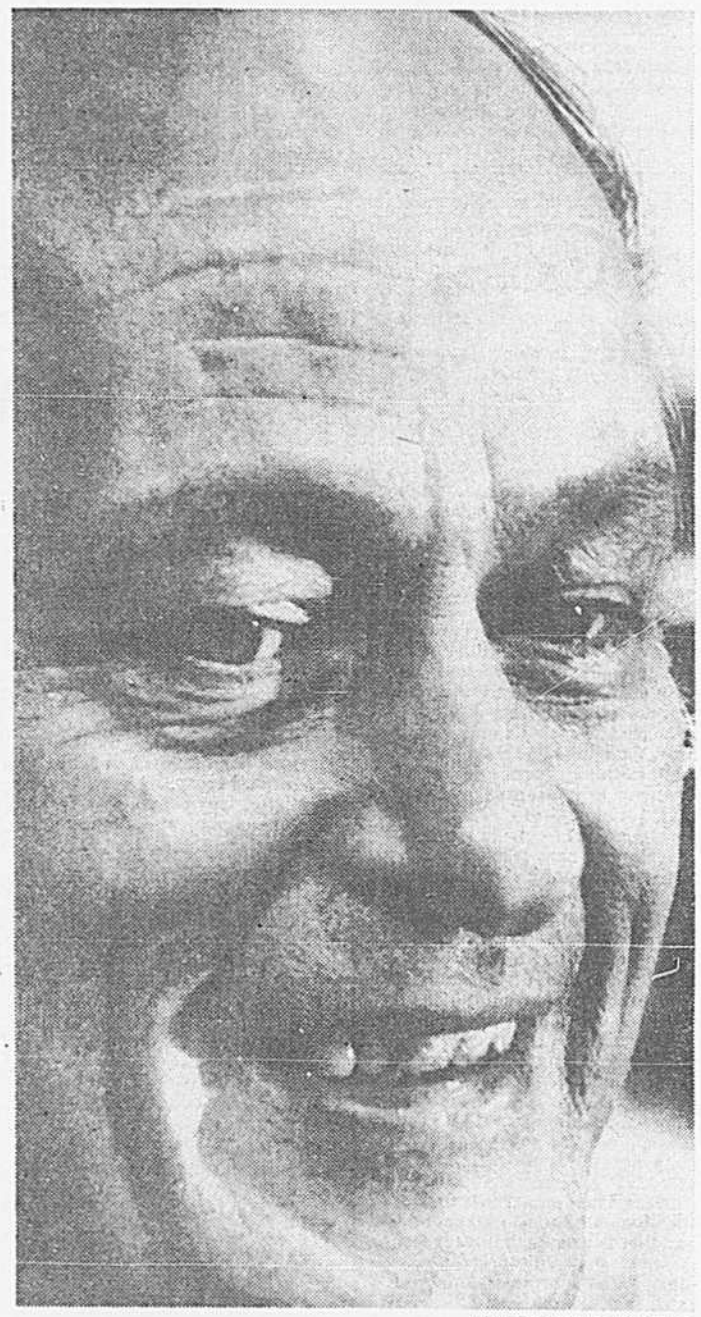

photo Robert Nadon, LA PRESSE

On est moins discret dans ses critiques du président du parti et l'on commence à se méfier de l'exécutif où l'emprise de René Lévesque est à peu près incontestée.

trances des syndicats" est le fait de l'immense majorité du parti, l'aile gauche a pris de la maturité, et il ne manque plus qu'une chose — ardemment souhaitée par les dirigeants du PQ — pour que le parti soit définitivement purgé des rares éléments d'"extrême-gauche" qui y restent: la fondation d'un parti des travailleurs.

Pourtant, tel n'est pas l'avis des militants de Montréal-centre — qui, il faut le souligner, sont eux-mêmes fort mal considérés par l'extrême-gauche, et qui, sur l'éventail politique montréalais, apparaissent aujourd'hui comme des socialistes très modérés.

Ces derniers pensent plutôt que le parti se trouve de plus en plus paralysé, ou neutralisé, par ses tendances internes, et, comme l'explique l'un d'entre eux, qu'il s'agit d'un affrontement profond entre deux conceptions du parti.

Le programme: rentable ou non?

"Ainsi, dit-il, il n'est pas nécessaire d'applaudir à la grève des hôpitaux. Mais on aurait dû profiter de ce conflit pour expliquer ce qu'on ferait, nous, à la place du gouvernement.

"Notre programme — dont les dirigeants parlent de moins en moins, le dit clairement, que nous aurions un parti-pris en faveur des travailleurs, que nous favorisons des formules d'autogestion à l'intérieur d'un cadre de politiques générales... On aurait pu signaler que les exigences salariales peuvent être réduites si les travailleurs peuvent participer aux décisions, que ce serait, avec le programme du PQ, le cas dans les hôpitaux et aussi dans l'enseignement... on a un modèle de société différent à présenter: une social-démocratie avec un aspect très sécuritaire parce que la population aurait divers mécanismes de contrôle.

"L'exécutif national a tendance à penser que ce ne serait pas électoralement rentable d'insister sur tous ces aspects — et bien d'autres — du programme. Je ne le crois pas.

Prochain débat: le manifeste...

"Il est vrai, poursuit-il, que les exécutifs de comté, à travers le Québec, sont aujourd'hui formés de gens plus âgés, plus implantés dans leur milieu qu'auparavant. Ça ne veut pas dire qu'ils sont plus à droite. C'est sûr qu'il y a des choses à réviser dans le programme, mais ce qu'on constate, c'est que sur tous les points où le PQ innove, les dirigeants n'en véhiculent même pas les grandes lignes."

D'une certaine façon, ce débat porte sur la stratégie, les uns estimant qu'il vaut mieux "arrondir les coins" du programme, les autres croyant au contraire que ce n'est qu'en se différenciant très clairement du parti libéral que le PQ sera porté au pouvoir.

A ce sujet, on peut s'attendre à ce que le manifeste préparé sous la direction de l'exécutif — et qui a pour but de simplifier, en revisant certains aspects, les grands chapitres du programme du PQ —, déclenche quelques dissensions entre les partisans de ces deux tendances.

Il se pourrait que ce soit le chapitre consacré à l'éducation (dont Lévesque s'est personnellement chargé) qui provoque les plus durs débats. Lévesque proposerait à ce chapitre des options nettement plus "centristes" — mais plusieurs diront: plus réalistes — que celles qu'évoquent le programme officiel du parti.

Autant de choses qui se répercuteront peut-être jusqu'au prochain congrès de février, dont une avant-première devrait avoir lieu au conseil national du début d'octobre.

Un débat par structures interposées...

Mais dans ce débat incessant, qui se déroule au demeurant sur un mode démocratique sans aucun équivalent dans les autres partis politiques, d'autres motifs de méfiance s'entremêlent et brouillent les cartes.

Ainsi, les principaux dirigeants du parti conservent la crainte de voir leurs militants de gauche répéter ce qu'ils estiment être de ridicules erreurs tactiques — prôner l'avortement sur demande, par exemple. Par ailleurs, la gauche du parti a développé depuis quelques années une énorme méfiance envers l'exécutif du parti, qu'on accuse de vouloir court-circuiter les structures intermédiaires. (Cette méfiance se cristallise autour de Lévesque, dont l'emprise sur l'exécutif est incontestable et d'ailleurs à peu près incontestée).

D'où un incessant jeu de balance entre le conseil national (où toutes les tendances peuvent s'exprimer, via les exécutifs de comté et de régions) et l'exécutif, les membres les plus bouillants de l'aile parlementaire faisant en quelque sorte la navette entre ces deux axes, forts de cette assurance que leur donnent, par rapport aux autres, leurs propres victoires électorales.

Mais, phénomène nouveau, l'insatisfaction face à l'image publique que projette le PQ semble s'étendre à d'autres groupes, dits modérés. Là aussi, on a tendance à reprocher au PQ un manque de "présence", mais ici les reproches et les "solutions" peuvent différer beaucoup d'un groupe — et d'une région — à l'autre.

Des candidats fédéralistes...?

Plusieurs — surtout parmi ceux qui ont des expériences antérieures dans "les vieux partis" — décèlent des failles importantes dans une organisation électorale dirigée par des urbains relativement jeunes et "intellectualisés".

D'autres — parmi les indépendantistes de longue date — appréhendent les effets de la "course au pouvoir" sur leur parti, craignent la dilution de l'idée d'indépendance, et s'indignent de voir les dirigeants du PQ solliciter la candidature de fédéralistes avoués (Claude Castonguay par exemple). Des conventions orageuses s'annoncent dans les comtés où l'Establishment du parti entend "réserver" la place à des personnalités de l'extérieur, prestigieuses et "rassurantes", au détriment de militants de longue date.

Nombreux enfin sont ceux qui, quelle que soit leur tendance idéologique, s'intuiètent de constater chez leurs dirigeants une sorte de volonté d'étouffer la dissidence.

Autre élément à retenir — car c'est un phénomène qui irrite de plus en plus de membres, et pour divers motifs: avec une cinquantaine de permanents salariés, non seulement au secrétariat national et au parlement mais aussi à travers les régions, le PQ est le parti le plus bureaucratisé, celui dont les structures sont les plus lourdes, et le tableau se complique du fait que plusieurs permanents prennent eux-mêmes parti pour un clan ou pour l'autre.

Mais il faut aussi retenir ceci: ce parti, qui croit s'être considérablement rapproché du pouvoir, comme semblent au moins l'indiquer les sondages qui font état d'un taux élevé d'insatisfaction envers le gouvernement, ce parti-là parait rempli de militants qui ont conservé un sens critique soutenu, et dont beaucoup semblent très soucieux de ne pas tout sacrifier "au pouvoir pour le pouvoir".

Comme si ces derniers, connaissant ce grand enseignement de l'Histoire qui veut que le pouvoir corrompt, entendaient resserrer de plus en plus leur surveillance sur l'intégrité du parti, et ils le disent à peu près comme ceci — c'est une phrase qu'on entend souvent au PQ: "Si on multiplie les compromis aujourd'hui, qu'est-ce que ce sera quand on sera au pouvoir?"

En Suède, la sociale démocratie contre le capitalisme bourgeois

par Pierre SAINT-GERMAIN
envoyé spécial à Stockholm

APRES AVOIR dépensé au moins six millions de dollars provenant en bonne partie des syndicats et reçu l'aide de plus de 300,000 militants recrutés dans la grande centrale ouvrière du pays (LO), la social-démocratie dirigée par M. Olaf Palme et alliée aux communistes joue demain sa tête contre celle des partis bourgeois (comme on dit ici) dans des élections législatives à la proportionnelle dont l'issue demeurera incertaine jusqu'à la toute fin.

Il s'agit de savoir si les 6 millions de Suédois appelés aux urnes veulent conserver un gouvernement socialiste non marxiste qui exerce le pouvoir depuis 44 ans et qui a fait de ce pays l'un des plus avancés au monde pour ce qui est du niveau de vie, du bien-être et de la sécurité sociale.

Le dernier sondage scientifique publié jeudi prévoit que la social-démocratie et sa béquille, une béquille communiste, arracheront de justesse la victoire par 175 sièges et 48.9% des voix contre 174 sièges et 48.4% des voix aux trois partis d'opposition: les centristes, les conservateurs et les libéraux suivant leur ordre d'importance.

Une marge aussi mince laisse place à l'incertitude et même à la possibilité que les formations capitalistes coiffent leurs adversaires de gauche au fil d'arrivée. Dans ce cas, nul ne sait comment les vainqueurs parviendraient à gouverner, étant donné qu'ils ne disposent ni d'une direction unique, ni d'une plate-forme commune pour remédier aux maux attribués au gouvernement sortant: les lourds impôts exigés par l'Etat-providence, une bureaucratie grandissante et l'intervention graduelle de l'Etat pour collectiviser l'économie et la société par le biais des syndicats qui constituent l'épine dorsale du parti de M. Palme.

La social-démocratie tente de convaincre le corps électoral, particulièrement les 500,000 électeurs âgés de 18 ans appelés à voter pour la première fois, mais assez blasés, que le capitalisme bourgeois ne pourra combattre le chômage — seulement 2 p. 100 présentement — et maintenir le haut niveau de vie des Suédois face à la crise économique que connait le monde occidental.

Les promesses

Le gouvernement sortant promet aux travailleurs:

—une fiscalité moins écrasante visant à limiter les hausses de salaire;

—la surveillance des prix en vue de réduire l'inflation dont le taux est de 10%;

—la création de centrales nucléaires pour couvrir les besoins croissants en électricité du pays;

—d'autres mesures sociales, dont une cinquième semaine de vacances pour tout le monde.

Il est difficile pour beaucoup de Suédois de lâcher cette social-démocratie qui, dans un cadre pluraliste mais que certains qualifient de "prison douce", leur assure ce qui n'existe pas dans bien d'autres pays, même si le coût de la vie (logement, alimentation, etc.) est de 30 à 40% plus élevé qu'au Canada, selon des sources de notre ambassade à Stockholm.

Les avantages sociaux, plus importants que ceux dont jouissent les Québécois et les autres Canadiens, s'ajoutent à des salaires enviables. Par exemple, les salaires annuels des ouvriers d'une industrie, selon des données de 1975, variaient entre $8,300 et $11,000 pour une semaine de 36 heures — laquelle devrait être réduite à 30 heures, demandent les syndicats.

Le fardeau fiscal

Il est clair que ce bien-être suppose beaucoup d'impôts. C'est l'un des principaux arguments que l'on agite contre la social-démocratie. Les taxes de toutes sortes et les cotisations à la sécurité sociale grugent en moyenne plus de la moitié, dit-on, du revenu des travailleurs et atteignent jusqu'à 75% dans le cas des cadres supérieurs.

L'un d'entre eux me disait: "Mon père était pour le parti social-démocrate, mais je vais voter contre. Pour tout ce que je paie à l'Etat et aux syndicats, je n'utilise pas la moitié des services qui me sont offerts en échange. Je me trouve à supporter plus que de raison le confort d'autres individus tout en buchant plus fort qu'eux. Ce mode d'égalité sociale favorise les paresseux ou encourage à la paresse. Il devrait être révisé.

"J'ai d'ailleurs la certitude que les partis bourgeois ne pourraient pas remettre en cause l'essentiel de ce que la social-démocratie nous a apporté et je considère qu'il faut battre Palme pour l'empêcher d'aller plus loin encore dans la socialisation du pays. Ça suffit comme ça!"

L'entreprise privée

Bien que l'entreprise privée — réglementée il est vrai — domine largement en Suède, il n'est cependant pas question de nationalisation massive — seuls le téléphone, le télégraphe, les chemins de fer notamment le sont vraiment.

Cependant, les partis bourgeois se sont efforcés de lancer un débat idéologique sur la socialisation, la concentration des pouvoirs par l'Etat et les syndicats, ainsi que sur la décentralisation.

Monsieur Palme s'en est tiré en indiquant que tout cela serait discuté à fond après les prochaines élections en 1979 (le peuple est consulté tous les trois ans en Suède). Les "fonds de salariés" seraient alimentés par 20% des bénéfices de toutes entreprises employant plus de 20 personnes en vue de l'acquisition d'actions dans ces entreprises. Les syndicats en assumeraient la gestion.

Cela mènerait selon les partis bourgeois à une prise en main de l'entreprise privée par l'Etat et la social-démocratie, laquelle toutefois jure de ne pas vouloir s'emparer des moyens de production mais les contrôler.

Les électeurs connaissent donc le pour et le contre. Le socialisme démocratique ou le capitalisme bourgeois, ne cesse-t-on de répéter. La réponse des électeurs est attendue avec impatience dans tout l'Occident — y compris le Canada.

Jusqu'ici, Clark a de quoi être content de sa tournée en Europe

par Denis LORD
envoyé spécial à Paris

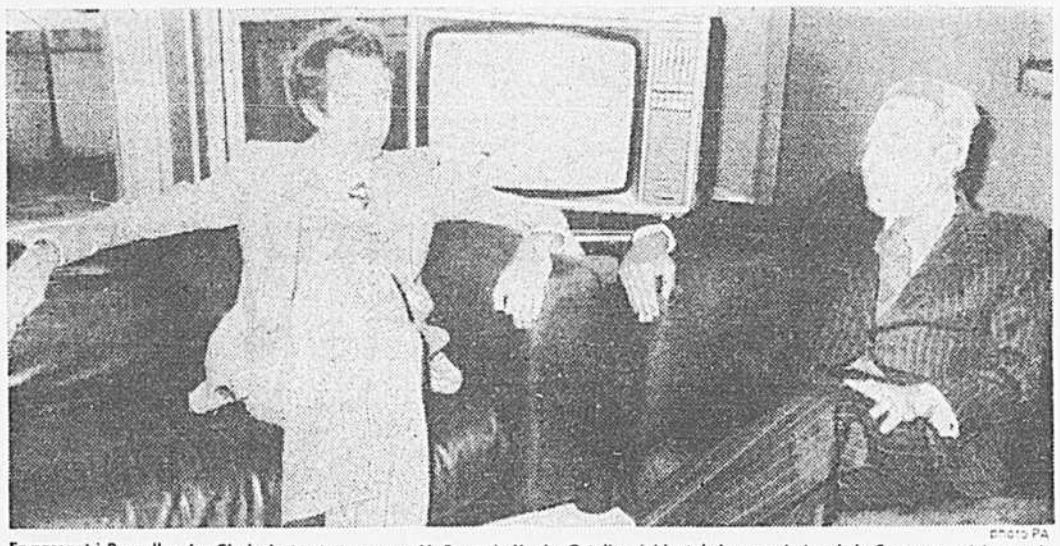

photo PA

En passant à Bruxelles, Joe Clark s'est entretenu avec M. François-Xavier Ortoli, président de la commission de la Communauté économique européenne.

EN FRANCE, l'importance qu'on accorde à un homme politique étranger se mesure au nombre de ministres qui consentent à le recevoir. Ce cliché qu'on entend dans tous les coquetels diplomatiques ne vaut sans doute pas que pour la France. Il indique bien cependant que Joe Clark a de bonnes raisons de se réjouir de sa "performance" auprès des autorités françaises.

En trois jours et demi, il a serré la pince d'une bonne demi-douzaine de ministres, dont l'un des poids lourds du nouveau gouvernement Barre, M. Michel Poniatowsky, le ministre de l'intérieur.

Pour un homme politique qui ne peut encore parler qu'au nom d'un parti écarté du pouvoir, le fait mérite sans doute d'être signalé, surtout si on se rappelle que son prédécesseur, M. Robert Stanfield, n'avait eu droit qu'à une seule rencontre ministérielle lors de sa visite en France, en 1970.

Malgré tous les efforts déployés par les diplomates canadiens pour lui déblayer le terrain, M. Clark n'a toutefois pas réussi à passer les portes de l'Elysée et à s'approcher du Président de la République. Quant au Premier ministre Raymond Barre, tout entier occupé à préparer le plan de lutte à l'inflation qu'il doit livrer à la nation française mercredi prochain, il n'a même pas pu respecter l'engagement pris par son prédécesseur, M. Jacques Chirac.

Une entreprise politique

Mais qu'importe. Pour le chef de l'opposition, l'important c'est encore d'additionner les poignées de main et, depuis le début de sa tournée européenne, il s'est fait connaitre de suffisamment de gens importants pour estimer à bon droit avoir marqué des points.

Du premier ministre belge au Pape Paul VI en passant par les gros canons de l'OTAN et du Marché Commun et par des hommes d'affaires puissants, le député de Rocky Mountain a un tableau de chasse dont il n'est pas peu fier, même s'il n'est pas parvenu à vaincre l'indifférence des dirigeants politique de l'Allemagne de l'Ouest et celle de la presse européenne en général.

Car, personne ici ne fait même semblant de l'ignorer, ce périple de plus de deux semaines dans les pays du Marché Commun ne vise aucunement à séduire les Européens. C'est une entreprise politique qui a pour but premier de stimuler davantage l'intérêt que M. Clark soulève dans l'électorat canadien depuis son élection à la tête du parti conservateur. Comme le dit un diplomate canadien, "Il rencontre des Européens mais c'est aux Canadiens qu'il parle".

Jugeant qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, M. Clark ne manque d'ailleurs pas l'occasion de relier la considération officielle dont il est l'objet ici au fait que les sondages le font maintenant apparaitre comme un aspirant sérieux au poste de premier ministre.

Jeunesse... et naïveté

Sur le plan personnel, M. Clark a surtout impressionné par sa jeunesse et par le peu de profondeur de ses idées sur l'Europe.

A chaque descente d'avion, une même exclamation fuse inévitablement chez ceux qui le rencontrent pour la première fois: "C'est lui Joe Clark? Ce qu'il a l'air jeune!" En le voyant, un correspondant canadien en Europe se demande même, un peu méchamment, qui est ce fameux chef conservateur dont il est vient de croiser un jeune collaborateur.

Il faut dire que, la fatigue du voyage s'accumulant, M. Clark cache plus difficilement ses manières un peu gauche de grand garçon timide. En Europe, plusieurs ont peine à déceler en lui la promesse qu'une nouvelle force politique doit s'élever contre les libéraux et les renvoyer dans l'opposition pour la première fois en quinze ans.

Quant à son ignorance des questions européennes, il la reconnait tout de go insistant justement sur le fait qu'il est venu ici un peu comme à l'école pour s'éduquer aux réalités politiques du vieux continent et tenter de donner à son parti la politique étrangère qui lui fait défaut depuis longtemps.

L'autre soir, le chef conservateur admettait lui-même avoir cru à tort, par exemple, que les partis socialistes s'équivalent à peu près tous d'un pays d'Europe à l'autre. Son expérience lui a fait découvrir qu'ici comme chez nous, les partis politiques sont intimement liés aux réalités nationales.

Il éprouve encore de la difficulté, fait par contre remarquer un expert canadien, à saisir que le parti communiste italien possède des racines beaucoup plus profondes que la simple protestation contre le pouvoir démocrate-chrétien ou la situation économique.

Situation ambiguë

La tournée de M. Clark met d'autre part en lumière l'ambiguïté qui entoure la fonction de chef de l'opposition dans le système de gouvernement de style britannique que nous connaissons.

On a beau répéter que le chef de l'opposition remplit un rôle essentiel dans les institutions démocratiques canadiennes, les hommes politiques européens ont du mal à s'en convaincre quand ils voient arriver cet homme pauvre en ressources humaines et matérielles, peu renseigné sur l'état des dossiers ouverts entre le Canada et les pays d'Europe, et qui voyage en classe économique aux frais de son parti politique plutôt qu'à ceux du gouvernement fédéral.

A l'étranger, le chef de l'opposition a droit sensiblement aux mêmes égards qu'un ministre en visite privée, c'est-à-dire par exemple qu'il est accueilli à l'aéroport (quand ce n'est pas à sa sortie d'un autobus nolisé) par l'ambassadeur canadien et un fonctionnaire du protocole du pays hôte. Mais au lieu d'être accompagné par une imposante délégation d'experts et de conseillers de toute sorte, M. Clark, ses trois collègues, leurs épouses et la demi-douzaine de journalistes canadiens qui le suivent ne disposent en tout que de deux personnes ressources qui servent à la fois de conseillers, de recherchistes, de rédacteurs de discours, d'attachés de presse et de responsables de l'organisation matérielle.

Le chef conservateur a beau pouvoir compter sur "l'entière collaboration" des ambassades canadiennes partout où il passe, sa tournée prend forcément un certain caractère d'improvisation et même parfois d'amateurisme.

Double ignorance

Le caractère des discussions entre M. Clark et ses hôtes s'en ressent aussi. Il ne déborde que rarement le cadre des exposés très généraux de principes qui, dans le cas au moins du visiteur canadien, reflète des intentions qui n'ont même pas encore atteint le niveau de promesse électorale. Du côté français, le problème était encore accentué par le fait que la plupart des ministres qui l'ont reçu n'occupent leur portefeuille que depuis quelques semaines et connaissent mal leurs responsabilités propres.

Ironiquement, c'est en quelque sorte au gouvernement Trudeau que M. Clark doit de pouvoir se présenter devant autant de personnalités comme "le futur premier ministre du Canada".

En effet, c'est seulement après avoir été avisées d'Ottawa que la visite avait l'approbation formelle du gouvernement que les missions canadiennes en Europe ont pu entreprendre les longues démarches nécessaires à l'organisation de rencontres matérielles.

Dans les milieux diplomatiques canadiens, on a d'ailleurs laissé entendre à plusieurs reprises qu'Ottawa n'a pas lésiné sur la chose et que le mot d'ordre aux ambassadeurs était de fournir l'assistance que pouvait requérir les représentants de l'opposition.

Poursuivant sur la même lancée, un membre du personnel diplomatique canadien confiait que tout se passe comme si Ottawa fournissait délibérément à M. Clark toutes les occasions possibles de se "surexposer" dans l'opinion publique, avec peut-être l'espoir secret d'une chute aussi rapide que l'a été son ascension.

la semaine

PAR REGINALD SPINHAYER

Moins de deux semaines après qu'un sondage eut indiqué que son Parti libéral ne recueillait plus l'appui que de vingt-neuf pour cent de la population canadienne, le premier ministre fédéral Pierre Elliott Trudeau a procédé à un remaniement majeur de l'administration gouvernementale d'Ottawa, où neuf membres de l'équipe ministérielle ont changé de portefeuille tandis que trois autres démissionnaient et que sept députés à peu près inconnus faisaient leur entrée dans le cabinet.

Les démissionnaires sont respectivement M. Bryce Mackasey, anciennement de la Consommation, des Corporations et des Postes, ainsi que M. Charles Drury, des Travaux publics, et M. Mitchell Sharp, président du Conseil privé et président de la Chambre. Parmi les nouveaux venus figurent deux femmes et un Amérindien, le premier aborigène à entrer au gouvernement dans l'histoire du pays.

Le principal artisan de l'abolition de la peine capitale, M. Warren Allmand, précédemment solliciteur-général, a été muté aux Affaires indiennes. Quant au ministre des Transports, M. Otto Lang, qui a récemment maintenu l'exclusion du français un peu partout dans l'aviation commerciale et le ciel du Québec, il garde son poste.

Le chômage québécois à un niveau record

Statistique Canada a révélé que le taux de chômage s'est élevé à 9.1 pour cent au Québec durant le mois dernier, touchant 236,000 personnes et constituant un record depuis quinze ans en août.

Dans l'ensemble du Canada, on a enregistré en moyenne 7.3 pour

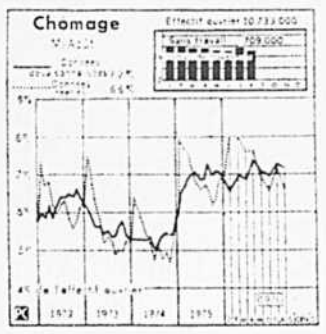

cent de sans-travail durant le mois dernier, comparativement à 7.2 le mois précédent.

Le compte séparé dans les autres provinces a indiqué un taux de chômage de 5.8 pour cent en Ontario, 8.3 en Colombie-Britannique, 14.9 à Terre-Neuve, 11.9 au Nouveau-Brunswick, 11 en Nouvelle-Ecosse, 4 p.c. en Alberta et au Manitoba, ainsi que 4.7 en Saskatchewan.

E.-U: les usines Ford fermées par une grève

Parvenus à l'expiration de leur contrat de travail sans avoir obtenu ce qu'ils voulaient pour le suivant, 170,000 ouvriers des usines d'automobile Ford ont entrepris une grève susceptible d'entrainer des centaines de milliers de mises à pied dans des industries connexes aux Etats-Unis, où des élections présidentielles auront lieu le 2 novembre.

Les grévistes, dont le salaire actuel moyen est de $275 par semaine, disposent d'un fonds de $175 millions qui leur permettrait de subsister pendant quatre mois sans leurs chèques de paye.

Le futur contrat collectif des employés de Ford doit servir de base à ceux de tous les autres travailleurs américains affiliés au puissant syndicat des Travailleurs unis de l'automobile (TUA), soit environ 800,000 personnes.

Les réfractaires de l'école française

Déclarant notamment que "ceux qui veulent du français ici n'ont qu'à partir en France" et "Pas d'école française, pas d'école bilingue, mais l'école anglaise, un point c'est tout!", plusieurs milliers d'immigrants de la région de Montréal ont participé aux manifestations désormais rituelles contre l'obligation théorique d'envoyer leurs enfants au secteur français de l'enseignement si les petits ne sont pas étiquetés comme anglophones par des examinateurs mandatés en vertu de la Loi 22.

Sympathiques aux parents réfractaires, les principaux d'une quarantaine d'écoles anglaises ont fait serrer les rangs à leurs élèves réguliers pour accueillir quelque huit cents enfants qu'on attendait ailleurs.

Piraterie aérienne: la France a joué et gagné

Une controverse internationale s'est engagée relativement à l'intransigeance du gouvernement de la France à l'endroit de pirates de l'air qui avaient détourné un aérobus dans le ciel des Etats-Unis mais qui furent capturés quarante-quatre heures plus tard sur l'aérodrome parisien Charles de Gaulle,

où les autorités leur ont offert le choix entre "une reddition paisible et la guillotine".

Les pirates, cinq séparatistes yougoslaves établis aux Etats-Unis et l'épouse américaine de l'un d'eux, avaient menacé de massacrer les cinquante passagers qu'ils détenaient en otages dans "leur" avion moyen-courrier Boeing 737 de la compagnie TWA.

La police française a ouvert les négociations en crevant les pneus de l'appareil dès son atterrissage après son voyage via Montréal, Terre-Neuve et l'Islande.

Les ennuis de la police, au Québec

Mécontentes par les mesures anti-inflationnistes qui limitent leurs augmentations de salaire, quelque 4,000 policiers municipaux d'environ 165 agglomérations urbaines du Québec ont bruyamment manifesté dans la capitale provinciale avant de recourir à d'autres mesures de protestation variant entre des grèves déguisées et des fantaisies vestimentaires.

Dans la région de Montréal, où les 5,200 policiers de la Communauté urbaine sont en dehors du conflit précité, des tensions persistent en raison de la suspension sans solde de deux détectives qui rejettent un reglement leur interdisant le port de la barbe.

Entre-temps, un sous-officier de la CUM a comparu en Justice pour avoir prétendûment fait modifier les dossiers de certaines affaires judiciaires par des fonctionnaires sensibles aux pots-de-vin, affaire sur laquelle beaucoup de lumière reste à venir.

La poudrière africaine: Kissinger en médiation

Le ministre américain des Affaires étrangères, le Dr Henry Kissinger, est arrivé en Afrique australe pour ouvrir une médiation visant à empêcher l'éclatement d'un conflit généralisé entre divers pays africains et les deux derniers bastions colonialistes du continent, la république d'Afrique du Sud et la Rhodésie, où des minorités blanches conservent jalousement tous les

pouvoirs politiques au mépris des majorités indigènes.

Considérée comme ayant fort peu de chances d'aboutir, l'initiative de Washington a débuté pendant que de nouvelles émeutes portaient à plus de 360 le nombre des personnes tuées depuis le mois de juin en Afrique du Sud, où les Blancs constituent seize pour cent de la population de 25.7 millions d'habitants.

En Italie, deux tremblements de terre d'une violence excédant six points à l'échelle Richter ont encore semé panique et désespoir dans la ville d'Udine et six autres agglomérations du nord-est du pays, où un millier de personnes sont mortes lors d'un premier séisme majeur le 6 mai dernier.

performances

La CLI met les pilotes au pas

LA COMMISSION de lutte à l'inflation vient de réduire les hausses salariales accordées aux 2,000 pilotes des sociétés Air Canada et CP Air. Dans le cas d'Air Canada, l'augmentation de 9.01 pour cent est baissée à 7.49. Dans le cas de CP Air, on passe de 10.95 pour cent à 7.13. La commission souligne que les hausses annuelles ne doivent pas dépasser $2,100. D'autre part, la CLI a aussi signifié une réduction de 8.28 à 8 pour cent de l'augmentation salariale accordée aux enseignants des écoles séparées de l'Ontario pour 1976-1977.

●

LA BANQUE de Montréal a ramené de 18 à 16 cents les frais de chèques personnels. Cette réduction est entrée en vigueur le 15 septembre. La réduction annule l'augmentation annoncée en juin 1975, hausse qu'aucune autre banque n'avait suivi. La banque a également abandonné les frais minimum de 50 cents par mois pour les comptes de chèques.

●

LA PERTE de temps occasionnée par les arrêts de travail dus aux grèves et lock-out s'est établie, en mai dernier, à 707,930 jours-hommes. Au cours de la même période, il y eut 177 arrêts de travail et ils ont affecté 268,076 travailleurs canadiens. Ces statistiques ont été fournies hier par Travail Canada. La perte de temps par rapport au total estimatif des jours ouvrables chez les travailleurs rémunérés dans les secteurs autres que celui de l'agriculture équivalait à 12 jours-hommes par 10,000. Le document mentionne également que sept des 177 arrêts de travail ont eu lieu dans le secteur relevant de l'autorité fédérale. Ceux-ci ont touché 2,551 travailleurs et représentaient 9,950 jours-hommes, soit un pour cent du total.

●

LE PRESIDENT directeur général de RCA Corp. M. Anthony L. Conrad, a démissionné de ses fonctions après avoir reconnu qu'il n'avait pas fait de déclaration d'impôts de 1971 à 1975. Le conseil d'administration de RCA a nommé hier M. Edgar Griffiths en remplacement de M. Conrad. Dans une déclaration à la presse, M. Conrad, a indiqué qu'il entendait corriger ces irrégularités. Il a précisé que le groupe qu'il dirigeait ne s'est pas engagé dans des contributions, paiements ou versements illégaux et que sa situation fiscale personnelle n'avait aucun lien avec les activités de RCA. M. Conrad était devenu PDG de RCA en novembre 1975 après la démission soudaine de M. Robert Sarnoff, le fils du fondateur de la compagnie.

●

LES AUTORITES financières de l'État de New York ont arrangé l'achat par la banque Leumi Trust. Corp., filiale de la banque Leumi d'Israël, d'une petite banque new-yorkaise, l'American Bank and Trust, qu'elles avaient placée sous leur surveillance. Le New York State Banking Department avait déterminé, à la suite d'une enquête, que l'American Bank and Trust, en difficultés financières, conduisait ses affaires de façon imprudente et était engagée dans des pratiques illégales. Il a découvert en particulier que la banque new-yorkaise avait accordé à un financier argentin, Juan Graiver, des montants excessifs de crédit, allant jusqu'à 89 pour cent de son capital. La banque Leumi Trust a des dépôts totalisant $600 millions. Ceux de l'American Bank and Trust sont de l'ordre de $190 millions.

●

LA PROCHAINE vente d'or du Fonds monétaire international aura lieu le 27 octobre prochain, a annoncé hier le FMI. Le Fonds n'a pas précisé suivant quelle méthode sera effectuée cette vente, qui sera la quatrième des 16 ventes, portant sur 780,000 onces chacune, prévues d'ici juin 1978 et espacées en théorie de six semaines en six semaines. Les deux premières ventes, le 2 juin et le 14 juillet, avaient eu lieu suivant le système des enchères hollandaises et la troisième, mercredi dernier, suivant le système des enchères classiques. Les deux premières enchères s'étaient soldées par un prix de vente de $126 et de $122.04 l'once, tandis qu'au cours de la troisième, les cours s'étaient échelonnés de $108.76 à $111. l'once, pour un prix moyen de $109.40 l'once. Cette dernière vente a été suivie d'un redressement des cours du métal jaune sur les marchés mondiaux.

Les Québécois font déjà bon ménage avec le système métrique

—1—

par Alain DUBUC

Il faudra changer 495,000 balances commerciales et industrielles d'ici 1981, l'année "M", date de l'instauration du système métrique au Canada. Et cela ne représente que quelques millions dans le milliard de dollars qu'il faudra consacrer au processus de conversion.

Pour le consommateur, le système métrique, c'est la pinte de lait qui deviendra un litre, ou la température qu'Alcide Ouellet donne maintenant en degrés Celsius. Mais, en fait, des bouleversements bien plus profonds se trament dans les coulisses, notamment dans l'industrie.

Dans le moindre secteur, la métricisation provoquera une réaction en chaîne qui transformera à la fois les techniques de production et le mode de vie des citoyens.

Une auto métrique, pour ne prendre qu'un exemple, ne veut pas simplement dire qu'on roulera en kilomètres. Cela implique aussi l'essence en litres, les outils qui ne s'adaptent plus, les vieux pneus rendus inutilisables, la pression des pneus en kilopascals.

Le constructeur, de son côté, devra transformer sa production de la table du dessinateur à la chaîne de montage. Ses fournisseurs d'acier, de caoutchouc, de verre, de plastique, etc. devront à leur tour suivre le mouvement, et le garagiste devra faire le ménage et remplacer ses outils et modifier ses pompes à essence.

Peu d'industries seront épargnées par ce grand balayage, et les détails les plus infimes de la vie quotidienne seront touchés. Si quelqu'un déménage dans une maison moderne, il y a de bonnes chances que ses vieux stores vénitiens ne fassent plus l'affaire.

Logiquement, on aurait pu s'attendre à une forte résistance de l'industrie face à un tel branle-bas, mais il n'en est rien. Les entreprises, loin de protester, planifient elles-mêmes la conversion dans leurs secteurs, parce que cela permettra des économies à terme.

Pour la première fois, le gouvernement fédéral a réussi à instituer une formule de participation volontaire qui fonctionne. C'est ainsi que la Commission du système métrique, la CSM, accomplit sa tâche avec à peine 50 fonctionnaires et $2.5 millions par année.

Plus de 1,000 volontaires participent aux travaux des 60 comités sectoriels mis sur pied par la CSM.

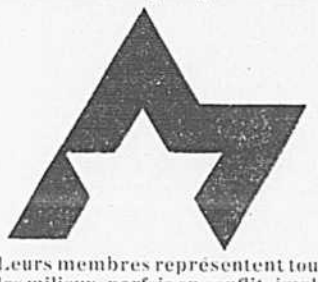

Leurs membres représentent tous les milieux, parfois en conflit, impliqués dans la métricisation de chaque secteur. Pour l'imprimerie, par exemple, le comité regroupe des représentants des journaux, des imprimeries, des éditeurs, des producteurs de pâtes et papiers et du gouvernement, lesquels ont tous des intérêts particuliers à défendre.

Chaque comité définit les échéances, les rythmes de conversion, les nouveaux standards métriques. Le rôle de la commission se "limite" à s'assurer que les plans soient établis et à coordonner entre elles les décisions prises par les différents secteurs.

On imagine sans peine les embouteillages qui pourraient survenir si la planification d'un secteur comme la construction n'était pas coordonnée à celle de l'aluminium, et que les fenêtres étaient plus grandes que les trous.

"La formule du volontariat a permis à la CSM de fonctionner avec une efficacité qu'une grosse machine administrative n'aurait pas pu atteindre", a déclaré à LA PRESSE Réjean Parent, l'un des 18 commissaires de la CSM. "La réponse au programme est un indice de l'intérêt que suscite la conversion", ajoute-t-il.

Le fait que les entreprises permettent à certains de leurs cadres de participer à même leurs heures de bureau aux travaux de la CSM n'est cependant pas une preuve d'altruisme. Pour l'industrie, la métricisation apparaît comme rentable, et surtout, comme inévitable.

"Fournir gratuitement des cadres comporte donc un double avantage pour l'entreprise", selon Parent: "pouvoir contrôler elle-même le processus de conversion, ce qui évite les décrets, et former des spécialistes qui seront utiles lorsque arrivera le temps de la conversion locale."

Jusqu'ici, tout marche sur des roulettes

Jusqu'ici, le programme a bien marché. "À mon grand étonnement et à ma grande satisfaction, nous avons réalisé les objectifs que nous nous étions fixés." Ce bilan partiel, le commissaire Parent l'attribue au fait que la CSM s'était fixé un calendrier réaliste.

La commission, instituée par décret en 1971, avait défini un programme de conversion s'échelonnant sur 10 ans, soit pour 1981, et comportant quatre phases.

Les deux premières phases, l'investigation et la planification, ont été terminées il y a deux ans. Le Canada entre présentement dans la période la plus intense du processus: la mise au point des derniers calendriers et l'implantation.

L'implantation du système métrique est déjà chose faite dans quelques secteurs comme le sucre et les produits laitiers au Québec. Le gros de la conversion s'opérera cependant durant les deux prochaines années, avec la signalisation routière, la construction, le textile.

"Au 11 septembre, 18 des 52 plans de conversion étaient approuvés, et surtout dans l'industrie, où les processus sont plus complexes. Cela représente un retard de six mois par rapport à nos objectifs, ce qui est minime pour un travail qui s'échelonne sur 10 ans. Sous presque tous les aspects, on peut parler d'un succès", ajoute Parent.

"La préparation des plans par des volontaires a très bien marché. Au niveau de la population, notre objectif consistait à sensibiliser les gens au changement, plutôt qu'à les forcer à apprendre immédiatement. Cela est presque atteint.

"L'implantation du Celsius, la première modification du mode de vie, a été réussie. De plus, il ne s'est manifesté aucune opposition organisée au programme, aucune poche de résistance."

Le volontariat a aussi joué en ce qui concerne la sensibilisation du public, selon le commissaire. La CSM ne dispose en effet que d'un budget annuel de $1.2 million pour la publicité et la promotion. "C'est donc dire que les media ont contribué largement à la diffusion de nos messages."

"Le seul bilan négatif que la commission peut tirer, est la faible participation des entreprises individuelles, surtout les PME, au travail de conversion. La CSM travaille surtout en collaboration avec les différentes associations industrielles ou commerciales. Il semble que le relais entre nous et chaque entreprise se fait encore mal", explique Réjean Parent.

Comme dans d'autres domaines, le progrès du système métrique au Québec ne suit pas le même rythme que dans les provinces anglophones. "Du côté des consommateurs, la réponse du public semble plus forte au Québec", d'après Alain Paradis, chargé des relations publiques du CSM au Québec. "L'exemple le plus frappant est celui de l'implantation du Celsius qui a été adoptée rapidement, presque avec enthousiasme, par les media francophones, tandis qu'au Canada anglais, certaines stations de radio diffusent encore la météo dans les deux échelles de mesure.

"Du côté de l'entreprise, le Québec accuse du retard, ajoute Réjean Parent. La présence dans les comtés des différentes associations d'hommes d'affaires québécois est très faible, et quand elles sont officiellement membres, leur participation est souvent symbolique.

"Cela peut s'expliquer en partie par la forte concentration des PME au Québec, qui voient moins facilement que la grande entreprise l'intérêt à plus long terme du système métrique."

Mardi:
Chaque année de retard coûtera $200 millions

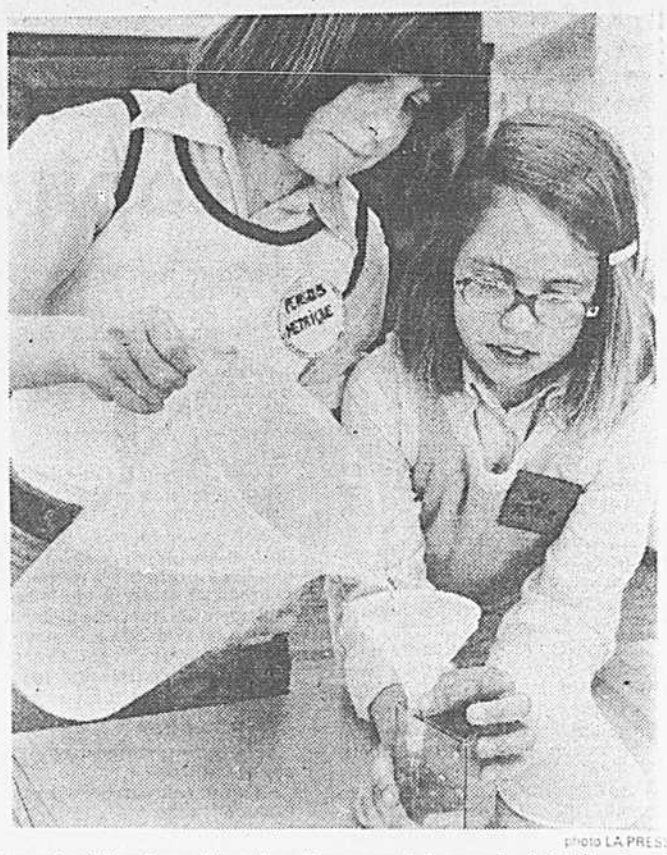

photo LA PRESSE

Il y a cent centilitres dans un litre, et le meilleur moyen de s'en rappeler c'est de l'avoir vérifié.

Le port de Montréal pourra conserver ses $45 millions s'il en justifie l'usage

par Denis MASSE

Le port de Montréal aurait la chance de conserver les fonds de $15.2 millions qu'il a accumulés depuis l'établissement du Conseil des Ports nationaux en 1936, et qu'il était menacé de perdre dans la restructuration des ports canadiens.

Le président exécutif de l'administration portuaire, M. Jean-Marie Chabot, en a arraché la promesse au ministre des Transports, M. Otto Lang, au cours des dicussions qui ont suivi l'énoncé de la nouvelle politique portuaire canadienne, à Charlottetown, plus tôt cette semaine.

La seule condition posée par l'administration centrale au maintien de cet actif substantiel à Montréal, sera la justification de pareil déboursé.

Autrement dit, si la commission locale du port de Montréal a réellement besoin de cet argent et prévoit des investissements pour une telle somme, elle pourra y puiser les fonds nécessaires.

"C'est une proposition très alléchante pour un homme d'affaires de lancer une nouvelle entreprise avec $15 millions en poche", conclut le président, M. Chabot, qui applaudit à la nouvelle formule d'indépendance et d'autonomie locale que promet le projet de loi sur les ports canadiens.

"Justement, précise-t-il, nous avons des projets d'investissement pour au-delà de $100 millions d'ici les vingt prochaines années au port de Montréal; il sera facile de justifier le recours aux $15 millions que nous avons en réserve."

M. Chabot précise alors que l'administration du port désire implanter de nouveaux postes à quai dans l'est de la métropole et de façon générale en arriver à déménager vers Pointe-aux-Trembles les installations désuètes érigées au pied du centre-ville.

Il y aura aussi beaucoup de nouvel équipement à acheter pour peu que l'on veuille suivre l'évolution technologique et offrir aux usagers un outillage à la pointe du progrès.

Le port de Montréal est rentable, assure M. Chabot. S'il y a eu des déficits depuis quelques années, c'est seulement une fois les intérêts de la dette remboursés. Autrement, l'exploitation a rendu des bénéfices.

Ces surplus ont consolidé au cours des années des réserves qui totalisent à l'heure actuelle $15.2 millions.

Le déficit prévu pour l'année en cours est de $1,500,000, mais il sera moindre en raison de l'excellent achalandage que connaît le port cette année.

Au moment de l'implantation de la nouvelle commission locale, toutes les dettes du port seront effacées.

"Cette formule augure très bien, renchérit M. Chabot avec optimisme, puisque nous pourrons établir notre propre budget et nous n'aurons plus à réclamer de l'argent à Ottawa."

La seule réserve que M. Chabot entretient à l'égard de la loi à venir, c'est l'urgence posée par les échéances administratives.

Le président de l'administration locale craint en somme que la loi ne soit pas adoptée avant la fin du mandat actuel du gouvernement.

"S'il y avait des élections entre-temps, dit-il, et si le gouvernement changeait, il y a des risques que le projet de loi soit changé.

"Nous avons tellement attendu pareille initiative du gouvernement fédéral", conclut-il.

Pour M. Chabot et son équipe, il apparaît donc important d'accélérer le processus d'implantation des nouvelles commissions locales.

Pouvoirs accrus

Entre-temps, le Conseil des ports nationaux vient tout juste d'accéder à une demande de l'administration locale de lui attribuer un peu plus de pouvoirs d'ici la mise en place de la future commission.

"C'est un pas de plus en vue de l'autonomie complète", ajoute M. Chabot.

De même, le port de Montréal aurait obtenu l'assurance de faire partie de la Commission fédérale qui chapeautera toutes les nouvelles instances portuaires. Cette commission sera formée de huit représentants des 20 commissions portuaires encore à créer.

La commission locale sera composée de sept membres, soit quatre nommés par Ottawa, un nommé par la CUM, un par la Ville de Montréal et un par les villes de banlieue. Ces représentants ne pourront être des politiciens ni des conseillers municipaux.

Le gouvernement provincial aura un rôle consultatif au sein du Conseil régional. Les ports du Saint-Laurent et du Saguenay feront partie du même conseil régional.

"Il serait souhaitable, conclut M. Chabot, que le gouvernement provincial accentue sa participation au niveau du conseil régional."

On sait que l'ensemble des ministres provinciaux des Transports se sont plaints cette semaine, à Québec, que le palier de gouvernement provincial ait été relégué à un second plan dans le projet de restructuration portuaire.

L'habitation et les frais de ménage ont fait grimper les prix en août

par la PC

OTTAWA — De juillet à août 1976, l'indice des prix à la consommation (IPC) a progressé dans toutes les agglomérations urbaines canadiennes, les hausses s'échelonnant de 0.3 pour cent à Saint-Jean, Toronto et Edmonton à 1.1 pour cent à Régina.

Selon Statistique Canada, la hausse des frais de logement et de propriété, ainsi que celle des frais d'entretien du ménage sont les principaux facteurs responsables de cette situation.

On a également enregistré une augmentation des primes d'assurance-automobile dans la plupart des centres urbains du Canada, et une hausse des prix des services de coiffure tant pour les hommes que pour les femmes.

Le document, publié hier à Ottawa, mentionne que les mouvements des prix des aliments ont varié de ville en ville mais, en général, les prix de la viande et des légumes frais ont baissé.

Montréal

Dans l'ensemble dans la région de la métropole, de juillet à août dernier, la progression a été de 0.5 pour cent; et d'août 1975 à août dernier, cette progression se situe à 5.3 pour cent.

Les principaux facteurs responsables de cette hausse sont quasi identiques à ceux observés pour l'ensemble du pays. La hausse des frais de logement, tant de propriété que de location, les prix des vêtements, des primes d'assurance pour les automobiles et les biens ménagers ont participé à ce changement de IPC.. Statistique Canada a également noté une baisse des prix des aliments consommés à la maison.

Québec

Dans la capitale québécoise, la progression a été de 0.6 pour cent; et d'août 1975 à août dernier, cette progression se situe à 4.9 pour cent.

Les facteurs responsables de cette augmentation sont identiques à ceux notés pour la région de Montréal.

Saint-Jean, N.B.

La progression la plus faible a été notée à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, avec 0.3 pour cent et de 4.7 pour cent pour la période allant du mois d'août 1975 à 1976. Les facteurs responsables de cette augmentation sont les prix des aliments, en particulier du poulet, du porc et des repas pris au restaurant, et une augmentation des frais de propriété et des dépenses d'entretien du ménage.

Toronto a également enregistré une faible augmentation de 0.3 pour cent de même que Edmonton.

La plus importante hausse a été notée à Regina avec 1.1 pour cent, alors que la progression pour la période allant de août 1975 à 1976 a été de 8.4 pour cent.

Crédit à la consommation

Les créances actives du crédit à la consommation détenues par certains créanciers soumis à la déclaration mensuelle s'élevaient, en juillet 1976, à $20,592 millions, soit une augmentation de 17.4 pour cent en regard de l'année précédente.

Les prêts personnels des banques à charte ont accusé une hausse de 23.7 pour cent pour être portés à $15,168 millions.

Les prêts personnels des banques d'épargne du Québec ont été portés à $69 millions, soit une hausse de 27.8 pour cent.

Les sociétés de financement des ventes et de prêts à la consommation: pour les petits prêts, une baisse de 11.5 pour cent et ils totalisent $230 millions; $1,515 millions, une hausse de 0.1 pour cent pour les prêts plus élevés.

Le financement des ventes au détail à tempérament totalise $1,156 millions, soit une hausse de 0.4 pour cent.

Pour les grands magasins, magasins de meubles, téléviseurs, radios et gros appareils ménagers, une hausse de 5.9 pour cent pour un total de $1,259 millions.

Ford Canada fermera ses usines

d'après Dow Jones

TORONTO — Les usines de montage de Ford Canada pourraient devoir fermer avant le milieu de la semaine prochaine à cause du manque de pièces suite à la grève dans les usines américaines.

Ford, qui a trois usines d'assemblage au Canada, toutes en Ontario, a par ailleurs annoncé hier la mise à pied de 1,600 travailleurs de son usine de Windsor.

"Nous faisons tout pour rester en production", a précisé un porte-parole de la compagnie. "Nous n'avons pas encore de calendrier de fermeture."

Selon le porte-parole, il ne semble pas que les usines pourront continuer à fonctionner après le milieu de la semaine prochaine. Toutefois, d'autres usines, comme celle fabriquant des pare-brise à Windsor, pourront continuer pendant encore quelques semaines.

économie
ET FINANCES

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 18 SEPTEMBRE 1976

L'écart des prix de l'essence atteint jusqu'à 18¢ le gallon dans la région métropolitaine

par Georges GRATTON

L'automobiliste pourra certainement tirer profit, sur l'île de Montréal, de la guerre des prix que se livrent actuellement les grandes et petites compagnies pétrolières.

Pour l'ensemble du territoire inventorié par LA PRESSE cette semaine, il existe un écart aussi important que 17 cents le gallon, entre le prix le plus bas et le plus fort affiché par les stations distributrices.

Les enseignes des grandes compagnies, Shell, Esso, Texaco, BP, Gulf et Fina dominent le panorama. Elles évoluent dans une arène où se déroule un véritable combat des chefs, laissant pour compte les indépendants et les petits garagistes.

"Moi, monsieur, ça fait plus de 20 ans que je travaille dans un poste d'essence, et c'est pire que jamais! Des profits, me demanderez-vous? Nous, on en fait pas beaucoup. $0.03 le gallon, gros maximum, $0.05. Ce sont les grandes compagnies qui empochent. Vous me comprenez quand je vous dis qu'elles ont le bon bout du bâton."

Ces propos sont ceux d'un homme qui, pour gagner sa vie, doit travailler entre douze et seize heures par jour, connaître et pratiquer d'autres métiers qui vont de pair avec le commerce de l'essence, pour enfin joindre à peine les deux bouts à la fin de la semaine.

Les gros s'implantent

Pendant ce temps, non seulement les compagnies de pétrole se livrent-elles une bataille rangée pour une plus grosse part d'un marché lucratif et florissant, mais elles récupèrent petit à petit, une à une, les stations qu'elles louaient autrefois à des concessionnaires.

En reprenant en main les opérations, les compagnies n'hésitent pas un instant à transformer le marketing de l'essence en aménageant des espaces aseptisés.

Absent du décor il y a à peine quelques années, le libre-service ou service "zéro" s'installe graduellement. Il règnera en maître sous peu.

L'enquête menée cette semaine par LA PRESSE aux quatre coins de l'île de Montréal révèle en effet que 25 pour cent des pompes d'essence sont maintenant "libre-service", opérées par les multinationales du pétrole, avec un ou deux employés au plus.

Le libre-service est profitable. Ou du moins tente-t-on par cette innovation de contrer la montée des coûts d'opération et de rendre profitable le commerce de la vente de l'essence.

Le territoire de la métropole revêt l'aspect d'un jeu de Monopoly (ou même de "Risk"), où le distributeur (le locataire) doit, pour tenir le coup, favoriser la "coulée continue" en laissant son débit ouvert presque 24 heures par jour. Il encoure inévitablement des frais additionnels qui réduisent son enthousiasme et ses profits.

Le débit ne fait donc pas nécessairement le profit comme cela pouvait être le cas il y a quelques années. En éliminant le service et en réduisant le personnel d'une station au minimum, les grandes compagnies intégrées mettent toutes les chances de leur côté dans cet univers de concurrence.

Autres services

Les petits ne tiennent plus le coup. Les entreprises intégrées ont effectivement le dernier mot; ce sont elles qui disposent des approvisionnements.

Celles parmi les petites stations et les garagistes du coin qui tiennent, le peuvent en offrant une multitude d'autres services: mécanique, dépannage et remorquage, stationnement quand l'espace du terrain qu'ils occupent le permet.

Plusieurs garagistes étalent aujourd'hui des pompes à l'avant de leur établissement pour la forme, ne comptant plus sur la vente de l'essence pour vivre. A preuve, les prix dans plusieurs de ces stations.

A une de ces pompes, une enseigne BP sur la rue Guy, près de la rue Sainte-Catherine, l'essence de type "régulier" est vendue à $0.94, la "super" à $1 et l'essence sans plomb à 0.98 le gallon.

Avec la station Esso, angle Maisonneuve et Montcalm, c'est l'endroit le plus cher en ville.

Il est presque inutile d'ajouter qu'il faut éviter à "n'importe quel prix de s'y rendre. D'autant plus qu'à cinq ou dix minutes de là, à moins d'une véritable panne, l'automobiliste trouvera des aubaines.

Au centre-ville, c'est un indépendant qui offre les plus bas prix. La mini-station Spur enfouie entre de gros immeubles au coin de Sherbrooke et Jeanne-Mance écoule le liquide précieux à raison de 80 cents le gallon de régulier, et de 88 cents le gallon sans plomb.

Pour obtenir le meilleur prix à l'achat d'un gallon d'essence "super" au centre-ville, l'automobiliste devra se rendre aux stations libres de service Fina et Gulf, avenue de Maisonneuve, à l'est du boulevard Saint-Laurent.

Pour les types d'essence "régulier" et "super", c'est sans contredit la région du centre-ville qui emporte la palme au chapitre des variations les plus accentuées, soit respectivement des écarts de 13 cents et 11 cents le gallon.

Pour l'essence sans plomb, LA PRESSE a relevé sur le boulevard Décarie, au sud de la rue Jean-Talon, un écart de 11 cents entre les stations qui distribuent aux plus bas prix (87 cents aux postes Esso et Shell) et celle qui exige le prix le plus fort (98 cents chez Texaco).

Les écarts importants relevés dans l'ouest de la métropole, quoique parmi les plus prononcés sur l'ensemble du territoire inventorié (161 postes d'essence visités en 11 heures sur un parcours de 103 milles), ne sont certes pas des cas isolés.

C'est plutôt la règle, d'un bout à l'autre de la ville, d'est en ouest, du nord au sud, puisque l'épargne, pour l'automobiliste disposé à faire un minimum de "lèche-pompes", varie entre 10 cents et $1.10 pour chaque plein d'essence de dix gallons.

La Région 4 (nord-est de l'île — Langelier-Jean-Talon) présente une plus grande uniformité au niveau des prix. Les écarts sont définitivement moins significatifs qu'ailleurs (4 cents le gallon "régulier"; 6 cents le gallon "super" et 4 cents le gallon d'essence sans plomb) et les aubaines nombreuses (Perrette-oui! - Perrette vend le "régulier" à 80 cents le gallon).

Si l'automobiliste peut aisément faire le plein "régulier" à très bon compte (80 cents le gallon ou moins) dans toutes les régions, il en est différemment de la "super" (prix moyen 90.5 cents le gallon) et l'essence sans plomb (prix moyen 86.5 cents le gallon).

Les distributeurs maintiennent à peu près les mêmes prix à plus ou moins 2 cents du prix moyen calculé pour l'ensemble des stations.

Il y a par ailleurs des endroits à éviter. L'intersection Van Horne et Stuart, à Outremont, en est un où l'on se bat à qui vendrait l'essence "super" au prix le plus élevé (Shell: 97 cents le gallon).

A deux pas, toutefois, une station Fina (nord sur Van Horne près de la rue Outremont), toutes les essences sont vendues à prix réduit (79 cents un gallon régulier; 85 cents la "super" et 82 cents l'essence sans plomb).

Havre des aubaines

Le "paradis de l'essence" est sans contredit sur la Rive sud, plus précisément sur la rue Victoria-boulevard Lapinière, qui traverse Saint-Lambert et Greenfield Park, ainsi que sur le boulevard Taschereau, entre le pont Champlain et le pont Jacques-Cartier.

Sur une distance d'une dizaine de milles, l'on trouve pas moins d'une quarantaine de stations.

La région est littéralement tapissée de débits d'essence où l'on retrouve toutes les marques de commerce, de Baron Petroleum à Gaz (?), de Champlain à Irving.

Les aubaines abondent. Les stations dispensent lavage gratuit, offrent coupons de tout genre; c'est le véritable champ de bataille des commerçants de pétrole, qui n'ont rien épargné pour mousser la vente de cette denrée indispensable.

Incontestablement, c'est un "royaume des bas prix". Semblable en tout point, selon un porte-parole de la compagnie Esso, au boulevard Saint-Martin, à Ville de Laval (région non visitée au cours de l'enquête).

On trouvera les meilleures aubaines au "Pitstop" de la Canadian Tire Corporation pour l'essence de type régulier (77.7 cents le gallon) avec remise de coupon d'achat. Les associés Shell-Provisoir offrent les essences "super" et sans plomb aux plus bas prix relevés tout au long du trajet, soit 81.9 et 79.9 cents le gallon (sans coupon).

photo LA PRESSE

Malgré la guerre des prix que se livrent les grands du pétrole à travers les postes d'essence, il n'en demeure pas moins que le consommateur subit régulièrement des hausses, la dernière en date du 1er septembre dernier, une autre étant prévue pour mars 1977.

La concurrence sera vive au moins jusqu'en 1984

par Georges GRATTON

La concurrence farouche que se livrent actuellement les grands du pétrole tient aux surplus d'essence sur le marché de l'Est du Canada. Et elle pourrait durer encore longtemps.

Le déséquilibre actuel entre la capacité de production et la consommation d'essence risque de persister jusqu'en 1981, selon une récente étude de la compagnie Gulf Canada.

"Il y a présentement une surcapacité de 120,000 barils par jour, ce qui est sensiblement la même chose qu'en décembre dernier. La consommation de produits raffinés atteindra le point d'équilibre avec la capacité de production au milieu des années 80. Tout dépendra de la croissance de la consommation", révélait hier à LA PRESSE M. L. Croteau, de la compagnie Gulf Canada Limitée.

Ce surplus de pétrole explique, malgré les coupures effectuées par les compagnies au plan de la production, le climat qui prévaut présentement auprès des détaillants.

Comme le notait un récent document publié par la Chambre de commerce de la province de Québec, et qui portait sur les prix de l'essence au Québec, "la concurrence reste la meilleure défense du consommateur".

Malgré cette observation, il n'en demeure pas moins que le consommateur subit régulièrement les hausses du prix de l'essence, la dernière remontant au 1er septembre 1976, une autre étant prévue pour mars 1977.

"La situation n'a guère changé suite à ces augmentations. Les détaillants n'ont pas d'autres choix que de maintenir les mêmes bas prix que leurs compétiteurs", affirme M. Otto Cleyne, de la compagnie Texaco.

Mais cette guerre se fait au niveau des détaillants avec l'appui des grandes compagnies qui doivent consentir des allocations "temporaires" aux distributeurs d'essence.

Ces derniers paient environ 81 cents à leurs fournisseurs pour un gallon d'essence de type régulier pour le revendre aux consommateurs à un prix moyen de 82.5 cents le gallon (moyenne auprès de 161 postes d'essence).

"Le détaillant qui s'approvisionne chez nous réalise généralement un bénéfice de 7 cents le gallon", affirme M. R. Esperano, vice-président chez Esso.

"Pour lui permettre d'affronter la concurrence sur le marché, nous supportons actuellement la différence en lui accordant une allocation temporaire qui lui permet de maintenir ses opérations."

Interrogés au sujet de la durée de ces allocations dites temporaires, les représentants des compagnies de pétrole n'ont pas voulu préciser.

Si l'avenir de la politique des prix demeure incertain pour les grands du pétrole, le consommateur, lui, bénéficie d'un sursis.

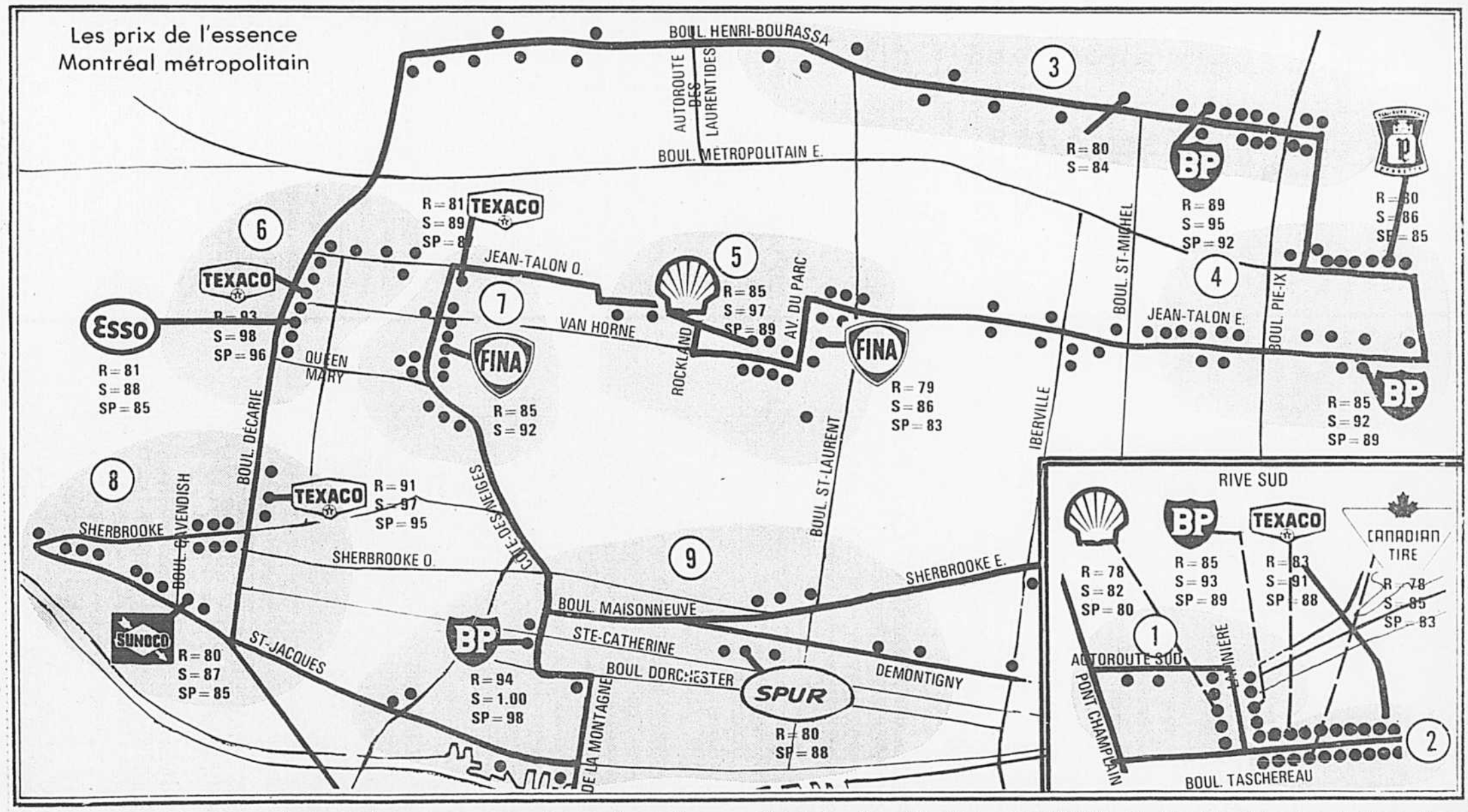

Le prix de l'essence est exprimé en cents et par gallon. Les prix indiqués sur la carte ont été arrondis parce que les postes d'essence affichent au 9/10 la plupart de leurs produits. Par exemple: quand le gallon d'essence "régulier" se vend 77.9 cents à la station Shell-Provisoir, nous avons indiqué 78 cents le gallon. Un baril contient 35 gallons de pétrole. La capacité de raffinerie dans l'est du Canada est de 645,000 barils par jour, selon les chiffres soumis à LA PRESSE par la compagnie Gulf du Canada Limitée, ce qui correspond à 22.6 millions de gallons par jour. La consommation d'essence dans l'est du Canada est présentement évaluée à 512,000 barils par jour. Adresses des postes d'essence reflétés sur la carte. 1A: station BP, rue Victoria, à Saint-Lambert; 1B: station Shell-Provisoir, rue Victoria, à Saint-Lambert; 2A: station Texaco, à proximité du pont Champlain, côté nord; 2B: station "Pitstop" (Canadian Tire), entre le pont Champlain et la rue Victoria, côté sud; 3A: station BP, angle Henri-Bourassa et Hénault, côté nord; 3B: station Econo-Gas, angle Henri-Bourassa et Saint-Michel; 4A: station BP, angle Jean-Talon et Fontenelle; 4B: station Perrette, extrémité est du boul. Métropolitain, côté nord; 5A: station Shell, angle Van Horne et Stuart; 5B: station Fina (garage Rockland) nord de Van Horne, près de la rue Outremont; 6A: station Texaco, rue Décarie, au sud de Jean-Talon; 6B: station Esso, boul. Décarie, au sud de Jean-Talon; 7A: station Fina, angle Côte-des-Neiges et avenue Linton; station BP, angle Côte-des-Neiges et Van Horne; 7B: station Texaco, angle Côte-des-Neiges et Jean-Talon, côté nord; 8A: station Texaco, boul. Décarie, au nord de Sherbrooke, côté est; 8B: station Sunoco, angle Saint-Jacques et Cavendish, côté nord; 9A: station BP, rue Sainte-Catherine et Guy, côté ouest; 9B: station Spur, angle Sherbrooke et Jeanne-Mance, côté nord.

comment s'y retrouver à la bourse

Le lecteur trouvera dans la première colonne des tableaux des cotes boursières le nom des compagnies publiques inscrites sur le parquet de la Bourse de Montréal, Toronto, New York, Americaine, de Vancouver et d'Alberta. La deuxième colonne indique le nombre d'actions transigées la veille (ventes ou achats), la troisième mentionne le prix le plus élevé auquel le titre a été vendu durant la journée, la quatrième mentionne le prix le plus bas auquel le titre a été vendu durant la journée, la cinquième fixe le prix de l'action à la clôture de la Bourse la veille et la dernière colonne indique le changement survenu entre le prix de clôture la veille et celui de l'avant-veille. Le prix des actions est exprimé en dollars pour les grandes sociétés et en cents pour les entreprises juniors.

Sur le marché des options, la présentation des tableaux de Montréal et de Chicago est différente. Dans le premier cas, vous trouverez dans la première colonne le titre des actions transigées à Montréal et Toronto et le prix auquel l'option vous donne le droit de les acheter. Dans les trois autres colonnes, vous trouverez d'abord le nombre d'options vendues pour novembre, février ou mai et le prix de l'option en cents canadiens (pour 110 ou 230) ou en dollars canadiens (pour 2¾ ou 5½).

Dans la dernière colonne, on retrouve le prix de clôture des actions la veille à la Bourse de Montréal. Quant au marché de Chicago, aucun volume de transactions n'apparaît sur le tableau, sauf pour l'ensemble des contrats conclus la veille.

Sur le marché des obligations, on retrouve trois grandes catégories de titres: d'abord ce qu'on appelle communément les "Canadas" (le taux d'intérêt, la date et l'année d'échéance, le prix offert à la vente et à l'achat), puis les obligations des gouvernements, des sociétés d'Etat, des entreprises de services publics et des entreprises en général et enfin les obligations convertibles en actions ordinaires de divers types de sociétés. Pour plus d'informations à ce sujet, communiquez directement avec votre courtier.

Au tableau des dividendes, que vous procure la propriété d'actions d'entreprises diverses, on retrouve le nom des sociétés qui distribueront des dividendes, le dividende lui-même versé pour chaque action sur une base trimestrielle (trim.) semestrielle (sem.) ou annuelle (ann.), la date du versement par la compagnie à ses actionnaires et la date à laquelle vous deviez être inscrit pour avoir droit au dividende.

Lorsque le nom d'une compagnie est suivi d'une lettre entre parenthèses ("A"), ("B"), cela identifie le type d'actions de classe "A" ou "B" sur lesquelles l'entreprise versera ses dividendes. Le même cas s'applique aux dividendes d'actions privilégiées (pr.). Par ailleurs, au lieu d'exprimer en cents ou en taux d'intérêt le dividende qu'elle versera, une entreprise peut également l'exprimer en pourcentage (par exemple 100 pour cent du prix de l'action). Enfin, une entreprise qui vient de vendre une usine ou un immeuble, peut choisir de redistribuer ses profits sous forme de "dividende spécial". Lorsqu'on retrouve un signe (x) après la mention d'une entreprise, cela veut dire que les dividendes sont versés en dollars ou en cents américains. Par contre, le signe (y) réfère à une autre monnaie.

les faits saillants de la Bourse

MONTREAL

Volume:

Vendredi	468,000
Jeudi	301,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	179	179
Gains	60	67
Pertes	69	82
Inchangées	50	40
Hauts 76	6	7
Bas 76	39	22

Valeurs les plus actives

	Vol.	Clot.	Var.
Bruck B	50,000	2.00	inch
BP Cda	20,000	9⅝	+⅛
Zellers	12,250	3.55	-.05
Cdn Pacific	12,675	17⅜	+⅛
Bell Cda	12,400	50⅝	+⅛

Mines et pétroles (en cents)

Dumont	13,000	16	inch
Acroll	12,700	.51	+.01
GEQ	7,500	1.60	-.10
Talisman	7,500	.34	+.01
Aldona	7,000	.35	inch

TORONTO

Volume:

Vendredi	1,961,000
Jeudi	2,037,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	623	606
Gains	240	175
Pertes	144	161
Inchangées	239	270
Hauts 76	22	10
Bas 76	12	13

Valeurs les plus actives

	Vol.	Clot.	Var.
West Broad B	112,900	10⅛	inch
Pop Shoppes	51,266	6	+⅛
Imperial Oil A	36,830	21⅞	+⅛
Inco -A-	30,294	33⅝	+⅛
Cons Distrib.	23,050	3.75	+.15

Mines et pétroles (en cents)

Bulora Corp.	86,000	.13	-.01
Petrol Oil	37,800	1.95	+.05
O'Brien	27,100	1.00	-.02
West Decalta	26,900	6⅞	inch
Woodsreef	26,600	.94	inch

NEW YORK

Volume:

Vendredi	28,270,000
Jeudi	19,260,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	1908	1885
Gains	1089	1008
Pertes	401	411
Inchangées	418	466
Hauts 76	157	97
Bas 76	8	10

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Var.
30 Ind	992.35	1000.50	986.62	995.10	+7.15
20 Tr	218.32	220.44	217.10	218.77	+1.06
15 S.P.	96.98	98.03	96.53	97.36	+0.54
65 Co	311.12	313.92	309.39	311.98	-1.97

Indices Standard & Poor:

	Haut	Bas	Ferm.	Var.
400 Ind	119.65	117.75	119.03	+1.02
20 C.F.	14.44	14.20	14.33	+.12
40 S.P.	51.44	50.73	51.19	+.40
40 Fin	12.17	11.96	12.20	+.16
500 Co	105.81	105.14	106.27	+.93

fonds mutuels

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Institute Members	
AGF Group	
Amer Grwth	4.69
Cdn Gs Egy	13.11
Cdn Sec Gth	4.93
Cdn Trusteed	4.52
Corp Invest	5.36
Corp Inv Stk	4.99
Gwth Equity	5.94
Japan	8.34
nMoney Mkt	10.00
Special	3.07
All Canadian Gr	
Compound	5.73
Dividend	5.93
Northrn Egy	3.42
Revenue Gth	3.83
Venture	3.24
4000	3.94
Calvin Bullock Gr	
Acrofund	1.17
CIF	4.32
Clag Inv Grp	
myCo-opera	10.18
nvLdmk GF	10.24
Eaton Group	
Commwth	14.57
Growth	9.35
Income	4.60
Internatnl	6.79
Leverage	3.93
Venture	3.46
Viking	5.20
Guardian Gr	
Enterprise	.84
GIS Comp	8.68
GIS Income	2.65
vGwth Fnd	8.22
North Amer	3.28
Mutual Acu	5.51
Mutual Inc	4.55
Sec Income	9.54
World Equity	5.57
Investors Gr	
vGrowth	11.20
vInternatnl	5.92
vJapan	8.64
vMortgage	4.80
vMutual	5.40
vRetiremnt	5.63
vProvidt Mu	7.05
vProvidt Stk	5.29
Nat Res Gth	3.74
Planned Invest Gr	
Canada Cum	5.55
Canada Grth	6.49
Pld Resourcs	4.15
Pld Sec Inc	5.58
Taurus	4.22
Pret et Revenu Gr	
vAmerican	9.07
vCanadien	6.34
vRetraite	6.30
Prevest Mut	6.98
Prudential Gr	
Growth	5.75
Income	5.21
Savings Invest Gr	
vAmerican	9.07
vCanadian	6.34
vRetiremnt	6.30
United Bond Shr	
vRoyFund	6.17
vRoyFnd Inc	5.09
United Group	
vAccumula	4.18
vAccumu R	4.45
vAmerican	1.32
vCont Mortg	5.02
vHorizon	2.11
vSecurity	4.65
vVenture	2.55
vVenture Ret	4.32
Universal Gr	
Save Equity	8.35
Save Incom	5.21
Non Members	
Assoc Inv	5.28
vBeaubran	4.31
vnBolt TremE	5.83
Cdn S Afr Gd	2.93
Canagex Gr	
vBond	9.27
Fund	9.42
Internatnl	8.15
vMortgage	10.13
Capital Gth	9.82
xChase	6.86
CML Group	
Growth	6.39
Intl Energy	2.44
Intl Gth	4.46
Intl Income	3.32
Univest	4.92
xComp Cap	4.35
Desjardins Gr	
Canadien	7.38
vHypotheq	4.24
vInternatl	6.86
vObligatns	4.99
Quebec	3.73
PEP	2.17
nvSpec	4.29
Dixon, Lrog	5.52
vDomin Comp	6.73
Dreyfus Group	
vInc	12.10
vInternatl	13.20
nExecutv Can	6.13
nExecutv Intl	1.41
xFid Trend	22.29
nHarvard	6.35
Heritage	1.90
Industrial Gr	
Indust Amer	2.34
Indust Div	6.20
Indust Eq	5.15
Indust Gth	15.61
Indust Inc	10.31
Indst Pens	20.54
ITCO	5.04
Keystone Gr	
Cus K-2	5.39
Cus S-1	19.58
Cus S-4	3.65
Polaris	3.37
xLex Rsrch	15.45
xManhatn	2.90
vMaritime Eq	2.49
Marlborough	4.99
Natrusco	13.54
NW Group	
Canadian	4.73
Equity	6.34
Growth	4.93
xOne Wm St	14.95
xOppenhmr	6.61
PHN Group	
vBond	10.94
vCanadian	7.34
Fund	14.31
vPooled	29.35
nRRSP	11.51
PMF Managmnt	
nPension Mu	6.35
nXanadu Fd	3.99
Principal Gr	
Collective	6.01
Growth	4.35
Venture	2.77
nPutnam	10.76
Scotiafd Gr	
Scotiafund	.94
Scotiafd Mtg	1.00
Sterling Eqty	5.94
xTech	7.55
Temple Gth	10.37
Trans Canada Gr	
A	5.37
C	11.09
Special	4.38
Vanguard	5.87
Western Grth	4.91

les devises

PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Afrique du Sud	Rand	$1.1239
Allemagne	Mark	$0.3938
Angleterre	Livre	$1.6925
Argentine	Peso	$0.0070
Australie	Dollar	$1.2214
Autriche	Schilling	$0.0557
Belgique	Franc	$0.0265
Brésil	Cruzeiro	$0.0859
Danemark	Couronne	$0.1628
Espagne	Peseta	$0.0145
France	Franc	$0.1936
Hollande	Florin	$0.3739
Italie	Lire	$0.001161
Japon	Yen	$0.003400
Mexique	Peso	$0.0497
Etats-Unis	Dollar	$0.9752
Norvège	Couronne	$0.1806
N.-Zélande	Dollar	$0.9815
Suède	Couronne	$0.2256
Suisse	Franc	$0.3938

Les aurifères grimpent suite à la vente du FMI

par la PC et l'AFP

Les titres aurifères ont poursuivi leur ascension en fin de semaine sur les marchés canadiens des valeurs mobilières, à la suite d'une hausse des prix plus forte que prévue à la troisième vente aux enchères organisée par le Fonds monétaire international.

Les prix se sont étirés de $108.76 à $109.40 l'once, au cours de la vente de 780,000 onces d'or en lingots.

Le prix international de l'or est monté en conséquence, passant de $115⅝ l'once avant la vente, à $118½, vendredi, sur le marché de Londres.

Après les deux premières ventes aux enchères qui avaient eu lieu le 2 juin et le 14 juillet, le prix mondial de l'or avait subi une forte baisse. Le FMI a l'intention de vendre 780,000 onces de métal jaune aux enchères, sur un total de 25 millions d'onces, au cours des quatre prochaines années.

A Toronto, l'indice de l'or marquait 2[illegible].33 en fin de semaine, soit son point le plus élevé en 38 séances. Mais une chute de 13.47 au début de la semaine a réduit la progression de l'indice, par rapport à la semaine précédente, à 3.76 seulement.

Les valeurs industrielles étaient à la hausse sur les marchés de Montréal et de Toronto au cours de la semaine. A Toronto, l'indice a gagné

0.54 à 188.06 et à Montréal, il a progressé de 0.72 à 190.32.

Selon les analystes, l'indice industriel Dow Jones a déclenché le mouvement à la hausse à la Bourse de New York, l'indice sautant de 6.72 à 995.09.

Baisse dans d'autres secteurs

D'autres secteurs de la Bourse de Toronto ont enregistré des baisses. L'indice des métaux communs a perdu 0.66 et est tombé à 86.29 en fin de semaine et celui des pétroles de l'ouest a cédé 2.86 à 219.31, soit son point le plus bas depuis le 20 avril.

Sur le marché montréalais, l'indice composé a gagné 0.65 et est monté à 189.11.

A Toronto, le volume des transactions a grossi à 9.37 millions de titres, comparativement à 7.33 millions la semaine précédente. Dans le même temps, la valeur des titres est passée de $67.01 à $86.19 millions.

A la Bourse de Montréal, le volume des transactions a baissé de 140,000 à 1.8 million d'actions, mais leur valeur globale a augmenté de $550,000 pour atteindre $22.91 millions.

A Wall Street

Semaine irrégulière à Wall Street

où l'indice Dow Jones des industrielles a clôturé hier en hausse de presque sept points sur vendredi dernier, grâce à une bonne progression des cours et à une animation soudaine du marché en fin de semaine. Lundi et mardi, dans une ambiance léthargique et indécise, les cours avaient baissé de 10 points sous l'influence de la grève chez Ford Motor, qui paraissait déjà inévitable et qui a été déclenchée finalement mercredi. Jeudi, la tendance avait eté irrégulière et une petite hausse de moins d'un point s'était dessinée.

Le redressement n'a commencé que jeudi grâce aux espoirs d'une diminution des taux d'intérêt. La baisse du "prime rate" (taux de base) d'une petite banque de Saint-Louis, de 7 à 6¾, a fait penser aux investisseurs que ce mouvement pourrait bien être suivi par de grandes banques.

Vendredi, selon les analystes, le marché tablait sur la possibilité que la Réserve fédérale décide de mener une politique plus libérale en matière de crédit, d'autant qu'une diminution de la masse monétaire commence à être enregistrée. Il en est résulté une nouvelle hausse des cours et une vive animation à Wall Street, où les transactions ont porté sur presque 29 millions de titres, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis deux mois. D'une semaine à l'autre, tendance soutenue aux aérospatiales, mécaniques, électroniques, ordinateurs, automobiles où GM est passé de 68¼ à 70⅛. Effritement des chimiques.

Finalement, l'indice des valeurs industrielles clôture à 995.10 (contre 988.37 vendredi dernier), celui de chemins de fer à 218.77 (contre 218.73) et celui des services publics à 97.36 contre (96.15). L'activité au cours de la semaine a porté sur 97,110,000 actions contre 69,530,000 la semaine précédente de quatre jours.

MONTRÉAL

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

	Ind.	Serv. pub.	Banques	Comp.	Pap.
Var. 17 sept.	+1.39	+0.64	-0.23	+1.08	+0.07
Fer. 17 sept.	190.32	149.11	253.53	189.11	123.70
Hauts 76	209.49	149.38	263.14	201.35	130.98
Bas 76	176.11	124.61	235.76	173.10	96.38
Hauts 75	206.71	141.94	281.74	199.62	117.89
Bas 75	159.17	119.14	212.40	157.40	93.46

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
Abb G	225	$6½	6½	6½	+ ⅛	6½	330
Abitibi	22027	$12½	12	12		13¾	8⅛
Alta Gas T	14934	$14	13¾	14	+ ⅛	14½	11⅞
Alcan	23854	$25⅞	25⅛	25¾	- ⅛	26⅜	19½
Algoma St	350	$24⅜	24⅛	24⅛	- ⅛	28⅝	23⅛
Alg a	1660	$26	25½	25½		26	25
Almin 7p	200	$34	34	34		38½	34
Alog CT 315	100	$31¼	31¼	31¼	+1	31¼	31¼
Ang Ct 412	150	$22¾	22¾	22¾	+1⅛	22¾	21⅛
Aquitaine	2006	$19⅛	17¾	17¾	-1⅛	24⅛	17⅛
Asbestos	2405	$32¼	30¾	31	-1⅛	33½	21½
Astral	1200	125	125	125		160	120
Bank Mtl	12781	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛	17½	15
Bank NS	2685	$43	42½	42⅞	+ ⅜	43½	37
Banq CN	2942	$15¼	14¾	14⅞	- ⅛	16¼	13
Bq Deprg	924	$13½	13¼	13½	+ ⅛	16	13¼
Bq Pv Can	3259	$13⅛	13	13⅛	- ⅛	14	12
Bbc R u	200	$13¾	13¾	13¾	- ⅛	13⅞	13½
Bell Canad	33136	$50⅞	50	50⅞	+ ⅛	51⅛	43
Bell A pr	177	$50⅛	50⅛	50⅛	- ⅛	50½	43⅞
Bell B pr	1120	$51	50⅞	51		51	44⅞
Bell D pr	965	$51⅞	51¾	51⅞	- ⅛	51¾	48⅛
Bell E pr	11550	$26⅞	26½	26¾	- ⅛	27⅛	25½
Bell wt	57890	$6½	5⅞	6½	+ ⅝	6½	170
BM RT u	9550	$14	13⅞	14		14⅞	13
BM RT w	4500	220	200	208	+8	250	155
BP Can	20630	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛	11⅞	8⅛
Brcan a	14311	$11½	11	11⅛	- ⅛	12¾	9⅛
BCFP	1640	$23½	22	23½	+ ⅛	24	16⅞
BC Phone	650	$13½	13½	13½	- ⅛	13½	10⅞
Bruck A	12734	$5	5	5		8	5
Bruck B	65710	200	200	200		200	200
CAE A	163	$10	10	10		12	8⅛
Cal P a	19480	$30½	30⅛	30½	+ ⅛	31⅛	27⅛
Camp 7p	300	$7⅛	7⅛	7⅛	- ⅛	7⅛	7⅛
CCemL a	2352	$9⅞	9½	9½		11½	8⅛
Cdn Cable	6800	$18	17½	18	- ⅛	18¼	12
C Cel	2700	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛	7⅛	475

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
C Imp Bank	8762	$27¼	26⅞	27	+ ⅛	28⅞	24½
CIL	311	$23¾	23¼	23⅛	+ ⅛	25	18
C Int Pw	950	$16⅛	15½	15½	- ½	16⅛	14⅛
Cl Pow pr	100	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛	14⅛	11
C Marconi	100	475	475	475	+5	5¼	425
CP Inv	3575	$21⅛	20½	20⅞	- ½	22¼	15⅞
Cdn Tire A	11955	$44⅞	43	43	-2	52	42⅞
C Util	135	$12½	12½	12½	+ ⅛	12½	10
C Vickers	300	$21⅛	21⅛	21⅛	- ⅛	24⅛	17⅛
Canron	4900	$23½	23¼	23¼	- ⅛	24	16
CPLtd	29905	$17⅞	17⅛	17½	- ⅛	16⅞	13⅛
Carena B	170	$8½	8½	8½	+ ⅛	8⅞	6
Carl Ok	2250	305	300	300	-5	405	255
Carl Ok a	170	$20⅞	20⅞	20⅞	- ⅛	21½	19½
Carl Ok b	400	$25¼	25¼	25¼	- ½	25⅛	16
Celanese	34730	410	395	410		6½	395
Cent East a	325	$12½	12½	12½	- ½	14½	11
Charter Ind	5000	85	85	85	+5	90	80
Chrysler	20845	$20⅛	18¾	19½	- ⅛	22	10⅞
Coles B	100	$9	9	9	+ ½	9	8½
Cominco	9610	$40½	39¾	40¼	- ¼	41¾	33¼
Cominco a	500	$26¾	26¾	26¾	+ ¼	26¾	25½
C Capt	100	325	325	325		330	290
Comodor	2000	$5¾	5½	5½	- ½	7⅛	340
Con Bath	8251	$37	36½	36⅞	- ⅛	38⅞	25⅞
C Bath pr	100	$16	16	16	+ ⅛	17	15¼
Con Gas	1990	$13	12⅞	12⅞	- ⅛	13½	11½
Con Glass	5100	$14¼	14⅛	14⅛	- ⅛	15⅛	11½
Copind	6800	142	135	135	-40	210	135
Crain RL	1300	$9⅞	9⅛	9⅛	+ ⅛	11⅛	6⅛
Cr Cork	700	$300	300	300		300	285
Crush Int	2051	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛	11⅞	7⅛
Dome Pete	11550	$38⅞	37½	38	- ½	45	31½
D Bridge	350	$39⅞	39⅛	39⅛	- ⅛	40	26½
Dofasco a	4365	$27½	27⅛	27½	+ ⅛	30⅛	23
D Li pr	250	$16¾	16¾	16¾	+1⅛	16¾	13
Dom Store	652	$15¾	15⅛	15⅛	- ⅛	18	13⅞
D Tex a	7135	$9⅛	8⅞	8⅞	+ ⅛	9⅞	8⅛

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
Domtar	6635	$23⅛	22¼	22½	-1⅛	26½	19⅛
Domtar pr	250	$10⅞	10⅞	10⅞	- ⅛	11	10½
Donohue	1000	$8⅛	8¼	8¼	- ⅛	11	8¼
Du Pont	1005	$14½	14	14	- ⅛	22	14
Dupuis A	100	160	160	160	-15	225	160
Dylex	900	$6⅞	6⅛	6⅛	- ⅛	8	6⅛
E Pr Air a	200	$7⅛	7⅛	7⅛	- ⅛	9	7⅛
Enheat a	2550	325	300	300	-40	415	300
Enheat b	3120	220	195	195	-25	230	195
Fal Nck	2940	$42⅛	41⅛	41⅛	-1⅛	45	30
Fic Fund	800	$8	8	8	-1	9	7½
Fin Coll	1366	185	181	181	-9	230	130
Fulcr ep	100	$7	7	7	- ⅛	7⅛	6⅛
Gaz Metr	2498	$6⅛	6½	6⅛	+ ⅛	7¼	5⅛
Genstar L	9755	$22⅞	22⅛	22⅛		24	19
GH St	400	470	470	470	+10	6⅛	460
GL Paper	850	$31	30½	30½		33	20⅞
Gt W Life	1000	$50⅞	50⅞	50⅞	- ⅛	59½	50½
Gulf Can	6990	$27⅛	26⅞	27	- ⅛	33⅛	26⅛
Hawker S	200	$5⅛	5⅛	5⅛	- ⅛	6½	5⅛
Heitmn U	180	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛	7⅛	6
Home A	12435	$27⅛	26⅞	27	+ ⅛	34⅛	26⅞
Huds Bay a	5400	$18½	16⅞	18½	+ ⅛	22	15⅛
H Bay Co	1685	$17¼	17	17¼	+ ⅛	20⅞	16
HB Oil Gas	500	$35⅛	34⅞	35	- ⅛	41	34
Husky Oil	5720	$18⅛	18	18	- ⅛	22⅛	17⅛
IAC	6925	$17⅛	17⅛	17⅛		20⅛	16⅛
Imp O a	37919	$21⅞	20⅞	21⅞	+ ⅞	26	20⅛
Imasco A	25300	$24¼	24	24¼	+ ⅛	27⅞	22½
Indal	800	$14¼	14½	14½		15	12
Inland Gas	350	$9⅞	9⅛	9⅛		9⅛	9
Inco a	21883	$33⅞	32½	33¾	+1	35⅛	25⅞
Inco b	703	$33¼	33⅛	33¼	+ ¼	35	25⅞
IU Int	4803	$11⅞	11⅝	11⅛		13¼	9¼
IPL a	11375	$15¾	15⅛	15⅛		16	12⅛
Inv Grp A	1000	$6⅛	6⅛	6⅛		8	5⅛
Ivaco a	500	$9	9	9		10	8½
Janock	875	$7⅛	7	7	- ⅛	7⅛	5½
Jnock b	100	$12	12	12	+ ⅛	12	11¼
Jnock d	100	$7⅛	7⅛	7⅛	- ⅛	7⅛	5½
Kaiser Re	4335	$14⅛	13¾	14	- ⅛	16¼	9½
Kaiser w	100	$11⅞	11⅞	11⅞	- ⅛	13¼	6⅛
Kept B	2900	$9⅞	9⅛	9⅛		9¾	8⅛
Labatt a	1701	$17⅞	16⅞	17	+ ⅛	18⅛	15
Labatt pr a	3550	$17	16½	17	+ ⅛	18⅛	15⅛
Lau Fin	300	$6½	6½	6½	+ ⅛	7⅛	6
Loeb M	500	290	290	290		320	280
Maclarn A	200	$36¼	36⅛	36¼	+1¼	36⅞	26½
Mac HA	550	$8	8	8		9½	7⅛
MB Ltd	15786	$22¾	22¼	22⅛	- ⅛	24	17¾
Maislin	550	375	365	365	-25	440	300
Mrt El a	300	$8½	8⅛	8⅛	- ½	8⅞	7
Maritime	3282	$18½	18	18½	+ ¼	18⅛	15½
Mrtm c	100	$10¼	10¼	10¼		10¼	9½
Mass Fer	23131	$26⅛	25⅛	26	+ ¼	32	20½

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
Mas F a	150	$25⅞	25⅛	25⅛	- ⅛	27⅛	25
Mas F b	700	$25⅞	25½	25⅞	+ ⅛	25⅞	25
Melchers	400	255	255	255	-10	400	250
Mercantl	13604	$17⅛	16⅛	16⅞	- ⅛	18⅛	14⅛
Micc Inv	2100	$9⅛	9½	9⅛	+ ⅛	11⅛	9⅛
Molson A	2550	$17½	17	17⅛		19	16½
Molson B	1750	$16½	15½	15½	-1	17⅛	15⅛
Mol D	600	$17	17	17	-193	17	17
MLW Wor	818	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛	15	10
Monenco A	2500	$8⅛	8	8		20⅛	8
Mnt Trst	1300	$11	10⅞	11	+ ⅛	13⅛	10
Moore	37295	$36⅞	34⅞	35⅛	-1⅛	51½	34⅞
Multi Ac	3600	450	410	450	+40	450	255
Nat Trust	300	$15	15	15		16	14¼
NB Tel	2536	$17⅛	16⅞	17⅛	- ⅛	17⅛	13⅞
Nfl cl a	750	$11⅛	11½	11⅛	- ⅛	12⅛	10⅛
Nfld pr d	100	$7⅛	7⅛	7⅛		8½	7⅛
Nfld pr e	260	$9⅛	9½	9½		9⅛	9
Nfld tel	1300	$6⅞	6⅛	6⅛	- ⅛	7	6½
Nfl T b	200	$20	20	20		20⅛	19½
Noran a	15739	$37	35⅞	35⅞	-1⅛	39⅞	29½
Nordair	1800	180	180	180	-30	260	180
Norcen	8011	$13⅞	12⅞	12⅞	- ½	13¾	10⅞
Norc B	200	$23	23	23	+1	23	21½
Nor Tel	5098	$37⅞	36⅛	37½	+ ⅛	40⅞	26
Nor T w	5590	$16⅞	16⅛	16½	- ½	20½	8
Oshawa A	1362	380	375	375	-15	5⅛	375
Pac Petc	3200	$27	26⅞	27		32⅞	26⅞
Pancan	1300	$23½	23⅛	23⅛	- ⅛	25⅛	16
Placer	3400	$23	22	22	-1	25½	19½
Pop S	8050	$6⅛	5⅞	6	+ ⅛	6⅛	410
Popular	1600	220	220	220		240	175
Pow C a	2985	$8⅛	8⅛	8⅛		11½	8
Pow C d	725	$8⅛	8¼	8¼	- ⅛	11½	8⅛
Prefac a	1500	125	115	125		225	105
Pnor G	889	$5⅛	5⅛	5⅛		5⅛	5⅛
Price Com	3236	$14½	14½	14½		17⅛	13½
Provigo	2850	$9⅞	9	9⅛	+ ⅛	11½	9
Qebcor	1150	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛	6⅛	5
QSP Ltd	16900	500	425	470	+20	11⅛	4
Que Tel	1433	$17⅛	17⅛	17⅛	- ⅛	17⅛	14½
QueT 4½p	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛	9⅛	8⅛
QueT 5½pr	1760	$12½	12½	12½		12⅛	9⅛
Qt 73-4	100	$16⅛	16⅛	16⅛	- ½	17⅛	14⅛
Reed P a	360	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛	24	11⅛
Reed S a	2400	$6⅞	6⅛	6⅛		7⅛	6
Reitman	180	$11½	11½	11½	- ⅛	14	11½
Reitman A	3056	$12	11⅛	11½	- ⅛	14⅛	11⅛
Res Ser	2000	130	125	125	-20	245	125
Rio Algom	1457	$33¾	33⅛	33½	+ ⅛	36⅞	29
Rolland	600	$5½	5½	5½	- ⅛	7⅛	5⅛
Rolland B	280	$5⅛	5⅛	5⅛	-1⅛	7	5⅛
Royal Bank	8010	$29⅞	29⅛	29⅞	+ ⅛	31⅛	23⅛
Ry Trt a	9605	$19⅛	18⅞	19	+ ⅛	24⅛	18⅛
Russell	700	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛	12⅛	10

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
Scotts	1000	$7⅛	7½	7½	- ½	8⅛	7⅛
Seagram c	17105	$24⅛	22⅛	24⅛	+1⅛	31⅛	22⅛
Shell Can	27076	$15⅛	15⅛	15½	- ⅛	18	14½
Simpsons	24727	$5⅞	5⅛	5⅛	- ⅛	8	5⅛
Simpsons S	2770	$9⅛	9⅛	9⅛		11½	9
Stham a	11400	$22⅛	22½	22½	- ⅛	26	21
Stelco a	10797	$27	26⅛	27	+ ⅛	31	26⅛
Steinbg A	800	$15½	15½	15½		20⅛	14½
Stinbg pr	185	$57⅛	57⅛	57⅛	+3⅛	57⅛	54
Talcor	100	$11½	11½	11½	+4⅛	11½	7⅛
Tele Met b	240	$6	6	6	- ½	8⅛	5½
Texaco	1811	$24⅛	24⅛	24⅛	- ⅛	30½	22½
Texasgulf	8300	$34⅛	33⅞	34	- ⅛	36⅞	33
Thom A	35000	$13	13	13		14⅛	12½
Tor Dm Bk	6508	$20	19⅛	19⅞		20⅛	17⅛
TD Rlt un	400	$23½	23¼	23½	+ ⅛	28⅛	22⅛
Tor Star B	10200	$16	15⅛	16	+ ⅛	18⅛	14
Tor Pet A	3455	$6⅞	6⅛	6⅞	+ ⅛	8	5⅛
Tor Pet Pr a	200	$13½	13½	13½		15⅛	11⅞
Trd a	412	$13⅛	13⅛	13⅛	- ⅛	15⅛	12½
Tr Can PL	24806	$13¼	12⅞	13¼	+ ⅛	13⅛	10⅛
Trans Mt a	2710	$9½	9⅛	9⅛		12⅛	8⅛
Treco	1000	375	375	375	-25	475	325
Ultrmar	3050	200	200	200	-5	415	200
Un Carbid	500	$22	22	22	- ½	23⅛	20⅛
Union Oil	10500	$7⅞	7⅛	7⅛	-1⅛	13⅛	7½
Unt Bank	8354	305	290	300	+5	400	275
Velcro	200	$6⅛	6⅛	6⅛		8⅛	6
Wjax a	225	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛	14⅛	12¼
Walk a	4780	$30	29⅛	29⅞	- ⅛	33⅛	28⅛
Webb Knp	4050	48	45	48	+7	48	30
Weldwod	300	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛	13	10¼
Westcst	3082	$26	24⅞	26	+1	26	22¼
Westcst a	1300	$53½	53½	53½		54	51½
Weston	10200	$13⅛	13⅛	13⅛	- ¼	18⅛	13½
York Lam	1525	70	65	65	-5	120	65
Zellers	16075	365	355	355	+5	5⅛	350
Zodiac	1200	35	35	35	-15	50	27
Junior Industrials							
Amb Db	3000	40	40	40		40	19
Belg Stand	1300	83	82	83	+2	134	75
Crawfd Al	500	205	205	205		230	200
David D	100	115	115	115	-15	135	100
Domco	200	350	225	350	+50	350	250
Fiscal Inv	200	$70	8	8		70	6⅛
Isec Canada	4000	130	125	130	+30	130	100
Lemtex	1000	56	56	56	+1	56	52
Magnetic	1000	74	74	74	+24	74	45
Mid Ind	4500	30	30	30	-2	37	25
OldC Inv a	763	135	135	135	+10	260	125
Paco Cp	100	190	190	190	-10	200	150
Val Mr A	400	110	105	105		150	83
Mines and Oils							
Abcourt	1200	30	30	30	+3	30	25

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
Abitib Asb	1068	86	86	86	-9	149	80
Abit Cop	4000	4	4	4		6	3
Acroll Ltd	43850	51	46	51	+5	75	29
Ajax Min	1000	1	1	1	-1	4	1
Aldona	15172	36	35	35	-1	35½	20
Basic Res	13135	$9⅛	8½	8⅛	- ⅛	12	7⅛
Baker Tlc	1000	19	19	19	-1	25	14
Bateman	9500	3½	3½	3½	+ ½	6	2½
Bellechs	3500	20	20	20	+3	40	17
Bluewtr	1200	160	160	160	+10	300	121
Bruneau	1500	15	15	15		37	11
Cadillac Ex	19000	69	60	69	+8	145	52
Com N	7500	30	30	30	+5	63	20½
C Daer	3000	10	10	10		10	3
Cons Imp	14500	24	22	24	+2	37	13
Dumgmi	1000	55	54	55	+1	80	50
Dumont	86500	17½	13	16	-1½	19	7
Dyn Mn	31500	52	45	48	+1	89	44
East Mal	2000	130	130	130	-5	245	125
FNorm	1700	210	200	200		[illegible]	190
GEQ	8700	175	142	160	-30	[illegible]	142
Goldex	11000	25	21	21	-3	70	18
In Norv	2000	15	15	15	+3	15	4
Int Rock	2090	41	40	40	-1	50	35
Klena	4050	105	91	101	+11	155	90
Lynx CEx	11300	75	70	70		125	65
Mcdn m	1000	54	54	54	-2	68	43
Menorah	1000	3	3	3	-4	8	3
Midepsa	7400	45	29	38	+16	45	12
Mt Laur U	1200	46	46	46	-4	69	26
Mt Jamie	82500	25	21	25	-2½	59	20
M Pleas	4110	15½	15	15		18	12
Muscoch	10000	24	22	22	-1	34½	20
N Insco	7325	45	42	45		49	34
Newrich	2500	5	5	5		7	5
Nocana	16500	30	26	30	+5	36	20
Nordore	4000	20	20	20	+2	80	15
Nrth QE	3000	13	13	13	-4	17	5
Obrien Gold	500	111	111	111	+11	111	96
Phoenix	600	355	350	350	-10	6⅛	200
Proto Ex	6766	54	48	50	-8	58	8
Que Expl	500	28	28	28	+3	62	25
Que Coblt	500	145	145	145	+5	220	75
Que Uran	2000	14½	14	14½	+ ½	16½	8
Queenstn	1000	30	30	30	+3	43	18½
Roy Agas	6000	22	20½	20	-2	43	17
Siebens Oil	1000	$13	13	13		15⅛	10⅛
Sil Stack	3000	20	20	20	-1	32	7
Stand Gld	1000	17½	17½	17½	-1½	29	15
Stafrd	6000	36	34	35		75	15
Tagami	5500	10	10	10		11	6
Talismn	60000	38	30	34	-6	60	5
Teck Corp A	100	400	400	400		425	380
Untd Asbes	2900	400	290	400		5⅛	375
Voyager Pet	700	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ½	15⅛	10⅛

TORONTO

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Met.	Pet.
Var. 17 sept.	+0.66	+4.36	+0.64	-0.67
Fer. 17 sept.	188.06	248.33	87.29	219.31
Hauts 76	198.42	333.48	95.55	244.01
Bas 76	172.35	220.94	73.70	194.76
Hauts 75	197.14	459.95	82.95	208.20
Bas 75	157.13	229.32	57.26	112.32

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
A and B							
A G F M	4411	190	172	190	+10	250	165
Abby Glen	91551	$6⅛	6⅛	6⅛		6⅛	310
Aby Gln w	6400	90	90	90		160	53
Abitibi	46482	$12½	11⅞	12	- ½	13⅛	8⅛
Abitbi 7½p	100	$39⅛	39⅛	39⅛	+1	42	37⅛
Abitbi 10	1165	$51½	51½	51½	+ ⅛	52	49½
Acklands	3010	$12⅛	12	12		15⅛	12
Acme Gas	46500	7	5½	6		11½	5
Adanac M	2000	21	21	21	+2	40	17
Advocate	3250	280	260	280	+15	295	125
Afton Min	400	$6⅛	6⅛	6⅛	- ⅛	7½	5⅛
Agnico E	14760	355	320	350	-5	5½	290
Agra Ind A	1200	$6⅞	6⅛	6⅛	- ⅛	8⅛	5⅛
Aned M	8302	180	150	175	+30	180	80
Akaitcho	6350	60	50	60	+10	110	40
Albany	17200	34	31	34	+1	49	21½
Alt East G	155610	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛	16⅛	8⅛
Alt Energy	126439	$12⅛	11⅛	12	+ ⅛	12⅛	8½
Alta Gas A	63870	$14	13⅛	14	+ ⅛	14⅛	11
Alta G C p	4935	$63	63	63	+2⅛	63	56
Alta G D p	211	$150	150	150		154	127
Alta G E p	370	$20⅛	20⅛	20⅛	- ⅛	21⅛	19⅛
Alta G F	930	$25⅛	25⅛	25⅛		26⅛	25
Alta Nat	100	$29	29	29		29	23
Alcan	77902	$25⅞	25⅛	25⅛	- ⅛	27⅛	19⅛
Alcan pr	210	$28⅛	28⅛	28⅛	- ½	30	27
Algo Cent	1500	$12⅛	11⅛	12⅛	+ ⅛	15	10⅛
Algoma St	6097	$24½	24⅛	24⅛	- ⅛	28⅛	23⅛
Algoma St p	3810	$26	25½	25⅛	+ ⅛	26	25
All-Can B	900	245	240	240		260	215
Allarco Dv	250	$10⅛	10⅛	10⅛		12⅛	8⅛
Alliance B	3400	390	360	390	-70	5	340
Alminex	9290	$7	6⅛	7	+ ⅛	7	490
Alumin 4 pr	265	$12⅛	12⅛	12⅛		13	12⅛
Almin 4½ p	367	$34	34	34		38⅛	34
Alum 3rd p	3600	$27⅛	26⅛	27	- ⅛	27⅛	25⅛
Am Bonza	89015	$6⅛	5⅞	5⅞	- ⅛	6⅛	251
Am Larder	29000	25	15	18	-7	31	12
Am Eagle	4500	50	49	49	-5	70	34
Am Leduc	16900	7	7	7	- ½	11	6

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
Andres W	1650	$9⅛	8⅛	9⅛	+ ⅛	11⅛	8⅛
Ang CT 4½	200	$22⅛	22⅛	22⅛		23½	21⅛
Ang CT 290	600	$29½	29	29	- ⅛	30	27½
Ang CT 315	290	$32	31½	32	+ ⅛	33⅛	29½
Ang U Dev	5700	90	85	87	-3	121	75
Anthes B p	620	$65	60	65	+5	65	60
Anthes C p	1500	$65	65	65	+5	65	60
Aquitaine	12876	$19⅛	17⅛	17⅛	-2⅛	24⅛	17⅛
Arbor C	1250	50	47	47	-3	80	47
Argus	250	$28½	28½	28½		35	28½
Args 250 p	220	$28⅛	28⅛	28⅛		28½	27
Args 260 p	550	$28½	28½	28½	+ ⅛	28½	26⅛
Argus B pr	220	$28½	28½	28½		29	27
Argus C pr	2025	$15⅛	15½	15⅛		16	13⅛
Asamera	40125	$9⅛	8⅛	9⅛	+ ⅛	16	7⅛
Asbestos	5294	$32⅛	30⅛	31	-1½	33½	21½
Ashland C	985	$9⅛	9½	9⅛	+ ⅛	12⅛	9
Asoc Porc	3971	50	44	50	+5	77	44
Atco A	7985	$13⅛	13	13⅛		16½	12⅛
Atl C Coo	3000	36	35	35	+1	43	33
Auric Res	12583	22	21½	21½	-1	37	21
Ato Hard A	650	$12⅛	12½	12⅛	+ ⅛	14⅛	11⅛
Avoca M	500	18	18	18	+3	22	12
BC Sugar A	2040	$22⅛	22½	22½	- ⅛	23⅛	20
BC Sugar P	1705	$11½	11⅛	11⅛		12	11⅛
BP Can	4848	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛	11⅛	8⅛
Bad Boy	1950	240	235	240	-5	460	235
Banister C	1400	$8⅛	8⅛	8⅛	- ⅛	11⅛	6½
Bank BC	469	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛	23⅛	18⅛
Bk BC r	18190	161	118	161	+46	161	100
Bank Mtl	29668	$16	15⅛	16	- ⅛	17½	15
Bank N S	34878	$43	42½	42⅛	+ ⅛	43½	37
Bankeno	18825	150	142	150		278	142
B Con Nat	2214	$15⅛	15	15⅛	- ⅛	16½	13
Bar E A	125	$29⅛	29⅛	29⅛		33½	29
Bartaco	2298	160	155	160	+5	200	140
Bary Expl	8000	39	36	36	-3	74	36
Bey Mills	200	$9½	9½	9½		14	9
Beavr E A	500	450	430	430		475	365
Becker B p	11600	$5⅛	5⅛	5⅛		8½	5

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
Bell Canad	66561	$50⅞	50⅛	50⅞	+ ⅛	51⅛	42⅞
Bell A pr	2164	$50⅛	50⅛	50⅛	+ ⅛	50⅛	43
Bell B pr	4075	$50⅛	50⅛	50⅛	+ ⅛	51	44½
Bell C pr	2093	$25⅛	25	25⅛	- ⅛	26	24⅛
Bell D pr	6545	$51⅞	50⅞	51½		51⅞	47⅛
Bell 2.28	16730	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛	27½	25½
Bell Can W	180029	$6½	5½	6⅛	+ ½	6½	165
Beth Cop A	3995	$13⅛	12⅛	13	- ⅛	14⅛	11⅛
Big Name	2000	11	11	11	+2	13½	9
Biltmore I	1500	165	160	165	-5	225	125
Bl Hawk	2000	25	25	25	+1	30	22
Blakwod A	400	450	430	430	-20	8½	405
Block Bros	37625	455	445	455	+10	455	345
Bomac A	200	325	325	325	-10	375	300
Border C	1000	206	205	206	+1	265	175
Bovis Cor	1807	82	82	82	-3	112	76
Bow Valv	21505	$23⅞	21⅞	21⅞	-2	28⅛	15½
Bow-m pr	240	$39	39	39		39	39
Bralor Res	50193	350	300	300	-50	380	191
Bramalea	377	$5½	5½	5½	- ⅛	7	495
Brameda	17820	115	110	112	-1	215	100
Brascan A	41381	$11⅛	11	11⅛	- ⅛	12⅛	9⅛
Brenda M	12650	$8⅛	7½	8	- ⅛	9	440
Bridger	10541	$6½	6	6⅛	- ⅛	7⅛	325
Bright A	700	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛	9½	5⅛
Brinco	3450	380	375	380		460	350
Br Am Bnk	100	$18½	18½	18½		21½	18½
BCFP	5114	$23½	22⅛	23⅛	+ ½	24	15½
BCFP pr	220	$33	32⅛	32⅛	+ ⅛	35	32
BC Pack B	100	$20	20	20	- ⅛	21⅞	15⅛
BC Phone	19350	$13½	12⅞	13⅛		13½	10⅞
BCPh 4½ p	270	$44⅛	43⅞	44⅛		45	41½
BCPh 4½ p	215	$47	46½	46½	+1	47	44
BCPh 4¾ p	2175	$49	48⅛	48½		49⅛	46
BCPh 1956	190	$48½	48½	48½	- ½	49	46⅛
BCPh 4.84	2120	$13½	13	13⅛	- ⅛	13½	11
BCPh 5.15	235	$53⅛	53⅛	53⅛		53	49⅛
BCPh 5¼ p	180	$59½	59½	59½		60	55½
BCPh 6 pr	25	$61½	61½	61½		63	56
BCPh 6.60	485	$18	18	18		18½	17
BCP 7.04 p	300	$19	18⅛	19	+ ½	19⅛	17⅛
BCP 10.16 p	3625	$26⅛	26¼	26½	+ ⅛	27	25½
Brooke pr	260	$19	19	19		19	19
Broul Reef	10000	22	21	22		29	21
Bruck A	2688	$5	5	5		8	425
Bruck B	265	200	200	200		225	100
Brunswk	15026	$5⅛	5½	5½	- ⅛	6½	385
Budd Auto	1000	$5⅛	5½	5⅛	+ ⅛	7⅛	450
Budd A w	500	170	170	170	+5	280	140
Bulora Cor	93000	14	13	13	-1	54	12
Burns Fds	2059	$10⅛	10	10⅛		11⅛	10
Bushnell	3600	$5	475	5		6⅛	475
C							
CC Yachts	1225	390	370	370	-30	420	240
CAE A	1725	$10⅛	10	10	- ⅛	12	8⅛
CFCN	646	$8⅛	8½	8⅛	+ ⅛	9⅛	5½
Cad Frv	3797	$10½	10⅛	10⅛	+ ⅛	11⅛	9
Cad Frv A	225	$16½	16½	16½	- ⅛	17⅛	15⅛
Cal Pow A	17609	$30½	30	30½	+ ⅛	31⅛	27
Cal P 4 p	28	$43½	43½	43½		44	40½
Cal P 4½ p	260	$47⅛	47⅛	47⅛		48	47
Cal P 5 p	260	$54	53⅛	54		53	52
Cal P 7 p	250	$74	74	74		74	72
Cal P 10 p	615	$105	103½	105	+1½	107	101
Cal P 9.80	12	$101	101	101		104	100
Cal P 9.75	115	$102	101	102	+1	102	99

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
Calmor IB	1600	51	51	51	+1	76	50
Calvrt Dle	15400	240	225	235		270	125
Calvert	3200	16	15	15		24	13
Cam Mine	31700	38	33	33	-6	54	29
Camflo	33340	$7⅛	6⅛	7⅛	+ ⅛	11⅛	5
C Chib A	500	380	375	375		465	340
Camp RL	5420	$20	18⅛	19⅛	+ ⅛	27	16½
Campau A	7268	430	415	415	-10	5⅛	405
Campau 7p	1045	$7⅛	7	7	- ⅛	8	7
Can Cem A	2413	$9⅛	9½	9½	- ⅛	11⅛	8⅛
Can Cem C p	281	$15	14	15		14⅛	13
CDC pr B	2188	$99	98⅛	99		101	95½
Can Malt A	785	$19½	18⅛	18⅛	- ⅛	22⅛	17½
C Nor West	16094	$8⅛	8⅛	8½	- ⅛	9⅛	470
C Pakrs C	2025	$20	20	20		23⅛	19½
Can Perm	2060	$15⅛	15⅛	15⅛	- ⅛	19⅛	15
C Safway p	2100	$79⅛	79⅛	79⅛		79⅛	79⅛
CS Pete	37910	280	256	280	+20	405	254
Can Trust A	1000	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛	26½	19⅛
C Trust 7¼	1425	$18⅛	18⅛	18½		21⅛	18
C Tung	12250	470	460	465	-5	475	275
Cdn Arrow	1225	12	12	12	+ ½	15	11
C Cablesy	3835	$17½	17⅛	17½		18⅛	12⅛
C Cable w	931	190	180	180	-11	235	100
Cdn Cel	8325	$6⅛	6½	6⅛		7⅛	475
CC Man A	440	$22⅛	22⅛	22⅛	-1⅛	26½	20
C Curtis	9400	51	50	51	+1	61	39
C Ex Gas	111385	470	430	465	+30	470	270
C Found	731	280	280	280		350	230
C Found pr	206	$9⅛	9⅛	9⅛	- ⅛	10⅛	8⅛
CGE	2116	$24	22⅛	24		28½	24
CG Invest	360	$19½	19⅛	19⅛	+ ⅛	21⅛	18⅛
CG Sec A	225	$13½	13½	13½		15	11½
C Hidrogas	12600	102	97	102	+6	125	86
C Homestd	12320	$6⅛	5⅛	6	- ⅛	7⅛	5⅛
C Hydro	4425	$8⅛	7⅛	8	+ ⅛	10	5⅛
Cl Bk Com	47026	$27⅛	26⅛	27⅛	+ ⅛	29	24½
CIL	5435	$23⅞	23½	23⅛	+ ⅛	25	18
Cl Powr A	1250	$15⅛	15⅛	15⅛	- ⅛	16½	14½
C Lencour	1000	9	9	9		18	9
CLI Pete	3709	16	15	15	+ ½	40	10½
C Malart	96500	32	24	32	+7	65	19
C Manoir A	8100	475	460	460	-20	5⅛	375
C Marconi	800	470	470	470	-5	5⅛	415
C Merrill	3360	$9⅛	9⅛	9⅛		10⅛	5⅛
Cdn Nat Res	440	440	435	435	-35	5⅛	425
C Ocdental	3614	$16	15½	16	- ⅛	17	9⅛
CP Inve	30527	$21⅛	20½	20⅛	- ½	22⅛	15⅛
CP Inve pr	1363	$42⅛	41	41	-1	45	31⅛
CP Ltd	69661	$17⅛	17⅛	17½	- ⅛	18⅛	13⅛
CPL A p	1811	$8⅛	8⅛	8⅛	- ⅛	9	8⅛
CPL 4 p	600	$6⅛	6⅛	6⅛		7½	6
C Reserve	5300	370	360	370	+10	465	273
Cdn Sup O	1327	$43½	42½	42½	-1½	47	38⅛
Cdn Tire	1275	$42	41⅛	41⅛	+ ⅛	48	38½
Cdn Tire A	14255	$44⅞	43	43	-1⅛	52½	42½
C Uilties	4200	$12⅛	12⅛	12⅛	- ⅛	12½	9½
C Util 4¼ p	200	$44	44	44	+3⅛	44	40½
C Util 5 pr	240	$50½	50½	50½		53	50
C Util 10¼ p	1350	$27	26⅛	26⅞	- ⅛	27½	25⅛
C Util w	16300	390	375	385	-5	400	235
CWN G 4 pr	275	$8⅛	8⅛	8⅛	- ⅛	8½	8
Canbra	1833	370	355	370	+15	450	350
Candel Oil	302	$11½	11⅛	11½	- ⅛	15½	11⅛
Canron	6115	$23½	23⅛	23⅛	- ⅛	24⅛	17⅛
Canron pr	140	$95	95	95	+7	95	88

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
Caron 6 pr	1025	$94	94	94	+12	94	76
Capit Div	2525	26	24	24		36	27
Cara	1075	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛	6⅛	430
Carl OK	22110	310	292	296	-14	405	254
Carl A p	200	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅛	21⅛	19
Carl B p	710	$25½	25¼	25½	+ ½	25⅛	23½
Carma A	200	$10	9½	9½	- ½	12	9
Cassiar	4863	$5⅛	5⅛	5⅛	- ⅛	8½	5
Cassidy L	600	410	400	410	+10	430	360
Celanese	10900	410	395	405	-5	6½	395
Celan 175 p	158	$16⅛	16⅛	16⅛	- ⅛	17½	16¼
Ctl Est A	700	$12½	12½	12½	- ⅛	14⅛	10½
Ctl Fund A	420	$7	7	7	- ⅛	9⅛	7
Centurion	300	$5½	5½	5½		5⅛	5
Chib Kay	10000	14	12	12	+ ½	15½	9
Chib M	2100	28	28	28		40	31
Chieftan D	28800	$10	9⅛	9⅛		12⅛	8⅛
Chimo	25000	100	100	100		104	88
Chrysler	38915	$20⅛	18⅛	19½	- ½	22	10½
CHUM B	300	$7	7	7	+ ⅛	9½	6⅛
City Sav T	100	$16	16	16		16	9
Cty Sav 10¼	200	$10⅛	10⅛	10⅛	- ⅛	10⅛	9⅛
Claiborne	5700	205	204	205		230	200
Coch Will	4500	22	21½	21⅛	-1½	40	20½
Coch-Dun	772	$6½	6	6½	+ ½	7⅛	6
Cockfield	255	460	450	460		465	405
Coin Lake	14000	8	7	8		11½	7
Coldstm	700	30	30	30	-6	80	30
Coles Book	8130	$9⅛	8⅛	8⅛	- ⅛	9⅛	7½
Comb Met	4500	17	15	15	-2	23	13
Cominco	42481	$40½	39⅛	40⅛	- ⅛	41⅛	33
Cominco A	4810	$26⅛	26½	26⅛	+ ⅛	26⅛	25⅛
Com Cap	7350	330	320	325	+5	350	275
C Holiday I	5585	355	345	350	-5	385	250
CHins A p	400	$20	19½	20	+1	20	17⅛
Comtech	2400	350	340	340	-10	415	340
Conduit A	1400	330	325	330		330	300
Conlagas	3000	62	61	62	+2	80	44
Con Chm A	5500	$9	8⅛	8⅛	- ⅛	9⅛	380
Con Bath A	5043	$37	36½	36⅛	- ⅛	38⅛	25⅛
Con Bath p	1350	$16⅛	15⅛	16	+ ⅛	17⅛	15⅛
C Bath 68 w	1475	$18	17⅛	17⅛	- ⅛	18½	8
Con Bldg	12460	282	272	280	+13	282	212
Con Fardy	7339	390	375	390	+5	440	250
C Durham	15600	65	59	65	+5	77	48
C Marben	26200	101	85	99	+1	119	34
C Morisn	11300	177	170	170	-6	214	130
Cons Pipe	100	395	395	395	+30	395	315
Cons Prof	29771	25	22	25		35	18
C Rambler	13700	155	135	155	+20	180	95
C Rexspar	4000	114	103	103	-7	145	60
Con Textile	2000	215	205	205	+5	250	150
C West P	200	150	150	150	+50	150	81
Con Distrb	30200	375	345	375	+20	475	330
Cons Gas	17331	$13⅛	12⅞	12⅞	- ⅛	13½	11½
Con Gas A	255	$58	58	58		58	57
Con Gas B	219	$58	58	58	- ½	58⅛	54
Con Gas D	1300	$21	21	21		22⅛	19⅛
Con Glass	118	$14⅛	14⅛	14⅛		15⅛	11⅛
Control F	1000	300	300	300	+10	310	250
Conwest	8000	340	330	330	-10	405	330
Cooper C	3700	465	450	465	+15	5⅛	230
Copeland	946	150	135	142		210	135
Cop Fields	1500	120	117	120		144	112
Corby vt	530	$18½	18⅛	18⅛	+ ⅛	18½	15⅛

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1975 Haut	1975 Bas
Corby B	25	$17	17	17		17	15⅛
Cornat Ind	13318	475	425	465	+60	485	400
Corp Food	324	$7½	7½	7½		9⅛	5⅛
Cr Food A	26	$25	25	25		26½	23
Coseka R	17161	365	350	355	-10	415	295
Costain R	410	$9	8⅛	9	- ⅛	10⅛	7⅛
Costin R w	500	310	310	310		365	200
Cralgmt	10900	$6½	6⅛	6⅛		6½	465
Crain R L	2800	$9⅛	9½	9⅛	+ ⅛	12	6⅛
Crestbrk	4300	460	425	450	-10	5⅛	273
Cstland	19100	4	3	3	-2	17½	1½
Crwn Life	4373	$48	47½	47½	- ½	56	45
Crwn Trst	600	$21	21	21		22	18½
C Zeirba A	2775	$18	18	18		19½	15
Crow Nest	100	$36⅛	36⅛	36⅛	-2⅛	42	25⅛
Crush Intl	2100	$8⅛	8	8⅛		11⅛	8
Cuvier M	5000	82	81	81	-1	117	81
Cygnus A	28	$5	5	5		6	5
Cygnus B	524	$5	5	5		6	5
Cyprus	38725	$10⅛	10⅛	10⅛	- ⅛	12⅛	8⅛
D to G							
DRG Ltd A	1700	$5	490	490	-10	6	490
Dale-R	270	$9	8	8	-1	9⅛	7⅛
Dale-R pr	2650	$6½	6⅛	6⅛	- ⅛	6⅛	5½
Dalmy A	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ½	10⅛	8
Daon Dev	8691	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛	8⅛	6⅛
Daon A	3600	$6½	6⅛	6½	+ ⅛	7	6⅛
D Aragon	2000	14	14	14		19	13½
Datline	2900	420	395	420	+10	420	300
Debhld B p	305	$55½	55½	55½	- ½	60	55½
Decca R	18210	$8⅛	7⅛	7⅛	- ⅛	9⅛	380
D Eldona	37141	51	48	49	-1	53	34
Delhi Pac	15575	17½	15	15	-4	24	4
Denison	6044	$63⅞	63⅛	63⅛	- ⅛	67½	55
Dicknsn	18204	335	280	325	+15	6½	240
Digitech	225	34	34	34		80	36
Discovry	1088	45	45	45		75	45
Dist Tr A	600	470	470	470	-25	5	300
Doman I	1100	440	440	440		5⅛	375
Dome	13557	$38	35	37⅛	- ½	44	32⅛
Dome Pete	13518	$38½	37½	38	- ½	45	31⅛
D Bridge	3315	$39⅛	39	39⅛	- ½	40½	25⅛
D Citrs A	825	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛	6⅛	450
D Explor	5300	14	13	13	-1½	31	13
Dofasco A	18468	$27⅛	27	27½	+ ⅛	30⅛	22⅛
Dofasco p	2160	$53½	53½	53½		54	51⅛
Domglas	300	$13⅛	13⅛	13⅛	- ⅛	13⅛	13⅛
Dom Store	9910	$15⅛	14⅛	15⅛	+1⅛	18	13⅛
D Textile A	4425	$9⅛	8⅛	9⅛	+ ⅛	10	8⅛
Domtar	20929	$23⅛	22½	22½	-1⅛	26½	19⅛
Domtar pr	198	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛	12½	10⅛
Donlee M	9675	$9	7⅛	9	+1½	9	425
Dow Chem	250	$44	44	44		44	44
Dr Mc C A	225	$13	13	13		15⅛	11⅛
Dunde Pal	11932	23	21	23		45	21
Dunrale	1500	10	10	10	+2	18	8
Du Pont	2375	$14⅛	14	14⅛	- ⅛	21⅛	14
Dylex Ltd	500	$7	6⅛	6⅛	+ ⅛	8⅛	6½
Dylex L A	10870	$6⅛	6⅛	6⅛		8⅛	6⅛
E-L Fin	700	$6½	6⅛	6⅛	- ⅛	7⅛	475
East Mal	6640	135	130	135	+3	249	120
East Sul A	3928	145	141	145	+3	180	111
Estn Prov	2800	300	290	300	+10	325	250
Ego Mines	62600	63	50	60	+9	79	45

suite à la page A 11

VANCOUVER

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Nat
Resource and Development					
Aalen	6000	31	30	30	—1
Adonis	4000	10	10	10	
And Mns	26000	26½	25	26	— ½
Anglo Bo	12900	148	135	145	+10
August	5500	19	17	18	+1
Avino	7500	15	15	15	
Balfour	14000	47	45	45	—1
Barier R	9300	50	49	49	—1
Bath N	5900	65	63	65	
Bill Mly	1000	13	13	13	
Bimorl	1000	79	75	75	—4
Bimeda	1200	114	112	112	
BX Dev	2000	141	140	140	—1
C Barr	3000	27½	27½	27½	— ½
Canwx	3000	6	6	6	
Carolin	8600	125	119	125	+5
C Cons	2000	6	6	6	
Chanda	220	35	35	35	
Charltn	2000	9½	9½	9½	
Charta	2500	8	8	8	
Clayme	4500	62	57	60	
Colby	5500	58	56	56	—2
Colt Ltd	40900	47½	45	47	+1
Cmaplx	2175	19	19	19	
Comet	1000	42	42	42	
Con Res	9900	57	56	57	
Concpt	3000	85	85	85	
C Bound	6000	24	24	24	
Cns Ctex	10400	12½	10	10	
Cons Col	18940	15	14	14	+2
Cns Kico	2200	32	32	32	
Con Trn	12000	38	35	37	—1
Cop Ex	34000	11	10½	11	+1
Copr Lk	12500	20	19	20	
Coralta	2000	33	33	33	—1
Coseka	1000	355	355	355	+5
Coynex	5000	205	203	204	—1
Cream	2500	16	15	16	
Cree Lk	600	265	265	265	
Cutlass	3000	19	18	19	+1
Cypres	13000	31	29	31	+1
Dankoe	3060	250	240	250	+5
Dos Mac	13000	63	60	60	
Elfron	4000	80	75	75	
F St Jhn	1000	50	50	50	
Geo Dvn	5000	6	5½	6	+1
G Gate	1000	19	19	19	
Gdn Gnt	38300	40	37	40	+3
Grando	3000	7	7	7	
Gd Pyr	1500	190	190	190	
Gsa Res	1017	100	100	100	—12
Hallark	15000	39	33½	39	+4
Henriet	32600	133	126	126	—2
HJ Lode	3500	5½	4½	4½	—1½
H Merc	13500	21	20	20	—1
Holofi	27100	215	207	211	+4
Host	4700	170	167	169	—1
Intgold	2100	11	11	11	
Ill Bmc	2000	72	72	72	
Kent E	13500	30	24	30	+2
Klndx	2200	24	24	24	
Knobby	6000	85	82	85	
Lada	1000	10	10	10	+1
Lmc Res	12200	43	40	43	+1
LP Ind	3000	12½	12	12½	
MNHE	500	35	35	35	
Marge	2400	23	23	23	
Mark V	8700	100	90	100	+10
Midas	800	6	6	6	—2
Mntry A	2000	5¼	5¼	5¼	
Nadina	2000	7	7	7	
N Cinch	2500	35	35	35	
New Pyr	1784	15	15	15	
Nicola	15000	12	11	11	
Nthair	12800	142	136	136	—1
N Hart re	2860	12	12	12	
Ntrn egl	2000	9	9	9	
NW Vent	2200	85	85	85	—2
Oxbow	11500	170	160	166	+4
Pcific Rs	8500	75	75	75	+5
Pthfndr	5000	34	33	33	+1
Perry R	500	158	158	158	
Plains P	900	23	23	23	+2
Prism	1000	15	15	15	
QC Exp	9200	137	129	137	+12
Rac Ind	7000	22	21	22	
Reako	500	15	15	15	
Saxton	2000	16	15	16	
Seaforth	2000	25	25	25	
Seneca	29900	127	123	126	
Shld Dev	1000	65	60	60	—7
Sicintin	2000	10	10	10	
Silbak	500	10	10	10	
Silmil	1000	33	33	33	—1
S Chief	4300	30	30	33	
S Spring	5500	34	33	34	—1
S Stndrd	3500	79	77	77	+1
Skat Res	1500	55	53	53	
Sproat	1000	12	12	12	
Stampd	6000	460	440	450	+5
Sunlite	550	280	280	280	
Tcoma	2000	9	9	9	+1
Thor Ex	900	103	100	103	
Thundr	15500	15	13	15	
Tint Slv	3500	28	27	27	
Trwest	2200	12	12	12	
Tornqn	1500	43	43	43	+2
Tyee	52500	66	64	66	+2
UFC	14600	33	31	33	+1
U Hrne	6500	97	90	96	+9
Un Rayr	2400	28	28	28	
Vally Cu	250	8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Van Silr	10500	60	55	60	+5
Wicom	4500	70	66	70	
W Ring H	250	170	170	170	
Wn Wrn	1000	30	30	30	
Warrants and Rights					
Coll Wt C	11500	22	20	22	+2
Vn Slv wt	18000	3½	2	3½	
INDUSTRIALS					
Al Ven P	1000	200	200	200	+10
BBC Un	255	$13¾	13¾	13¾	
Block	3000	450	450	450	
Bralorn	4889	310	300	305	—5
Canfor	100	55¼	55¼	55¼	
Crstbrk	100	430	430	430	
Daon Dv	1800	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Dao pf A	200	$6½	6½	6½	
Grouse	1400	115	115	115	
I Wood	1000	120	120	120	
Intrpub	100	295	295	295	
Ionarc	4000	20	17	20	+4
Kaiser	2700	$14	13¾	14	— ¾
Key Ind	3000	30	28	28	—2
M B	200	$22⅞	22⅞	22⅞	
Nwmrk	2000	38	38	38	
Pace	16770	180	165	165	—10
PNG pr	100	$15¼	15¼	15¼	
Potter	100	400	400	400	
Proflex	800	28	28	28	
Renn In	1600	130	129	130	
Wardr	500	250	250	250	
WC Tran	600	$25¼	25¼	25¼	
W Brd A	119450	$11½	10¾	11½	
W Brd B	60550	$11½	11½	11½	
Wdwrd	225	$18⅞	18⅞	18⅞	
Warrants and Rights					
Bbc RA	5341	160	140	160	+22
VANCOUVER CURB EXCHANGE					
Aaron	3500	102	100	100	
Abaca	2000	35	35	35	+1½
Abella	12500	30	29	29	+1
Arctic	5000	8	8	8	+2
Aston	13000	13	11	13	+2
Aurus	3500	62	61	62	
Avinch	3400	200	195	200	+7
Bch Gld	16500	22	20	20	—3½
Betina	12600	37	34	35	
Bonevil	500	20	20	20	
BPI	4500	36	36	36	+1
Brn Mns	500	27	27	27	+1
C T Exp	7200	99	95	99	+2
Cannon	1500	22	20	22	
Canrex	34500	47	44	46	+2
Canzna	1000	14	14	14	
Chatm	17500	21	17	21	+4
Cst Int	2000	29	24	29	+4
Con Mon	2500	9	8	9	+1
Cor Dev	2000	3	3	3	
Corval	1000	18	18	18	
Darva R	11500	19	12	19	+7
Data Svs	4650	15	15	15	
Diana	1000	40	35	40	+7
Dual res	4100	105	102	105	+3
Dune Mt	3000	64	55	55	—10
Edina	1500	30	30	30	
Envov	1000	10½	10½	10½	
Espina	4500	25	25	25	
Focus R	1000	52	52	52	
Gentry	30000	35	32	32	
Gillis Mt	1000	20	20	20	+2
Gold An	500	44	44	44	
Gold Vly	31500	8	7	7	
Grn Res	3500	22	21	22	+2
Grt Bear	4000	14	13	14	
Grn Ex	1000	70	70	70	
Hesca	2500	25	20	25	
Shasta	13000	26½	23	23	—2
Island M	1000	17	17	17	
Kindahr	800	52	52	52	—2
Kendal	6000	5	5	5	
Lanter	2000	15	15	15	
Lmans	6000	23	20	23	+3
Lion Mn	24800	46	43	46	+3
Lou Mex	1000	7	7	7	
Mace Te	25800	94	85	93	+6
Mhrlm M	2000	12	12	12	
Marco	500	55	55	55	
Mcleod	5000	19	17	19	+1
Mns Dor	11000	34½	32	34½	+1½
Mnre Mt	6000	20	18	18	—1
Mtneer	8000	16	16	16	
Nahat R	19000	46	42	45	
New Ch	1000	8½	8½	8½	
New Den	5000	5	5	5	
Nomad	13000	29	24	27	+4
Norco	3000	15	15	15	+2
N A Tech	1000	25	25	25	
Norwih	2000	10	10	10	
Nu Enry	8000	56	54	54	—1
Olymp	7500	39	36	39	+1
Pan Arti	15000	10	10	10	—5
Premir	2000	16½	16½	16½	— ½
Quest	500	22	22	22	
Regenc	43500	92	91	92	
Rich Hil	25000	17	14½	15	+1
Rimrck	2000	47	47	47	+1
Rockel	82700	104	90	97	+8
Rnrico	5500	68	67	67	
Ruskin	3000	88	83	88	
Sands M	1000	18	18	18	
Saraid	1000	10	10	10	
Satrn Rs	18750	60	58	60	+2
Sea Chm	500	18	18	18	
Sicams	23500	50	47	47	+2
Slvr Fls	500	48	48	48	—2
Sothcn	2500	37	36	36	
Stynro	31000	90	80	90	
Tapin	2000	21	21	21	—1
Torm	8000	35	35	35	
TRV	2000	120	120	120	+5
Vldz Res	2300	90	87	90	+6
Wstlev	2000	50	43	50	
TOTAL VOLUME				1,744,796	

Total sales: 27,730.

titres au comptoir

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Nat
Alb Gas pr	500	$25¾	25¾		
BL A 81-2 pr	4000	$24½	24⅜		
Cavalier Enq	120	325	325		
Hochelaga P 5 pc	10	$10	10		
Maclan	19500	145	110		
Mandarin	2000	25	25		
Melville	2000	60	60		
Mico Ent	50	250	250		
Modern Plastic	50	275	275		
Russell Mold	1000	37	35		
Sheldon Larder	2000	18	18		
Yorbeau Mns	1000	2	2		

Total sales: 27,730.

AMÉRICAINE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Nat
Alaska Air 2	10	5¼	5¼	5¼	— ⅛
Alleg Air 22	93	5¼	4¾	5⅛	+ ⅛
Alld Art	75	1	1	1	
A Israel	4	7	2¼	2¼	—2¾
Anthony	4	6	6½	6½	— ½
Aquit Ca	13	6	18	17¾	18 — ¾
Asamera	8	162	9⅞	9⅞	9⅞ + ½
Ashld Oil	8	3	9⅞	9⅞	9⅞ — ⅛
Atco Ind	10	15-16	⅞	15-16	+ 1-16
Austral O	16	376	12¾	11½	12½ + 1⅛
Auto Rad	3	32	5¾	5½	5¾ + ⅛
AVEMC	5	8	3⅜	3⅜	3⅜ — ⅛
Barnwl	28	23	7⅞	7¾	7¾
Bartons		1	2⅛	2⅛	2⅛
Baruch F	13	4	1½	1⅜	1½ + ⅛
Beverly	13	41	2	2	2
Blc Pen	9	10	11¾	11¾	11¾ — ¼
Blnk Mf	6	5	14¾	14¾	14¾ — ¾
Bow Vall	107	67	22⅞	22½	22½ — ⅜
Bradf Cm	9	23	8¾	8½	8½
Brascan	3	44	11⅞	11¼	11¼ — ⅛
Calcomp		55	4	3⅞	3⅞
Camco In	8	5	6⅝	6⅝	6⅝ + ⅛
Camp Ch		16	3⅞	3¾	3⅞ + ⅛
CEexp GO	9	72	4 13-16	4 9-16	4⅝ — ⅛
Cdn Horn	20	5	6¼	6¼	6¼ + ⅛
Cdn occ	9	1	15⅞	15⅞	15⅞ — ⅛
Castleton	6	10	1½	1½	1½
Champ H		341	3⅞	3⅝	3¾
Christian	6	135	2⅞	2½	2⅝ + ½
Cineram		4	2⅛	2⅛	2⅛ + ⅛
Coleman	9	38	16	15⅞	16 + ⅛
Cmbst Eq	11	157	19⅛	18⅞	19⅛ + ⅜
Cominco	14	8	41¼	41¼	41¼ + ¼
Com Grp	14	11	2¼	2	2¼ + ⅛
Condec	3	5	8½	8⅜	8½ + ⅛
Con G	6	49	10	9⅞	9⅞ — ⅛
Cont Mat	16	13	1⅛	1	1⅛ + ⅛
Crdnlnt	16	82	3	2⅞	3 + ⅛
Crystal O	98	11⅞	11	11	11½ + ⅜
Data Dc	5	30	29⅞	30	— ⅛
Data P	10	419	13¼	12¾	13¼ + ½
Dev Am	9	39	5⅛	5½	5½ + ⅛
Diversey	8	92	14⅛	13⅞	14⅛ + ⅛
Dixilyn	4	18	8¼	8¼	8⅜
Dome P	9	129	39⅛	38¾	39⅛
Dur Tst	8	10	7¾	7⅞	7⅞ — ¼
Dynalec	10	61	4⅛	4⅛	4⅛ — ⅛
Dynel El	21	16	8⅛	8	8⅛ + ¼
Ecdyn.05e	7	39	9¾	9⅛	9¾ + ⅞
Edmos		8	1b5	1⅛	1⅛
Falcon S	7	57	24⅞	23⅞	24¼
Fed Res		68	5	4¾	5 + ⅛
Fly Dia	6	98	16¼	15½	16¼ + ¾
Ford Cn	5	2340	89	86¾	88¼ + ½
Frst Lb	5	5	3⅛	3	3 — ⅛
Front Air	6	17	6⅝	6½	6½
GSC Ent	13	4	1⅛	1⅛	1¼ + ⅛
Giant Yl	32	86	5⅞	5¼	5⅞ + ⅛
Great Am	3	23	4⅞	4¾	4¾ + ⅛
GtLk Ch	14	45	31¾	30¾	31½ + ¾
Gulf Can	8	61	27½	27½	27½
Hartz M	12	38	12	11¾	12
Hasbro	6	16	8¾	8¼	8¼ — ½
HBav OG	9	201	36¼	36	36¼ + ½
Husky O	5	22	18⅞	18¼	18½ — ⅛
Hycel	16	100	3⅞	3⅞	3⅞ — ⅛
Imp O A	12	271	22⅞	21⅞	22¼ + ⅛
Instr Svs		1	1	1	1
Int Bnknot		60	2¼	2¼	2¼
Interpool	10	45	14⅞	14⅞	14⅞ + ⅛
Iroquois		2	7	7	7 + ⅛
Jetronic	4	11	3	3	3 — ⅛
Jupiter	14	19	5	5	5 + ⅛
Kaiser	8	266	15½	15⅛	15½ + ⅛
Kin Ark	7	15	1⅞	1⅞	1⅞
LTV Crp		35	13-16	¾	¾
Lafay R	7	107	9¼	8⅞	9 + ⅛
Lake Sh	3	1	1 15-16	1 15-16	1 15-16
Lloyds El	10	11	7½	7½	7½
Lodge S	4	41	2¼	2⅛	2⅛ — ⅛
Loews wt		93	5½	5½	5½
Marndo	119	5	1 5-16	1 3-16	1 3-16 — ⅛
McCul O	35	207	3⅛	3	3⅛ + ⅛
Mite Cp	6	20	5	5	5 + ⅛
Molv wt	90	20⅝	19⅝	20⅝	+ ⅞
Nat Hlth	8	17	1¼	1⅛	1¼ + ⅛
N Idria	7	67	1¼	1⅛	1¼ + ⅛
Nortek	7	4	3¾	3¾	3¾
NCdn Oil	12	5	8⅞	8¾	8⅞
OOkiep	13	2100	42	41¾	41¾ — 1
Outdr Spt	5	15	5⅜	5¼	5⅜
Pato CG	4	5	6⅜	6¼	6⅜ + ⅛
Pioneer S		1	1½	1½	1½ — ⅛
Plac Dv	26	10	22½	21¾	22⅛ + 1⅞
Plant In		57	9¼	8¾	9¼ + ⅛
Polaron		17	3¼	3	3
Prairie	14	5	7⅞	7¼	7¼
Presley	12	96	10⅜	9¾	9¾ — ⅜
Preston	11	4	16¾	16¾	16¾
Quebcor	6	1	5½	5½	5½
Ranger O	53	6	15½	15⅜	15½
Rath P	1		3½	3½	3½ + ⅛
Reeves T		3	2½	2½	2½
Res Ctl	14	147	16¼	15¼	16 + ⅜
Resort IA	12	123	7¼	7¼	7½ — ⅛
Rexnor		1	1¾	1¾	1¾ + ⅛
Richford		1	2⅜	2⅜	2⅜ + ⅛
Rio Algm	16	6	35¼	34½	35¼ + 1¼
Ryan Ho	10	72	17⅝	17¼	17½ + ¼
STE Cp	11	35	3⅛	3	3
Salem C	4	8	9⅞	9¾	9⅞ + ⅛
Sambos	9	730	15⅜	14¾	15 — ½
Shelter R		11	2½	2⅜	2½
Solitron		9	2⅜	2¼	2¼ — ⅛
Sonder	4	21	1¾	1⅝	1¾ + ⅛
Soundsn	7	44	22¼	21½	21⅞ — ⅛
Susqhan		3	3	2⅞	3 + ⅛
Syntex	11	763	25⅛	24½	24⅞ — ⅛
Systm En	356	33	7⅛	7	7⅛ + ⅛
Tech Tpe	4	515	3⅜	3⅛	3⅜ + ½
Teleflex	10	4	12⅞	12⅝	12⅞ + ¼
Terra C	5	134	12½	11⅞	11⅞ — ⅜
Texstar	7	6	4⅞	4¾	4¾ — ⅛
Total Pet	9	4	6⅞	6⅝	6⅞
Total pf		11	13⅞	13⅝	13⅝ — ⅛
Tran Lux		27	2⅛	2	2⅛ + ⅛
Un Asbes	6	22	4 1-16	4	4
UnNat C		5	11-16	11-16	11-16
Un PDv		2	4⅞	4½	4½ + ⅛
US Filt	8	196	10¼	9¾	10¼ + ½
US Nat Rs	5	68	5⅛	4⅞	4⅞ — ⅛
Vernit	8	30	4⅞	4⅞	4⅞ — ⅛
Vdlc Inc	4	1	8⅜	8⅜	8⅜
Wacknht	6	21	6¼	6	6¼
Wainoco	9	12	3⅞	3¾	3⅞
Wang Lb	14	81	17¼	16⅞	17¼ + ⅜
WarC pf		59	4⅛	4½	4½ + ¼
Westats	19	27	9⅞	9⅞	9⅞
W Decalt	10	15	7⅛	7	7⅛ + ⅛
Work Wr	7	11	11½	11¼	11½ — ⅛
Wr Harg	10	3	13-16	13-16	13-16

Total sales: 2,430,000.

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Nat
Abacus	300	350	350	350	
Ciban Obas	1200	260	250	260	+5
Clearport	4000	65	60	65	+7
Commercl	1000	8	8	8	
Conventurs	100	305	305	305	
Cord	1750	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Czar	1500	57	7	7	
Dixie	1000	200	200	200	—10
Howe Sound	4000	190	190	190	
Mid East	15500	44	44	44	+1
Missi Island	500	10	10	10	—2
Mongowin	15500	55	51	52	+1
Nemco	7900	145	142	142	—3
Norex	3500	45	45	45	
Northrim	33276	$5¼	5	5	— ⅛
Peregrine	500	60	60	60	+5
Petroquest	13700	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Terra	1850	5	5	5	
Trov Gold	6900	300	300	300	+10

Total sales: 84,146.

marché des options–CHICAGO

Option et prix	Oct.	Jan.	Avril	Ferm.
Alcoa	45	12½	a	b	57
Alcoa	50	7¼	8⅛	a	57
Alcoa	55	2⅞	5	b	57
Alcoa	60	½	2 1-16	3⅛	57
Am Tel	50	11¼	12	b	62
Am Tel	55	6⅞	7⅞	7⅞	62
Am Tel	60	2	2 13-16	3⅛	62
Atl R	40	14⅞	a	b	54½
Atl R	45	9½	10	a	54½
Atl R	50	4½	5½	6½	54½
Avon	35	14¼	b	b	49¼
Avon	40	9⅞	10⅛	b	49¼
Avon	45	4⅞	6⅛	7½	49¼
Avon	50	1 7-16	3⅛	4½	49¼
BankAm	25	2	2⅛	3⅛	26¾
BankAm	30	1	9-16	15-16	26¾
Beth S	35	5⅛	b	b	40⅝
Beth S	40	1⅛	2⅞	3⅞	40⅝
Beth S	45	¼	1	1⅛	40⅝
Brunswick	10	6⅛	6¾	b	16⅞
Brunswick	15	1 15-16	2 13-16	3⅛	16⅞
Burl N	40	a	5⅛	a	43½
Burl N	45	¼	2⅞	a	43½
Burl N	50	1-16	⅛	1⅛	43½
Burl N	55	1-16	⅛	1	43½
Citicp	30	3⅞	4⅞	5⅛	33⅞
Citicp	35	7-16	1 13-16	2 7-16	33⅞
Citicp	40	a	⅛	13-16	33⅞
Delta	35	5⅛	6⅞	7⅞	40⅝
Delta	40	1½	3	3⅛	40⅝
Delta	45	⅛	1 1-16	1⅛	40⅝
Dow Ch	45	1 13-16	3⅛	5	46
Dow Ch	50	1	1½	2⅛	46
Dow Ch	55	1-16	½	b	46
Eas Kd	90	3⅞	7⅛	9⅛	91⅞
Eas Kd	100	⅛	3⅛	4⅛	91⅞
Eas Kd	110	1-16	1	2⅛	91⅞
Eas Kd	120	1-16	⅛	b	91⅞
Exxon	45	10⅛	10¼	b	55⅞
Exxon	50	5⅛	6⅞	6½	55⅞
Exxon	55	1 7-16	2½	3⅛	55⅞
F N M	15	1¼	1 11-16	2	16⅛
F N M	20	1-16	3-16	⅛	16⅛
Fluor	30	13⅛	13⅛	b	43⅞
Fluor	35	8⅛	9⅞	b	43⅞
Fluor	40	4	5⅛	6⅛	43⅞
Fluor	45	13-16	2⅞	3⅞	43⅞
Ford	45	12	b	b	57
Ford	50	7⅛	8⅛	9⅛	57
Ford	60	½	1⅛	2⅛	57
Gen El	50	5⅛	7	7½	55⅞
Gen El	55	1⅛	3	4⅛	55⅞
Gen El	60	3-16	1⅛	1⅞	55⅞
G M	60	10⅛	11	11¼	70⅞
G M	70	1⅛	3⅛	5⅛	70⅞
G M	80	1-16	b	b	70⅞
Gt Wst	15	5⅛	6	6	20⅞
Gt Wst	20	1 1-16	2	2⅛	20⅞
Gtf Wn	15	2⅛	2⅛	2½	17⅞
Gtf Wn	20	⅛	⅛	1 1-16	17⅞
GtWn O	16	1⅛	2⅞	b	17½
GtWn O	20	3-16	⅛	b	17½
Halbtn	50	16⅛	a	b	68½
Halbtn	53¼	15⅛	b	b	68½
Halbtn	55	b	14⅞	b	68½
Halbtn	56¼	12	b	b	68½
Halbtn	60	8⅛	10⅛	11⅛	68½
Halbtn	70	1⅛	3⅛	5⅛	68½
Homstk	25	b	7⅛	8⅛	32⅞
Homstk	30	1	4	5⅛	32⅞
Homstk	35	⅛	1⅛	2⅛	32⅞
Homstk	40	⅛	11-16	1 5-16	32⅞
Homstk	45	1-16	b	b	32⅞
I N A	35	10⅛	a	a	45
I N A	40	6	8⅛	7	45
I N A	45	1	2⅛	3½	45
I B M	220	44	b	b	284
I B M	240	46⅛	53	b	284
I B M	260	26½	33⅛	37½	284
I B M	280	8⅛	16⅛	22⅞	284
In Har	20	11	a	b	31⅛
In Har	25	6⅛	8⅛	8⅛	31⅛
In Har	30	1⅛	2½	3	31⅛
In Min	35	3⅛	5⅛	5⅛	39½
In Min	40	1	1 13-16	2½	39½
In Pap	60	9⅛	a	a	69⅞
In Pap	70	1⅛	3⅛	5	69⅞
In Pap	80	1-16	15-16	b	69⅞
I T T	20	12⅛	b	b	33
I T T	25	7⅛	7⅞	8⅛	33
I T T	30	2 13-16	3⅞	4⅛	33
I T T	35	b	15-16	1⅛	33
John J	80	13½

Qui, de l'Etat ou de l'entreprise, devrait former la main-d'œuvre?

l'économie qui s'écrit

par Jean POULAIN

"Le programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada absorbe actuellement 63 pour cent de l'ensemble des dépenses de la Division de la main-d'oeuvre. Le Comité recommande un contrôle strict de toute expansion future afin d'assurer que ce programme s'attache davantage à créer des chances immédiates d'emploi qu'il ne semble le faire actuellement. Toute expansion future doit faire l'objet d'une justification détaillée dans le rapport annuel que le ministère présente au Parlement."

Le rapport du comité sénatorial permanent des finances nationales, à la suite d'une enquête approfondie sur les travaux de la Division de la main-d'oeuvre du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, critique non seulement le montant élevé des dépenses, mais il met en doute, à toute occasion, la compétence, l'efficacité et l'ardeur des fonctionnaires des Centres de main-d'oeuvre du Canada.

Il faut tout d'abord faire remarquer que le programme de "Main-d'oeuvre Canada" — sous son nom le plus connu — constitue le quatrième poste en importance à figurer dans les prévisions budgétaires du gouvernement fédéral.

Pour l'année financière 1976-77, les crédits affectés à ce programme s'élèvent à $578 millions.

Sur cette base, les 63 pour cent que soulignent les auteurs du rapport au seul chapitre de la formation, représenteraient $361 millions.

Or, la principale suggestion pratique des sénateurs est de faire appel au secteur privé, plutôt que laisser Main-d'oeuvre Canada rétrocéder, comme c'est le cas actuellement, cette formation aux établissements d'enseignement provinciaux. En confiant ces travaux à l'industrie elle-même, raisonnent les auteurs, les bénéficiaires se trouveront directement dans le cadre même du travail.

Le rapport critique le gaspillage de Main-d'oeuvre Canada qui dépense plus de 100 millions de dollars par an aux seules fins de parfaire la formation scolaire de base des personnes en quête d'un emploi.

Cette critique des fonds qui finissent par aboutir aux systèmes d'enseignement provinciaux paraît un peu hors de propos lorsqu'on lit en même temps dans les journaux que "Québec émet des réserves sur la "fédéralisation" de l'éducation" (LA PRESSE d'hier).

"Ces fonds devraient être offerts à l'industrie pour assurer davantage la formation des travailleurs dont elle a besoin", affirme le rapport.

Quant aux dépenses de formation scolaire de base, le comité les attribue "aux lacunes de l'enseignement primaire"

Un projet pilote

Le comité recommande donc que soit préparé un projet de formation pilote visant à sonder le potentiel du secteur privé dans le domaine des cours de formation de type institutionnel, joignant l'expérience pratique à la formation théorique.

C'est là l'un des principaux reproches soulevés dans le rapport à l'effet que les Centres de main-d'oeuvre sont trop éloignés de la réalité concrète de tous les jours et découragent ainsi les employeurs privés, pourtant les seuls qui justifient en eux-mêmes l'existence de tout le programme.

"Pour être efficace, la Division doit par conséquent chercher à obtenir la compréhension et la collaboration des employeurs, en leur expliquant les limites qu'impose son rôle d'agence de placement "pour chômeurs" aux services qu'ils peuvent obtenir des Centres de main-d'oeuvre du Canada".

Il faudrait, ajoute le rapport, que l'employeur qui cherche des travailleurs soit mis en rapport, au Cente de main-d'oeuvre du Canada, avec un conseiller ou un conseiller adjoint en main-d'oeuvre, pour s'assurer la collaboration des employeurs et, "par conséquent, s'acquitter de ses responsabilités envers les personnes qui cherchent un emploi".

Les critiques pleuvent à chaque page du rapport, et l'on se demande bien pourquoi ce qu'ont découvert les membres du comité — qui sont extérieurs au milieu du travail et de l'emploi — ne l'a pas été par les responsables eux-mêmes de ces Centres.

Non seulement, d'après l'enquête, ces centres ne savent pas s'assurer la collaboration des employeurs éventuels, mais ils comprendraient mal leur rôle vis-à-vis des chômeurs.

"Pour devenir agent de placement dans un Centre de main-d'oeuvre du Canada, il faut avoir une grande expérience du monde du travail", affirment péremptoirement les sénateurs.

De telles remarques s'adressant à des fonctionnaires dont la spécialité est justement l'expérience du monde du travail et émanant de personnes qui eux, n'en ont pas, laissent rêveur quant à la qualité du personnel en cause (ou de celle des auteurs du rapport).

Le sentiment général à la lecture du rapport de 148 pages est que rien ne fonctionne bien dans l'organisme, et qu'il faudrait par conséquent surveiller l'emploi des fonds ou s'adresser à d'autres.

Non contents d'avoir fait leur propre enquête, les membres du comité suggèrent que les clients des centres de main-d'oeuvre eux-mêmes (des chômeurs en quête d'emploi) aient la possibilité d'exprimer leur opinion sur les services.

Les auteurs sous-entendent ainsi que non seulement les employeurs, mais aussi les travailleurs qui font appel aux centres ont des griefs à formuler. Ces points de vue devraient, de plus, "être évalués et rendus publics après une période d'essai raisonnable".

Ce qui arrive, dans la réalité pratique des Centres de main-d'oeuvre, c'est que les employeurs se découragent de faire part de leurs demandes, car la sélection des candidats qui leur sont présentés n'a pas été assez poussée: "Ils ne devraient pas présenter des candidats insuffisamment qualifiés à moins que l'employeur n'ait explicitement convenu d'interviewer ces personnes."

Une autre suggestion pratique du rapport est d'affirmer que les Centres de main-d'oeuvre du Canada devraient être ouverts au public à certaines heures, au-delà des heures normales de travail, afin de permettre aux personnes ayant un emploi d'avoir accès à l'information considérable sur le marché du travail dont disposent les centres d'information sur l'emploi.

Parmi les autres recommandations, l'on note la création de petits bureaux satellites reliés à une installation centrale, pour rendre les grands CMC urbains plus efficaces à répondre aux besoins locaux.

Il faudrait aussi que les agents de placement, pour se "familiariser" avec les besoins en main-d'oeuvre actuels de leurs employeurs, aillent leur rendre visite au lieu de travail.

Après l'incompétence, la paresse: dire que les fonctionnaires affectés à temps plein au rôle d'agents de placement doivent se "familiariser avec les besoins de main-d'oeuvre" paraît être un comble.

La partie la plus importante, qui n'apparaît pas dans le rapport, serait de savoir ce que les intéressés eux-mêmes — c'est-à-dire les fonctionnaires des centres — pensent du rapport ou ce qu'ils ont à dire pour leur défense. Plusieurs centaines de millions de dollars sont en jeu chaque année...

RAPPORT DU COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES SUR MAIN-D'OEUVRE CANADA
Président, Douglas D. Everett
Vice-président, Herbert O. Sparrow

Autre publication reçue:

LE FRIC ET VOUS (328e mille), publié par le Centre Educatif et Culturel Inc., Montréal. Comme ce petit livre l'indique — et son titre le confirme — c'est sur un mode léger une introduction vulgarisée à la science, économique, version française, d'un ouvrage anglais.

Vous y apprendrez comment diriger une usine de sacs à popcorn, pourquoi "je n'élève pas d'éléphants" et "Comment parler à un président de banque".

Le livre a l'avantage d'être illustré par le confrère Girerd et la version française peut être obtenue **gratuitement**, sur demande, à l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie, Service de l'éducation, 44 ouest, rue King, 15e étage, Toronto M5H 1E9, Ontario.

à lire

BAKER, WEEKS (Montréal)
- The Washington Post Company, 13 septembre 1976.
- Commentaires sur l'économie européenne, 13 septembre 1976.
- Imperial Chemical Industries Limited, 7 septembre 1976.

ALFRED BUNTING & CO. (Montréal)
- Revue mensuelle des mines et métaux, septembre 1976.
- Revue mensuelle du pétrole, Septembre 1976.
- Revue bancaire, septembre 1976.
- Canadian Tire Corporation Limited, août 1976.

CANADIAN BUSINESS (Toronto)
- Le livre blanc et les trusts, 17 septembre 1976.

COCHRAN, MURRAY & WISENER (Montréal)
- Revue bi-mensuelle, septembre et octobre 1976.

DOMINION SECURITIES (Montréal)
- The Molson Companies Limited, 13 septembre 1976.

FINANCIAL COUNSEL (Montréal)
- Production de l'acier canadien, 17 septembre 1976.

GORDON SECURITIES (Montréal)
- Revue de l'immobilier, 3e trimestre 1976.

LEVESQUE, BEAUBIEN INC. (Montréal)
- Compagnie de Papier Abitibi Limitée, 13 septembre 1976.

MERRILL, LYNCH (Montréal)
- Commentaires, recherches, août 1976.

MOLSON, ROUSSEAU (Montréal)
- Les mesures anti-inflationnistes affectent l'industrie du pétrole et du gaz, septembre 1976.

NOTE Ces études sont publiées en anglais; elles sont gratuites pour les clients des maisons de courtage.

à noter

DIMANCHE 19 septembre 1976
- Place Bonaventure, "L'homme et la mode" (commerçants seulement), du 19 au 21 septembre.
- Semaine nationale de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français, du 19 au 25 septembre. Ouverture officielle le 19, à 15 heures, à l'hôtel de ville de Sainte-Foy. M. Gérald Harvey, ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, et président d'honneur de la semaine.

MERCREDI 22 septembre 1976
- Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce belge et luxembourgeoise au Canada à 12 heures, au Salon Gris, hôtel Ritz-Carlton. Conférencier invité: M. Albert V. Hudon, président de la compagnie Miron Limitée. Thème: La présence de Genstar au Québec.

JEUDI 23 septembre 1976
- Le Conference Board du Canada tiendra une session d'une journée à l'hôtel Bonaventure, à compter de 12 heures. Thème général: Perspectives de l'économie en 1977.

VENDREDI 24 septembre 1976
- Inauguration officielle de l'hôtel Méridien, à Montréal.

COFFRETS DE SÉCURITÉ
• À L'ÉPREUVE DU FEU
• POUR MAISONS PRIVÉES
• 13" x 8" x 17"
• POUR DISSIMULER DANS LE PLANCHER
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 AV. DU PARC
270-1141 MONTRÉAL

À VENDRE
Nouvel édifice industriel et commercial à étages multiples avec prise à bail par le propriétaire-constructeur.
COMPTANT REQUIS
$3,000,000
CASIER POSTAL
LA PRESSE
9312

marché des options — MONTREAL

Option et prix		Oct.	Jan.	Avril	Ferm.
Alcan Feb 30	2	100	110	100	25¾
Bell Can Nov 45	6	$6	6¼	6⅛	50¾
Bell Can Nov 50	10	150	170	155	50¾
Bell Can Feb 45	45	$6¼	6½	6½	50¾
Bell Can Feb 50	10	$2¼	2½	2⅝	50¾
BellCan May 45	20	$6½	6⅝	6¾	50¾
Bell Can May 50	1	$2½	2⅞	2½	50¾
Brascn Feb 12½	5	20	30	25	11⅛
Brascan May 10	8	185	2⅛	185	11⅛
Imp Oil Nov 20	7	$2¼	2½	2⅛	21¾
Imp O Nov 22½	8	55	80	65	21¾
Imp Oil Nov 25	10	15	25	25	21¾
Imp O Feb 22½	11	140	160	140	21¾
Imp Oil Nov 20	7	$2¼	2½	2⅛	21¾
Imp O Nov 22½	8	55	80	65	21¾
Imp Oil Nov 25	10	15	25	25	21¾
Imp O Feb 22½	11	140	160	140	21¾
Inco Nov 25	2	$8¾	9¼	8¾	33¾
Inco Nov 30	2	$4½	4¾	4⅛	33¾

Option et prix		Oct.	Jan.	Avril	Ferm.
Inco Feb 35	12	175	2	175	33¾
Inco May 35	2	$2⅛	2⅞	2⅝	33¾
Mac Bl Nov 22½	5	140	165	140	22¾
Mac Bl Nov 25	5	25	40	35	22¾
Mac Bl Feb 22½	1	$2⅝	2⅛	2¼	22¾
Mass F Feb 25	1	$2⅞	3⅛	3	26
Moore Nov 35	2	$2⅝	2¼	2¼	35⅜
Moore Feb 35	2	$3	3¼	3⅜	35⅜
Noranda Feb 35	2	$3	3¼	3⅛	35¼
Noranda Feb 40	2	75	100	85	35¼
Pac Pete Nov 25	4	$3	3¼	3	27
Pac Pete Feb 30	3	125	150	125	27
Shell Nov 17½	1	25	40	25	15½
Shell Feb 15	1	175	195	195	15½
Stelco Feb 30	10	70	85	70	27
TC PL Feb 12½	5	135	160	150	13¼
TC PL May 12½	30	185	2⅛	195	13¼

Total volume 235; open interest 7,671.

INDICES CRANG & OSTIGUY
Indices des options: 83.55 +2.09
Indices des valeurs sous-jacentes: 109.99 +0.46

les métaux

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (fils et barres)
comptant 824.00-825.00
à terme 855.50-856.00
ventes 10,350 tonnes

ETAIN (qualité ordinaire)
comptant 4525-4530
à terme 4645-4650
ventes 2,090 tonnes

ETAIN (qualité supérieure)
comptant 4525-4530
à terme 4645-4650
ventes néant

PLOMB
comptant
à terme
ventes

ZINC
comptant 405.75-406.00
à terme 422.00-422.50
ventes 1,525 tonnes

le dollar

MONTRÉAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en baisse hier de 3-50 à $0.9744 et la livre sterling de 16-25 à $1.6886.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en hausse de 7-100 à $1.0263 et la livre sterling en baisse de 11-20 à $1.7330.

Un Candu pour le Mexique?

d'après Dow Jones

OTTAWA — Le Mexique a reçu de la société Energie atomique du Canada une proposition pour la construction d'une centrale nucléaire de type Candu de 600 mégawatts.

Un porte-parole de l'organisme gouvernemental a précisé que le Mexique est intéressé, mais qu'il reste beaucoup à faire avant qu'un accord n'intervienne.

La proposition de l'Energie atomique, faite à la demande des autorités mexicaines, n'indique ni de prix ni de date de livraison.

les bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les **arrivages** de bêtes à cornes aux abattoirs montréalais ont été **cette semaine** relativement nombreux. La stabilité a caractérisé les prix dans toutes les catégories. On relevait une hausse de $2 du prix des veaux.

Arrivages cette semaine: 2,001 bêtes à cornes, 1,472 veaux, 19 porcs, 15 moutons et agneaux.

PRIX:

Bouvillon: A $40-41.85; B $36-38; commercial $25-35.

Génisses: commercial $25-31.75.

Vaches: D1, D2 $25-27; D3 21-24.75; D4 $16-20.75.

Taureaux: $24.75-31.

Prix payés pour les veaux de bonne qualité $37-47 avec des ventes atteignant $56; moyens, $30-36.50; ordinaires, $20-29.50.

Prix des moutons de bonne qualité: $47-55.50 les cent livres.

Prix moyen du porc ontarien jeudi: $60.79.

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

Contrats de 400 onces

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Oct. 76	119.00	119.00	117.00	117.00
Jan. 77	119.50	119.80	117.60	117.70
Avril 77	119.30	120.40	118.70	118.70
Juil. 77	121.00	121.40	119.70	119.70
Oct. 77	122.70	123.00	121.70	121.70

Volume de jeudi: 80 contrats

Contrats de 100 onces

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Nov. 76	—	—	—	116.10
Fev. 77	120.10	120.10	118.70	118.70
Mai 77	121.00	121.00	120.00	—
Aout 77	122.50	122.50	121.00	121.00
Nov. 77	—	—	—	122.20

Volume de jeudi: 10 contrats

l'argent

Les courtiers londoniens ont baissé hier le prix de l'argent de 2.4 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

VENDREDI: $4.259

MONTRÉAL — Handy & Harman s'évaluait le prix de l'argent canadien à $4.178 l'once de Troyes.

NEW YORK — Handy & Harman s'évaluait le prix de l'argent américain à $4.281 once de Troyes.

l'or

Le prix de l'once d'or hier à Londres était coté en dollars américains à $116.50 — à Paris à $119.61 — à Francfort à $114.92 — à Zurich à $116.50 — à Hong Kong à $112.81.

fruits/légumes

(PC) — Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Pommes: McIntosh, $4.50 à $5.00; Lobo, $4.00, $4.50; Wolf River, $4.50 la boîte de verger.

Pommettes: $7.50 à $8.00 la boîte de verger.

Poires: Clapp, $9 la boîte de verger.

LÉGUMES

Aubergines: $4 le minot.

Betteraves: $1.50 à $1.75 la doz. de paqts, $2.00 à $2.25 le 25 lb, $3.00 à $3.50 le 10 lb.

Brocoli ordinaire: $6.00 à $6.50 pour 14.

Carottes: $1.25 à $1.50 la doz de paqts; $3.75 à $4.00 pour 30 paqts; $1.00 le 25 lb; $3.25 à $3.50 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, mini, $4.50 pour 20 cellos de 12 oz.

Céleri: $4 pour 24.

Chicorée-escarole: $2.25 à $2.50 la doz.

Choux: verts, $2.00 à $2.25 pour 12 ou 18; de Savoie, $4.50 la doz; rouges, $3.00 la doz.

Choux de Bruxelles: $6.50 pour 12 chopines, ou $10.00 pour 16 pintes.

Choux chinois: $4.00 la doz.

Choux-fleurs: $5.00 à $6 la doz.

Ciboulette: $1.75 à $2.00 la doz de paqts.

Citrouilles: $5.00 la doz.

Concombres: grande culture, $8.50 pour 6 doz; sans pépin, type anglais, $3.75 à $6.00 la doz; marinés, petits, $12, moyens $10, gros $8 le boisseau.

Courges: à la moelle, $2.50 pour 12; **zucchini,** $3.50 à $4.00 le 20 lb.

Epinards: $3.50 pour 12 cellos de 10 oz, au le boisseau.

Haricots: verts, $5.00 pour 20 lb; jaunes, $6 le 20 lb.

Laitue: frisée, $2.50 pour 24; Boston, $2.50 pour 16; romaine, $3.50 pour 16; Iceberg, $5.00 à $6.00 pour 18.

Maïs sucré: $0.45 à $0.50 la doz, en sacs de cinq à six doz.

Oignons: rouges, $4.50 le 50 lb; jaunes, $4.00 pour 50 lb; jaunes jumbo, $5.00 à $5.50 pour 50 lb, à trouille jaunes petits, $0.60 pour 10 lb, à mariner blancs et rouges, $2.50 le 5 lb; $4.50 le 10 lb.

Panais: $5 pour 50 livres ou 24 sacs de deux livres.

Persil: $1.00 la doz.

Piments: verts, $4.00 à $5.00 le boisseau; rouges, $8.50 le boisseau.

Poireaux: $1.75 à $2.00 la doz.

Radis: $3.50 à $4.00 pour 3 doz de paqts; $3.00 pour 30 cellos de six oz.

Rutabaga: $1.75 le 25 lb et $2.75 le 50 lb.

Pommes de terre de table: nouvelles, $1.35 à $1.45 le sac de 50 lb; $0.80 le 20 lb; $0.49 à $0.50 le 10 lb; arrivages: 10,900 sacs de 50 lb; nouvelles lavées, $4.00 le sac ou $5.00 pour 10 cellos de 5 lb; arrivages, 450 sacs.

Tomates: grande culture, rouges, $3.00 à $3.50 le 20 lb; rosées $4 le 20 lb; vertes, $1.50 le 20 lb.

denrées agricoles

(PC) — **Cours des denrées** transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, $1.07; 93 points, $1.08. Commission canadienne de l'industrie laitière, $1.08; prix de gros moyen aux détaillants, $1.12½.

Fromage cheddar: blanc, $1.12, coloré, $1.12½.

Poudre de lait écrémé: No 1, récipients de 50 lb, $0.67 à $0.70; procédé par rouleau et vaporisation, $0.39 à $0.41.

Lait de beurre en poudre: $0.36 à $0.38; pour nourrissage, $0.24 à $0.26.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine: A-extra gros, $0.95½; A-gros, $0.90; A-moyens, $0.81½; A-petits, $0.62½.

Prix de gros aux distributeurs amenés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, $0.92; A-gros, $0.87; A-moyens, $0.79; A-petits, $0.60; A-peewee, $0.42.

dividendes

	TAUX		PAIEMENT	ENREG.
B.C. Forest Prod.	0.27	trim.	01-11-76	06-10-76
CFCN Communications	0.092	trim.	28-10-76	01-10-76
Richard Costain Canada	0.10	trim.	18-10-76	30-09-76
General Cinema Corp.	0.17	trim.	25-10-76	05-10-76
Great Lakes Chem.	0.07	trim.	29-10-76	01-10-76
Kroger Co.	0.36	trim.	01-12-76	29-10-76
Travelways	0.05	trim.	15-10-76	30-09-76
Marathon MFG	0.12½	inf.	15-11-76	15-10-76
Alamera Oil	0.12½	sem.-an.	01-11-76	10-10-76
Versatile Manufacturing	0.20	trim.	15-10-76	01-10-76

Animation

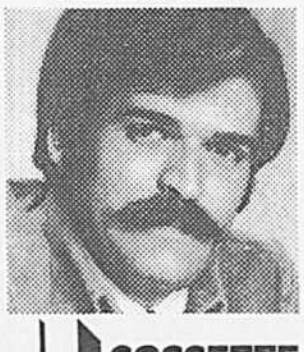

M. Claude Cossette, président de Cossette Associés Communication Marketing, annonce la nomination de M. Bernard Paquet au poste de directeur des relations publiques (animation).

Associé-cadre de Cossette Associés Communication Marketing depuis plusieurs années, M. Paquet s'est acquis une réputation enviable au sein des collectivités publicitaires de Québec et de Montréal. Il conserve d'ailleurs son rôle de relationniste auprès de quelques clients.

De par ses nouvelles fonctions, M. Bernard Paquet se voit confier la responsabilité de l'animation des activités para-publicitaires des clients de l'agence.

COSSETTE ASSOCIÉS
COMMUNICATION-MARKETING

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires
Dépôts garantis
10½% Intérêt Annuel
10¼% Intérêt Semi-annuel
5 ans
Dépôt initial minimum $5,000
Renseignez-vous à votre Caisse populaire ou directement à la Fiducie du Québec, au soin de:
M. Gilles Morissette
FIDUCIE DU QUEBEC
5, Complexe Desjardins,
C.P. 34, Place Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1E4
Tél.: 281-8979
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

Luxueux appartements en copropriété
coin Sherbrooke et Atwater
SÉCURITÉ • Service de portier sur 24 heures • Télé en circuit fermé • Détecteur de fumée et d'incendie • Dispositif d'alarme contre le vol.
MATÉRIAUX D'INTÉRIEUR • Tuyautage de cuivre • Canalisations de cuivre • Fenêtres aux carreaux thermiques au lustrage en bronze antireflets • Cloisons de pierres de ciment entre les appartements. Plafonds de ciment.
ÉLÉGANCE et CONFORT • Chauffage électrique et climatisation aux commandes individuelles • Cuisine d'inspiration européenne comprenant installations de lavage • Marbre et miroirs des salles de bains.
LUXE • Sauna • Bain tourbillon • Jardin du toit.
FORMAT • Une, deux, trois chambres et duplex, trois chambres.
de $58,500 à $128,250
Ouvert tous les jours 11h à 17h
Le Barat
937-9241 274-5577

Crédit Foncier
Fondé en 1880
Actif supérieur à $800 millions
Obligations de 5 ans
Minimum $500
10¼%
Intérêts payés semi-annuellement, mensuellement (Minimum $5000) ou composés et payés à échéance
10½%
Intérêts payés annuellement
Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 845-7111 (Mme M. Marcotte)
Québec: 1135, Chemin St-Louis (418) 681-0277 (M. B. Argun)
Ottawa: 170, rue Metcalfe (613) 238-6084 (M. B. W. Campbell)
Frais virés acceptés
Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock, Vancouver, Victoria
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'Assurance-dépôts du Canada

REINHART, STEINE, WEXLER & CO.
ET
LEVITSKY, FELDMAN, KASTNER & CO.
ET
SOL KALISKY, C.A.
ONT LE PLAISIR D'ANNONCER LA FUSION DE LEURS BUREAUX SOUS LA RAISON SOCIALE DE
LEVITSY, FELDMAN, WEXLER et ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS
SYDNEY M. LEVITSKY, C.A. — MURRAY YUDIN, B. Comm., C.A. — SOL KALISKY, C.A.
HARRY H. FELDMAN, C.A. — DAVID PERLIN, B. Comm., C.A. — LOUIS L. MANDELCORN, C.A.
A. ISRAEL WEXLER, B. Comm., C.A. — MORTY ZAFRAN, B. Comm., C.A.
SUITE 600
3285 BOUL. CAVENDISH
MONTREAL, QUÉBEC
H4B 2L9
TÉL.: 487-7850

la chambre de commerce du district de montréal
LES STAGES DE PERFECTIONNEMENT
LA COMMUNICATION ÉCRITE — De 19h à 21h30 — Les lundis du 13 septembre au 6 décembre
PROBLÈMES DE GESTION ET DE PRISE DE DÉCISION — De 19h à 22 h — Les mercredis du 22 septembre au 24 novembre
LA GESTION DES DOCUMENTS — De 19h à 21h30 — Les jeudis du 23 septembre au 9 décembre
LA GESTION PAR LA CRÉATIVITÉ — De 9h à 16h30 — du 27 septembre au 1er octobre
LA GESTION DES APPROVISIONNEMENTS — De 19h à 22h — Les mercredis du 20 octobre au 22 décembre
FEMMES ET GESTION — Le jeudi 21 octobre de 9h à 21h — Le vendredi 22 octobre de 9h à 17h
LEADERSHIP ET COMMUNICATION 1 — Le jeudi 21 octobre de 19h à 22 h — Le vendredi 22 octobre de 9h à 21h30 — Le samedi 23 octobre de 9h à 17h
LA CONDUITE D'UNE RÉUNION — Le jeudi 11 novembre de 19h à 22h — Le vendredi 12 novembre de 9h à 22h — Le samedi 13 novembre de 9h à 17h
LOGISTIQUE ET TRANSPORT INTERNATIONAL — Le mardi 23 novembre de 9h à 17h — Le mercredi 24 novembre de 9h à 1
SÉLECTION DU PERSONNEL — Le vendredi 3 décembre de 9h à 21h — Le samedi 4 décembre de 9h à 17h
BROCHURES DISPONIBLES À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: 866-2861

Gouvernement du Québec

APPEL D'OFFRES

LES MINISTÈRES NE S'ENGAGENT À ACCEPTER AUCUNE DES SOUMISSIONS, MÊME LA PLUS BASSE

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

PROJET: Concession de boutiques de ski — Parc du Mont Ste-Anne — pour la période du 1er octobre 1976 au 30 septembre 1979

AVIS DE CORRECTION

Contrairement à ce qui était indiqué dans le projet original publié mardi le 14 septembre 1976, l'adresse pour le dépôt de soumission doit se lire comme suit:

Ministère du Tourisme,
de la Chasse et de la Pêche,
Bureau du sous-ministre,
A/S de M. Gaston Moisan, s.m.a.
150 est, boul. ST-CYRILLE EST,
17e étage Québec.

Le Sous-ministre,
Michel Duchesneau

les obligations PAR ACCOVAM

GOUVERNEMENT DU CANADA

			Offre	Dem.
7.	1er Déc	1976	99⅞	100
(a) 9¾	1er Fev	1977	102⅞	103
7.	1er Juil	1977	98¾	99¼
(b) 9.	1er Fev	1978	101¼	101¾
(c) 9¾	1er Avril	1978	102¼	102¾
8¾	15 Déc	1978	99¾	100
8¾	1er Oct	1979	87	87¾
(d) 7¾	1er Oct	1979	98	98¼
(e) 9.	1er Oct	1980	103¼	103¾
8¾	1er Juin	1981	100¼	101
8¾	1er Fev	1981	100	100¼
4¾	1er Sept	1981	79	79¾
3.	15 Sept (perp)	1996	46	48
9¾	15 Juin	1994	100¼	101
10.	1er Oct	1995	103¾	104¼
9¾	1er oct.	2001	100¼	100¾

A Echangeables pour des obligations de 9¾ p.c. du 1er Fev 1982
B Echangeables pour des obligations de 9 p.c. du 1er Fev 1980
C Echangeables pour des obligations de 9¾ p.c. du 1er Oct 1984
D Echangeables pour des obligations de 8¾ p.c. du 1er Oct 1984
E Echangeables pour des obligations de 9¾ p.c. du 1er Oct 1985

PROVINCIALES

			Offre	Dem.
(a) BC Hyd 10 Oct	15 Oct	2000	103½	104½
BC Hyd 8¾	12 Janv	1982	99	100
Manitoba 9	5 Déc	1981	99½	99½
Manitoba 10	5 Déc	1999	100	101
NB El 9	15 Mai	1981	99½	100½
NB El 10¾	15 Mai	1995	102	103
(b) NFLD 10¾	15 Oct	1996	105	106
N Lab 10¾	15 Déc	1999	101½	102½
Ont Hyd 10¾	30 Oct	1985	104½	105½
Ont Hyd 10¾	29 Janv	2001	102½	103½
Ont Hydro 9½	5 oct.	2003	99½	99½
(c) Pr Que 9¾	10 Nov	2000	103	103½
Pr Que 10¾	4 Sept	1999	105½	105½
Pr Que 10¾	4 Mai	2001	101½	101½
Pr Que 10¾	19 Nov	1995	100½	100½
Pr Sask 9	2 Déc	1981	100	101
(d) Pr Sask 9¾	3 Nov	2000	103½	104
Pr Sask 10¾	1 Avril	2001	102½	103½
(e) Pr Ont 9	1 Juil	1998	99½	100
(f) Pr Ont 10¾	10 Déc	1987	105	105½
(g) Pr Ont 9¾	22 Mars	1998	102½	103

A Rachetable en 1983
B Rachetable en 1981
C Rachetable en 1983
D Rachetable en 1983
E Echangeables pour des obligations de 9¾ du 1 Juil 1983
F Echangeables pour des obligations de 9¾ du 10 Déc 2000

SERVICES PUBLICS

			Offre	Dem.
Alta Gas 11¾	1 Aout	1995	103	104
Bell 9¾	1 Avril	1995	99	99¾
B C Tel 10¾	1 Avril	1995	99¾	99¾
Man Tel 11	15 Juin	1996	103½	104
Nor Cent 9¾	15 Janv	1990	90	92
Tr Cn Pl 11¾	20 Janv	1995	105	105¾

INDUSTRIELLES

			Offre	Dem.
Alcan 10¾	15 Nov	1994	102	102½
B de Mil 10¾	1 Aout	1980	102	103
(a) CIBC 9¾	2 Janv	1995	100¼	100¾
Dofasco 10¾	15 Mai	1995	104¼	104¾
Dofasco 10¾	15 Mai	1996	102	102¾
Imp Oil 9¾	15 Fev	1995	98¾	99¼
(b) B Royale 10	1 Déc	1994	101¾	102
Stelco 9¾	1 Avril	1995	98¾	98¾
(c) Steinberg 10¾	15 Déc	1994	101	102
Seagrams 9¾	1 Juin	1980	100¼	100¾
Seagrams 10¾	1 Juin	1995	104¼	105
(d) B Tor Dom 7¾	1 Avril	1993	95	95¾
IPL 10¾	2 Fev	1995	104¼	104¾
Un Car 10¾	15 Juin	1995	102¾	103¾

A Echangeables pour des obligations de 9 du 2 Janv 1985
B Echangeables pour des obligations de 10¾ du 1 Déc 1984
C Echangeables pour des obligations de 10¾ du 15 Déc 1984
D Echangeables pour des obligations de 7¾ du 1 Avril 1979

CONVERTIBLES

			Offre	Dem.
Alta Gas 7¾	1 Fev	1990	138	143
Ashlands 5	15 Janv	1993	69	71
Dom T 5¾	15 Oct	1992	81	83
Hud Bay 6	15 Juil	1993	81	83
IAC 9¾	15 Juil	1994	101	103
Moore C 6	15 Avril	1994	78	80
Pacific P 5	1 Mai	1992	80	82
Westcst 5¾	1 Avril	1988	85	87
Labatt 9¾	1 Juin	1995	101	103
T Met 8¾	15 Mars	1994	86	89

GRANDE RÉOUVERTURE!

TOUS NOS MODÈLES 1976 DOIVENT ÊTRE VENDUS POUR FAIRE PLACE AUX NOUVEAUX MODÈLES 1977

Stock 1658
1976 COMET
2 portes, 6 cylindres, de 250 po. cu., automatique, pneus C-78 X14, bandes décoratives latérales.
$3699

Stock: 1619
1976 METEOR
Moteur 351 po. cu., servodirection, servofreins, pneus radiaux blancs, dégivreur arrière, miroir de côté ajustable, couvre-roues pleine largeur, suspension forte.
$4699

Stock: 1657
1976 MONTEGO
2 portes, moteur 351 po. cu., servofreins, servodirection, pneus H78x14 steel belted.
$4188

MAISONNEUVE MERCURY VENTE LTÉE
12455 SHERBROOKE EST, P.-A.-T.
645-7441

Bevet

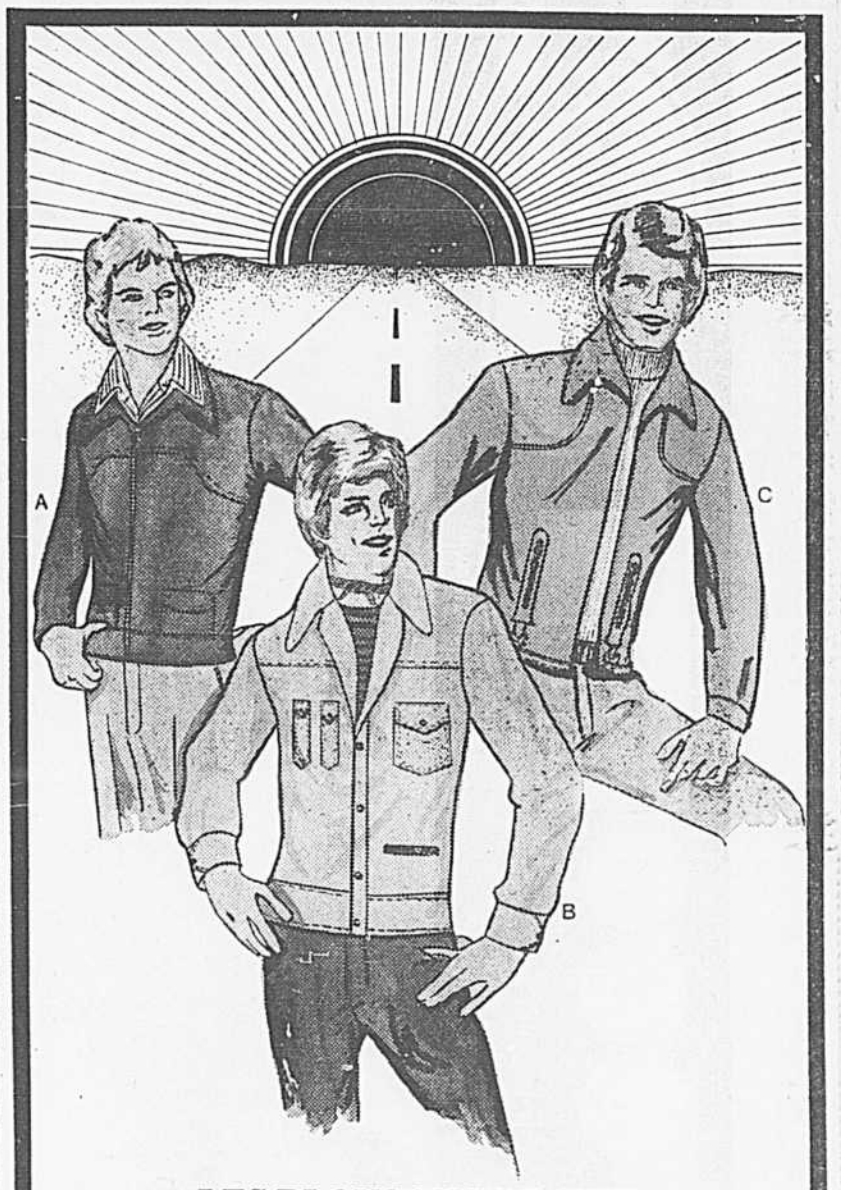

LES BLOUSONS DE CUIR

A la recherche de plaisirs et d'aventures, vous vous sentirez à l'aise dans ces confortables blousons cintrés en cuir véritable avec doublure en acétate soyeuse. **Tailles 36 à 44.**

Modèles illustrés A) $145 B) $145 C) $135

Choix incomparable d'autres modèles de $100 à $170.

- Centre Rockland
- 4477 est, boul. Métropolitain (sortie Viau)
- Galeries d'Anjou
- 2567 est, rue Ontario
- Carrefour Laval
- 2001, rue University

Mobilier de chambre d'une élégance raffinée, d'une qualité inégalée et d'une exécution consommée.

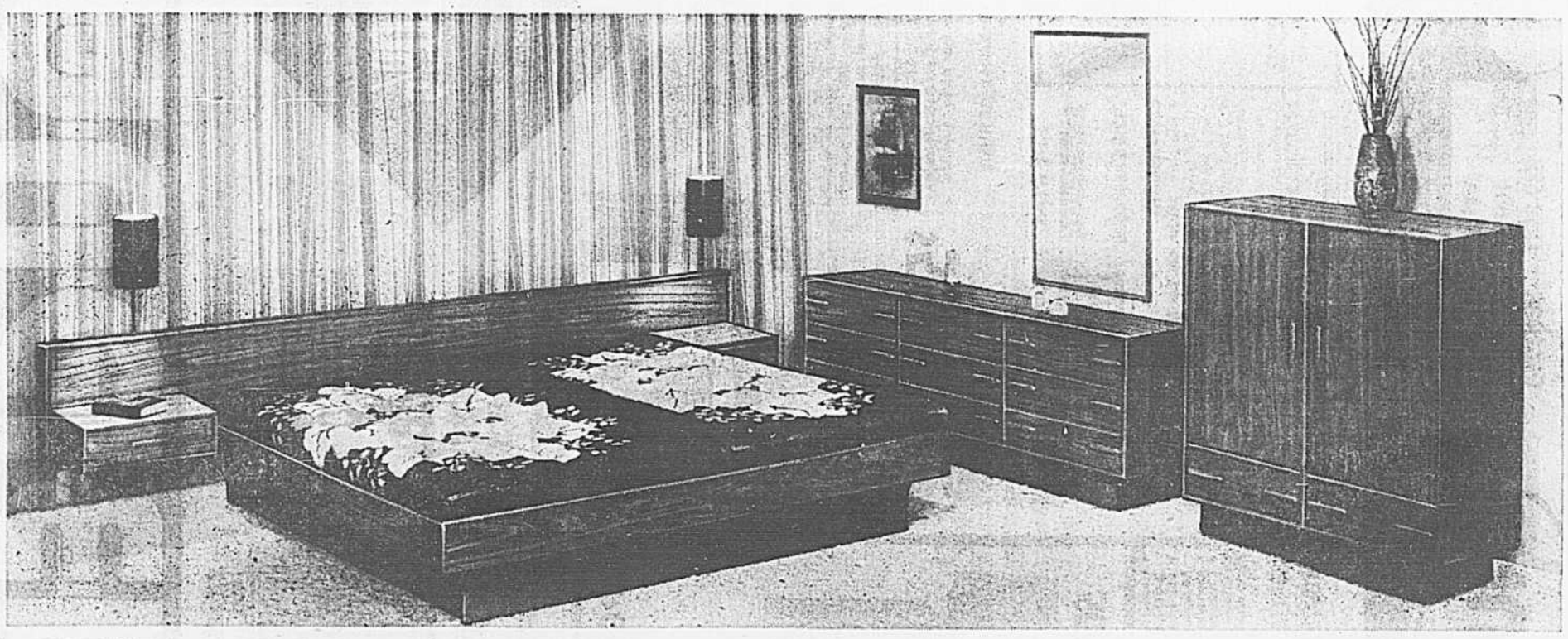

C'est un véritable chef-d'oeuvre d'harmonie. Cet ensemble en teck ou en bois de rose est conçu pour résister et être amoureusement chéri des années durant.

On a apporté autant de soin à la finition *intérieure qu'extérieure*. Il est présentement exposé à la Maison Danoise avec plusieurs autres modèles de qualité. Venez l'admirer: vous connaîtrez l'extase.

Pour tant de qualité, le prix est exceptionnellement bas. Pour l'ensemble complet, matelas compris (vignette: modèle 502).

seulement **$1659**

Également disponible en bois de rose.

Le lit ("Queen") est posé sur une base; sur la tête à dessus de quatre pouces on peut poser un réveil-matin, des livres ou tout autre bric à brac.

Le bureau de madame a neuf tiroirs recouverts de vinyle pour faciliter l'entretien et résister aux déformatior 's s'ouvrent et se ferment comme un charme

Le chiffonr.. . a deux portes abritant deux tiroirs, trois rayons et deux porte-bijoux.

La Maison Danoise
a encore beaucoup plus à vous offrir

Par exemple, un vaste choix d'accessoires de chambre à coucher: couvre-pieds, couvertures, literie, rideaux, etc.

Jamais personne a regretté d'investir dans la qualité. Nous n'avons rien d'autre. La Maison Danoise: un vrai festin pour l'oeil.

LA MAISON DANOISE

LA PLUS VASTE COLLECTION DE MEUBLES SCANDINAVES MODERNES ET CONTEMPORAINS AU MONDE.

Notre magasin principal est situé au: 1480, route transcanadienne, Dorval, à l'est du boulevard des Sources. Téléphone: 332-9446
Également sur: la promenade de la Place Ville-Marie. Téléphone: 861-3734

LES ENTREPRISES SAUCIER INC.

LES ENTREPRISES SAUCIER INC.

• GOODMAN • ELAC • PANASONIC • ELECTROPHONIC • JULIETTE • ACTRON • CONCERTO • GARRARD • TECHNICS • BASF
• BRAUN • DYNACO • E.P.I. • AR • ELECTROHOME • TELEFUNKEN • ELECTRO-SOUND • PILOT • CELESTION • LECSON

• PIONEER • HARMAN KARDON • DUAL NORESCO • ADMIRAL • SONY • AKAI • JOHNZER • CRANWOOD • AHARP
• ULTIMATE • SAMSUI • CONCORD • CERWIN-VERGA • TEAC • LLOYD'S • DETSON • WHITE CEC • BEOMASTER • SHURE

VENTE RÉNOVATION

4 JOURS SEULEMENT

LA VENTE SE CONTINUE

ESCOMPTE DE 25% À 60%

QUANTITÉ LIMITÉE

• Récepteur AM/FM stéréo de qualité YORK avec lecteur enregistreur de cartouche 8 pistes. L'ensemble permet l'enregistrement à partir de 3 sources: radio, phono et microphones.
• 2 haut-parleurs de qualité YORK 5 Watts RMS à 8 ohms, modèle 211.
• Support optionnel
• 1 table tournante AGS-AT-100
• 1 écouteur stéréo

SPÉCIAL DE RÉNOVATION

229.95

STUDIO D'ENREGISTREMENT

YORK 2320-211

CONCORD

SPÉCIAL

CONCORD

50% d'escompte

• Recepteur Concord AM FM modele CR-110 10 Watts RMS
• 2 haut-parleurs SE-250 woofer 8" tweeter 4" - 30 watts RMS
• Table tournante Kenwood KP 1022, entraimement par courroie. Cartouche magnetique

Prix de detail suggere: $519.

SPÉCIAL de RENOVATION **259.50**

SPÉCIAL KENWOOD

50% d'escompte

COMPRENANT:
• Amplificateur stéréo KA-8006 Kenwood
KA-8006 Kenwood
140 watts RMS.
20 à 20,000 KHz¼Distortion harmonique totale 2%
• Table tournante Elac 50 MKH II cartouche magnétique
• 2 Haut-parleurs SE-8106

SPÉCIAL DE RÉNOVATION
Prix de détail suggéré: $1559.80

$770.90

Technics

ENSEMBLE STÉRÉO COMPRENANT:

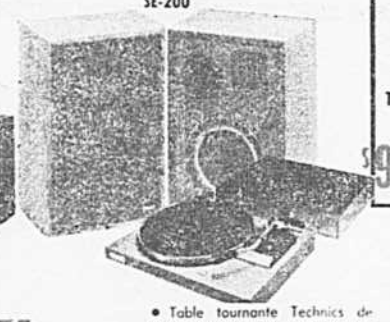

• 2 haut-parleurs SE-200

• Récepteur stéréo Technics de Panasonic Modèle SA-5200C de 14 x 14 à 4 ohms sensibilité FM à (1 HF) de 1.9 microvolt rapport signal/bruit 65dB puissance musicale de 46 Watts à 4 ohms (1 HF)
Prix de détail suggéré

709.75

• Table tournante Technics de Panasonic modèle SL-20 avec cartouche magnétique à entraînement par courroie manuelle pour le 33 ⅓ et 45 RPM 0.05% (WRMS)

354.87

CALCULATRICE

LLOYD'S

À PARTIR DE **$14.50**

JUSQU'À **$59.95**

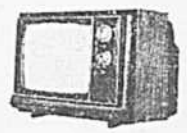

PRIX JAMAIS VU

T.V. NOIR ET BLANC 14"

$99.95

PRIX RÉNOVATION

"TAPE DECK" PIONEER

MODÈLE RT-1011
Enregistreuse Pioneer reproduit, 3 moteurs et trois têtes.

Detail suggere: $799.95

PRIX SANS ÉGAL SUR PLACE

$249.00

AKAI

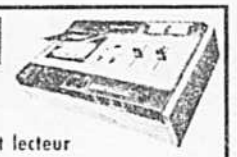

Enregistreuse et lecteur 8 pistes
Modèle CS34D avec espacement de 1 mission entre les têtes, moteur à induction, marche avant rapide, automatique.

Prix de detail suggere

PRIX INCROYABLE SUR PLACE

Comprenant:
• Récepteur quadraphonique Pionner, 5 ans de garantie modèle QRX 646 puissance 40 watts RMS
• 4 haut-parleurs SE-2000
• 1 table tournante Pionner modèle PL-112D avec cartouche magnétique Audio-Technica.
• Ecouteur stéréo de qualité.

Prix de detail suggere $1159.70

ENSEMBLE QUADRAPHONIQUE PIONEER

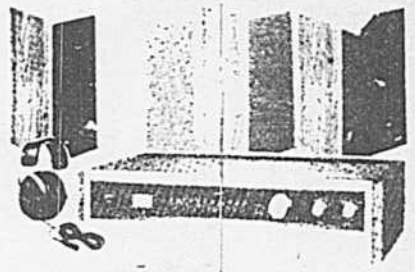

SPÉCIAL RÉNOVATION

$555

SPÉCIAL PIONEER

45% d'escompte

COMPRENANT:
• Récepteur stéréo am/fm SX-535 —Puissance nominale efficace: 20 W x 20W (8 n,40-20,000 Hz,
• 2 haut-parleurs de 30 watts RMS — Woofer 8" — Tweeter 31/22.
• Table tournante Lenco L-60 avec cartouche magnétique
GRATIS une paire d'écouteurs stéréo

Prix de detail suggérée $787.00

SPÉCIAL de RÉNOVATION **$432.85**

avec magnétophone pour cartouche 8 pistes incorporé

Un E-1000 récepteur AM/FM/FM stéréo avec magnétophone pour cartouche 8 pistes incorporé, enfermé dans un coffret fini noyer moderne, capacité pour 4 haut-parleurs, phono radio/micros. Livre avec deux microphones. Enceintes accoustiques de luxe à double cône et large gamme à compression pour réponse de fréquences. L'ensemble comprend la base modèle CS-2033 telle qu'illustrée et la table tournante.

SPÉCIAL RÉNOVATION **188**

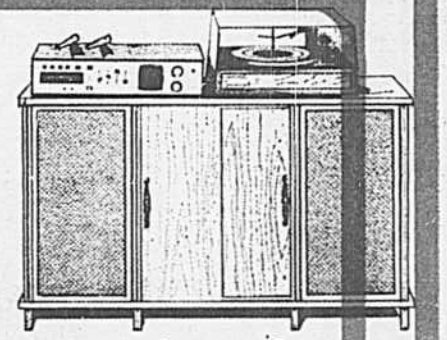

SYSTÈME STÉREEO MODULAIRE

Lloyd's — Detson

SPÉCIAL Sansui

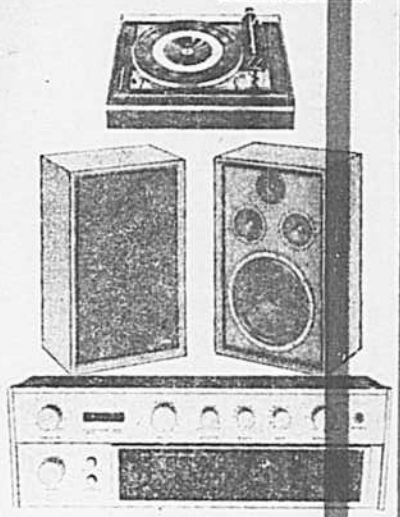

50% d'escompte

COMPRENANT:
• Recepteur puissance musicale 70 w (4 ohms) —Puissance continue 16 w et 2 FM "capture radio" 2.5 db FM sensibilité 2.5 uV.
• Table tournante Lenco L-60 complétement automatique. Base fini noyer. Couvercle en plexiglas.
• Une cartouche magnetique.
• 2 Haut-parleurs SE-1300 OU SE-2500
GRATIS: une paire d'écouteurs
Prix de détail suggéré $1,086.00

SPÉCIAL de RÉNOVATION **$543.00**

NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE

• KENWOOD • GRUNDIG

LES ENTREPRISES SAUCIER

INFORMEZ-VOUS
• de notre plan de mise de côté
• de notre plan de financement sur place

GARANTIE D'ÉCHANGE DE 24 MOIS SUR TOUT SYSTÈME DE SON

MONTRÉAL
10090 ST-LAURENT
389-3541 — 389-7750

QUÉBEC 40 RUE ST JEAN 524-8476
CHICOUTIMI 1530 BOUL. TALBOT 549-8265
OTTAWA 2326 RUE RIDEAU 232-3559 232-3550

CETTE VENTE EST VALIDE À LA SUCCURSALE DE MONTRÉAL SEULEMENT

SOREL 7 RUE GEORGES 742-0741

GARANTIE D'ÉCHANGE DE 24 MOIS SUR TOUT SYSTÈME DE SON
INFORMEZ-VOUS
• de notre plan de mise de côté
• de notre plan de financement sur place
QUÉBEC 40 RUE ST JEAN 524-8476
CHICOUTIMI 1530 BOUL. TALBOT 549-8265
OTTAWA 2326 RUE RIDEAU 232-3559 232-3550
SOREL 7 RUE GEORGES 742-0741
MONTRÉAL 10090 ST-LAURENT 389-3541 — 389-7750
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE
LES ENTREPRISES SAUCIER

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT

Réfutant les rumeurs

Mackasey toujours en accord avec le cabinet

par Jean PELLETIER
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La démission du ministre des Postes M. Bryce Mackasey ne s'explique que d'une façon selon le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau. M. Kackasey a quitté le cabinet non parce qu'il était en désaccord avec les politiques du gouvernement mais bien parce qu'il avait l'intention de se lancer dans le monde des affaires.

M. Trudeau a fourni ces explications à la suite d'une réunion de son nouveau cabinet dans la Gatineau, au lac Meach, non loin de Hull.

Cette rencontre avait pour but en premier lieu de permettre aux sept nouveaux membres du cabinet de se familiariser avec leurs collègues et en second lieu d'arrêter avant la reprise des travaux parlementaires, les grandes orientations du Parti libéral.

"M. Mackadey n'a jamais négocié un nouveau portefeuille a expliqué M. Trudeau, comme il est faux de prétendre que M. Mackasey ait démissionné soi-disant parce qu'il trouvait que le gouvernement s'orientait trop vers la droite". Depuis mardi, jour du remaniement, plusieurs observateurs, à la suite de rencontres avec M. Mackasey, ont soutenu que ce dernier aurait décidé de démissionner trouvant réactionnaires les orientations que le cabinet s'apprêtait à adopter.

Dans aucune de nos discussions qui ont précédé le remaniement, a déclaré le premier ministre, M. Mackasey a prétendu qu'il n'était pas en accord avec les politiques du cabinet. Pour ma part je n'avais aucune intention d'exclure M. Mackasey du cabinet. Au contraire, j'estimais que sa présence était nécessaire au sein du conseil des ministres".

Visiblement impatienté par les rumeurs voulant que M. Kackassy ait démissionné par objection de conscience, M. Trudeau a tenté l'impossible hier pour convaincre les journalistes qu'il n'y avait eu aucun malentendu entre lui et l'ex-ministre des Postes, de la Consommation et des corporations, soutenant même que M. Mackasey avait fait savoir il y a plus d'un an qu'il avait l'intention de quitter les rangs du cabinet pour se lancer en affaires.

Le premier ministre tenait en outre à réfuter les rumeurs voulant que M. Mackasey ait souhaité occuper au sein du cabinet un poste plus important que celui des Postes, de la Consommation et des Corporations.

Dans une entrevue qu'il a accordée à LA PRESSE M. Mackasey a nié avoir négocié un portefeuille plus prestigieux avec le premier ministre Trudeau, comme il a du reste réfuté la thèse voulant qu'il ait été en profond désaccord avec les orientations du cabinet.

"Si vraiment je n'avais pas été en accord avec le cabinet, d'expliquer M. Mackasey, je serais demeuré ministre car c'est de l'intérieur seulement qu'il est possible de changer quoi que ce soit."

A la question de savoir s'il avait l'intention de se lancer dans le monde des affaires comme le soutient M. Trudeau, M. Mackasey s'est contenté de répondre qu'il s'agissait là d'une possibilité parmi plusieurs autres et qu'il n'avait pas encore arrêté une quelconque décision à ce sujet.

Commentant le remaniement, M. Mackasey s'est dit réjoui de ce que plusieurs jeunes députés aient pu être nommés ministre, estimant que le temps était plus que venu pour rajeunir les rangs du cabinet. L'ex-ministre des Postes a par ailleurs déploré l'absence au sein du Conseil des ministres de députés comme Joyal et de Bané. "Je les ai toujours appuyé dans ce qu'ils ont fait, a déclaré M. Mackasey, et j'espère qu'un jour ils auront la chance de faire valoir leur point de vue en tant que ministres."

Le député de Verdun ne trouve pour sa part aucune incompatibilité au fait que MM. Joyal et de Bané contestent la position du cabinet vis-à-vis le conflit des Gens de l'air. "Cela ne devait pas les empêcher de devenir ministres, a-t-il dit, et puisils sont encore tous les deux très jeunes, ils vont réussir".

M. Mackasey devait par la suite ajouter que de leur point de vue MM. Joyal et de Bané se devaient peut-être de refuser un poste au cabinet. "Ils ont été fidèles à leurs convictions et je les respecte: ça, comme je respecte la démission de M. Jean Marchand pour qui j'ai beaucoup de respect et d'amitié," a conclu M. Mackasey.

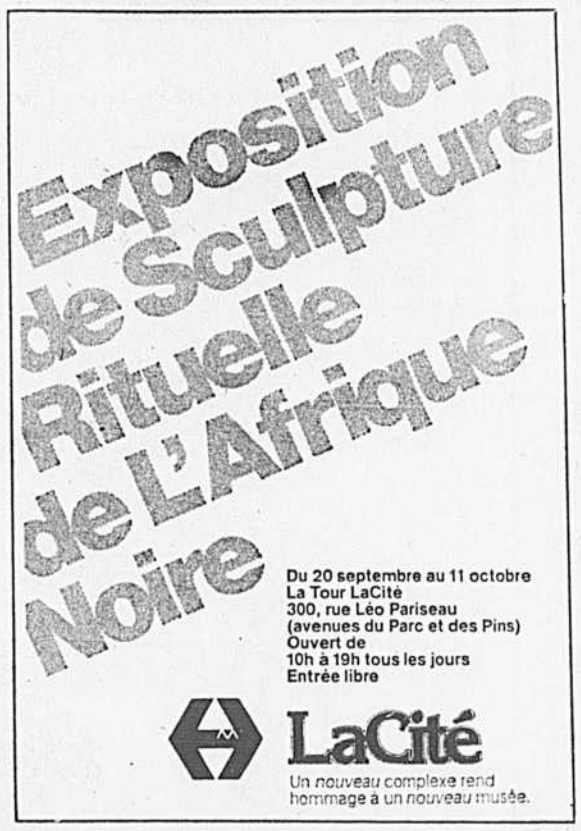

L'affaire Couture

On prépare un communiqué..

par Claude GRAVEL

L'Université du Québec à Montréal a formé cette semaine un comité de vice-recteurs chargé de rédiger et de publier un communiqué de presse.

C'est ce qu'a déclaré hier à LA PRESSE le directeur du département de sociologie de l'UQAM, M. Jacques Lazure, la seule personne qui a pu être rejointe après trois jours de téléphones infructueux pour obtenir les réactions des autorités universitaires sur le non-engagement de l'ex-candidat du Rassemblement des citoyens (RCM) à la mairie, M. Jacques Couture.

Après un stage d'un an d'études en Europe, M. Couture avait été pressenti en août par la direction du département de sociologie afin d'y donner des cours durant la session 1976-77. Il avait accepté. Deux semaines plus tard, il apprenait qu'il ne pourrait enseigner à l'UQAM parce que les professeurs et les étudiants du module du travail social s'y étaient opposés pour des raisons idéologiques. Ils estimaient que M. Couture n'était pas "assez à gauche".

Depuis lors, LA PRESSE téléphone chaque jour à la direction du module du travail social, du département de sociologie ou de la famille des sciences humaines afin d'obtenir la version de l'université. En vain. Les secrétaires répondent que les personnes demandées sont "en réunion", absentes ou qu'elles rappelleront.

Retournant un appel téléphonique, M. Lazure a confirmé que la version des événements fournie aux journaux par M. Couture est "exacte", mais il n'a pas fourni de plus amples informations en précisant que le module du travail social, où devait enseigner l'ex-candidat du RCM, n'est pas rattaché au département de sociologie.

C'est alors que M. Lazure a révélé qu'"une espèce de comité" formé de quelques vice-recteurs avait été mis sur pied "pour préparer un communiqué à l'intention des journaux".

— Quand ce communiqué sera-t-il publié?

— Je ne le sais pas. Lundi au plus tard d'après ce que j'ai pu apprendre.

Si vous aviez un filtre à air électronique Honeywell dans votre maison, vous ne feriez pas d'insomnie à cause d'allergies.

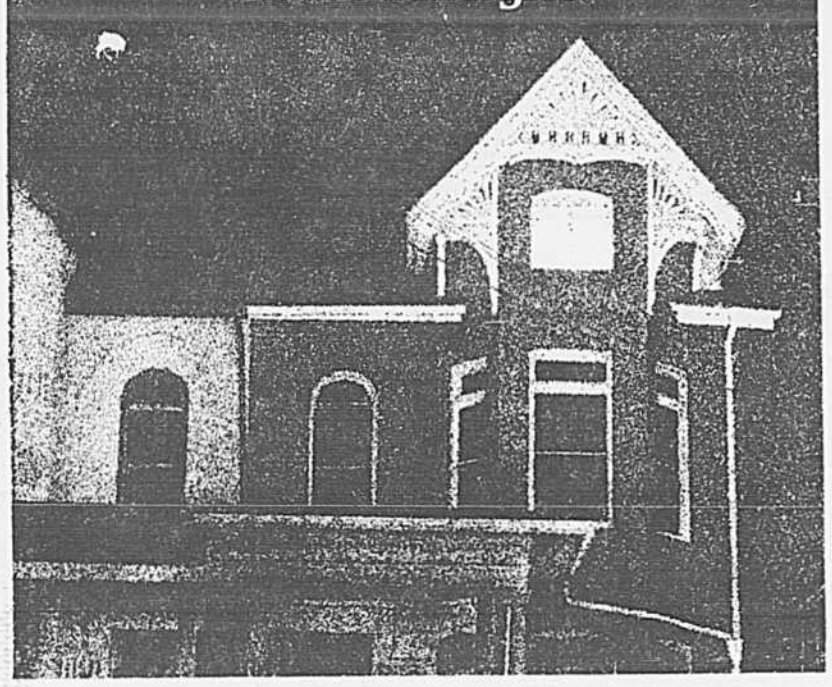

Si un membre de votre famille renifle, éternue ou respire difficilement à l'intérieur de la maison, l'air est peut-être trop pollué. Il serait temps que vous songiez sérieusement à un filtre à air électronique Honeywell.

Notre filtre à air ne guérit pas les allergies, mais il élimine une grande quantité de poussières et de pollen qui causent tous ces ennuis.

Il s'installe facilement dans n'importe quelle gaine principale d'un système de chauffage à air pulsé ou de climatisation. Il ramasse jusqu'à 99% de tout pollen et environ 95% de poussière dans l'air qui le traverse. Il permet non seulement à ceux qui souffrent d'allergies de mieux respirer, mais réduit aussi la corvée de nettoyage et permet des économies sur l'entretien et la décoration de votre maison.

Si vous n'êtes pas certain que vos allergies dépendent de la poussière ou du pollen, parlez-en à votre médecin. Il connaît sans doute notre filtre à air. Si vous désirez alors plus de renseignements, communiquez avec l'un des entrepreneurs dont le nom paraît plus bas. Ce sont des spécialistes.

les gens qui changent l'air du temps!

Honeywell

BP Canada
1235, rue Ducharme
Outremont
274-5531

Chauffage Ventilation G.M. Ltee
6631, rue St-Urbain
Montréal
276-4302

Condair Inc
1653, rue Simard
Montréal
527-8311

Daniels & Mannard Ltd
216 Ronald Drive
Montreal West
489-6881

Electro-Aid Inc
5225, rue de Gaspe
Montreal
274-8391

Nordan Entreprises Ltd
7370, ch Côte-St-Luc
Montréal
481-8559

Petroles Farquhar Robertson Fuels
5250 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal
481-0371

Texaco Canada Ltee
845, rue Querbes
Montreal
279-7211

RIVE OUEST

Entreprises de Chauffage Sud-Ouest Inc
161, 3e Boulevard
Terrace Vaudreuil
453-7921

Pierrefonds Chauffage Heating Inc
15720 ouest, boul Gouin
Ste-Geneviève
626-3913

Residential Heating Inc
31, rue Cartier
Pointe-Claire
695-5421

RIVE EST

Brunette Refrigeration Enr'g
2171, rue Pierre-Bernard
Montreal
353-8897

Chauffage Denis Vallee & Fils Inc
995, rue Notre-Dame
Repentigny
581-4360

D.M. Refrigeration Enr'g
10775, rue Lamoureux
Montreal-Nord
322-3217

Entreprises Marcil
7944 — 14e Avenue
Montreal
725-9579

J. Labelle Inc
5911 — 25e Avenue
Rosemont
721-2901

Marois St-Germain Inc
6180 est, rue Jarry
St-Leonard
256-3378

Plomberie Michel Inc.
2699, rue Orleans
Montreal
255-7571

Refrigeration Moderne Enr'g
8273, rue Courval
St-Leonard
325-3727

Rocheleau & Freres Enr'g
11951, rue Victoria
Pointe-aux-Trembles
645-4525

RIVE NORD

Arcand & Fils Inc
42, rue St-Georges
St-Jérome
436-1744

Belle Flamme Enr'g
1215, boul Jarry
Chomedey
688-7727

C.R. Refrigeration
4635, rue Boissy
Laval
661-9932

Champlain Air Conditioning & Heating Services
1800, rue Cunard
Chomedey
331-9838

Chauffage Air Pur Inc
6065, rue Souligny
Auteuil
622-0530

Chauffage Serge Mongeon Inc
1720, Place Duplessis
Chomedey
681-5943

Croteau & Lessard Inc
5328, rue de la Fabrique
St-Vincent-de-Paul
661-0883

Jimmy Williams Fuels Ltd
232, rue Fere
St-Eustache
473-4683

O'Brien Sheet Metal & Heating Co Ltd.
7250, boul. Arthur-Sauvé
Laval-Ouest
627-4717-18

Toiture & Chauffage Laval Ltee
50, rue Charbonneau
Pont-Viau
669-3230 387-2642

RIVE SUD

J.R. Bergeron
5050, rue Orchard
St-Hubert
676-2470

Philippe Beaulieu Enr'g
510, rue Bienville
Beloeil
467-2626

Climabel Inc
182, rue Carpentier
St-Mathieu-de-Beloeil
467-7971

Denis Racicot Inc
21, rue Pierre-Boucher
Boucherville
655-1340

Dugre & Bonneau Refrigeration Inc
930, rue Aubry
St-Jean
658-4521

Fortier & Freres Ltee
4575, boul. Laurier
St-Hubert
678-2110

Rene Gendron Enr'g
669, rue DuLac
Boucherville
655-2501

L.N. Grise Inc
1454, rue Montarville
St-Bruno
653-6505

Jacques Guay Chauffage Guy Bourdon Associe
1803, boul. Taschereau
Longueuil
674-1076

Les Industries Beloflame Inc
30, rue St-Marc
St-Philippe-de-Laprairie
659-3601

Plomberie Beauharnois Inc
115 rue Boyer
Beauharnois
429-5540

Plomberie Carillon Inc
141, rue Ste-Marguerite
St-Jean
346-6757

Ref-Air Enr'g
1003, rue Pelletier
St-Bruno
653-7113

Rene D'Aoust Ferblantier
52, rue St-Lambert
Valleyfield
373-6158

Simpsons

vente anniversaire Simpsons

la vente No 1 de l'année!

En ville • Fairview • Les Galeries d'Anjou • Le Carrefour Laval

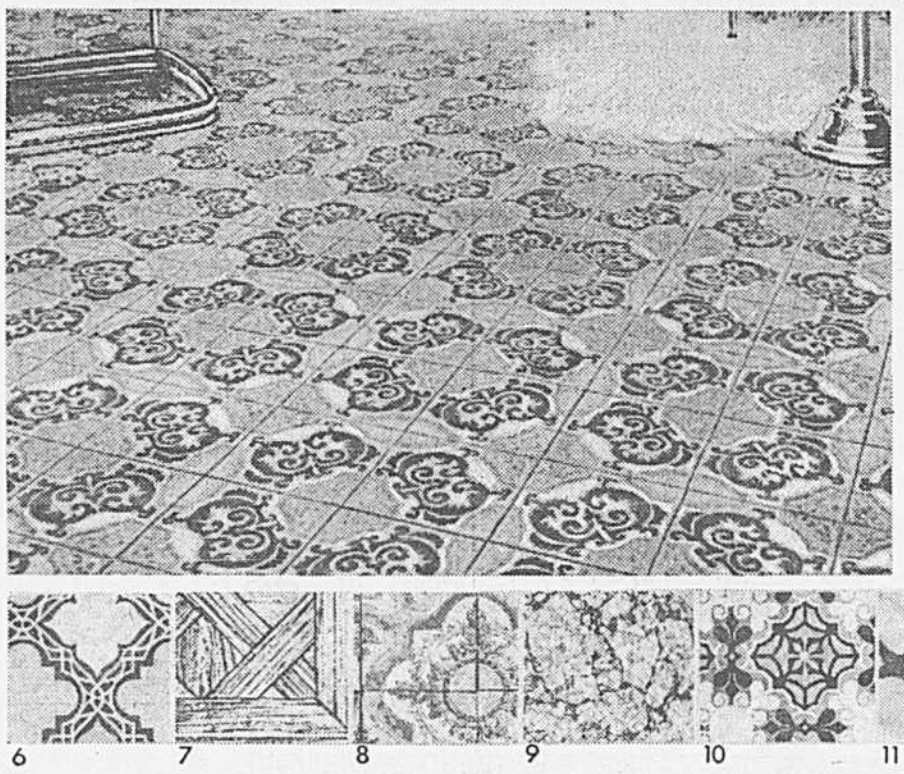

vinyle "Foamcraft" Gafstar

• Economisez sur couvre-plancher laminé mousse vinyle. • Rebelle aux marques, il brille sans besoin de cirer • Taillez et posez, vous n'aurez aucun problème • Largeur 12' • Voici les motifs disponibles: 1. "Cartwheel" (bleu) 2. "Restoration" (bleu brumeux). 3. "Scheherazade" (tan). 4. "El Cid" (bleu). 5. "Normandy Brick" (blanc). 6. "Contessa" (vert). 7. "Londonberry" (chêne doré). 8. "Aztec" (turquoise). 9. "Trojan Marble" (beige). 10. "Folklore" (brun). 11. "Native Stone" (vert). 12. "Colona Tile" (beige).

Aussi disponible, non représenté:

"Prime" Gafstar. Couvre-plancher vinyle. Fini brillant rebelle aux marques. Motifs disponibles: "Montgomery Square" (bleu), "Ludenburg Marble" (vert), "Richmond" (bleu), "Rhumba" (bois de santal), "Aptos" (bleu), "Kandar" (brun/orange) *Prix ord. Simpsons 3.99 ver. ca.* **3.19**

"Softred" Gafstar. Couvre-plancher lamine mousse vinyle pour souplesse et confort. Fini brillant ne nécessite aucun cirage. Motifs disponibles: "Desert Ray" (bleu), "Do-Si-Do" (bleu roi), "Seafoam" (vert marbré), "Riviera" (beige), "El Toro" (blanc touches métalliques), "Sicilian" (blanc), "Colonial Floor" (olive), "Zuider Zee" (beige), "Hammered Gold" (noir blanc classique), "Floral King" (vert), "Tarsia" (beige sable), "Grand Cotillion" (vert). *Prix ord. Simpsons 5.19 ver. ca.* **1.19**

Prix ord. Simpsons 8.99 ver. ca.

7.89 ver. ca.

Rayon 750, au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

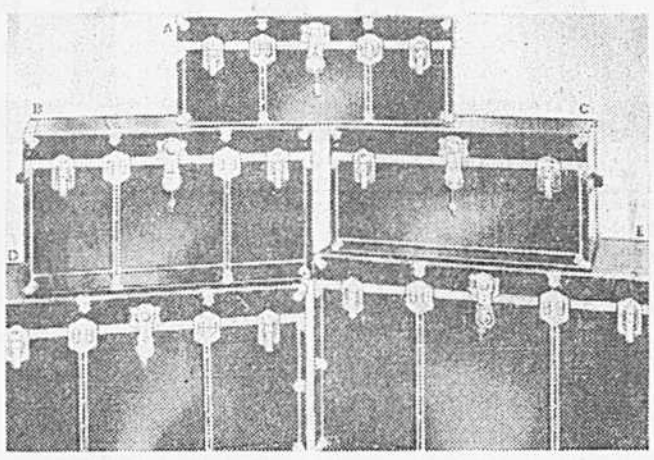

rabais 3.99 à $9 - malles recouvertes métal pour rangement / voyage

• Offertes en 7 formats pour voyages ou rangement
• Ferrures métal plaqué laiton pour robustesse
• Complet avec serrures et clés. Poignée pour transport.
• Métal fini émail bleu sur cadre en bois.

Modèle	Dim. approx.	Ord.	Vente
A. Paquebot, avec plateau	36"x20"x13"	39.98	34.99
B. Robe, avec plateau	36"x20"x20"	45.98	39.99
C. Robe, avec plateau	34"x17"x18"	36.98	31.99
D. Robe, avec plateau	40"x21"x22"	51.98	45
E. Robe, avec plateau	43"x21"x25"	57.98	49
F. (Non représenté) Rangement, sans plateau, intérieur cèdre	36"x20"x20"	69	51
G. (Non représenté) Casier, sans plateau	34"x16"x12"	32.98	29.99

rabais $3 à $5 - mallettes en vinyle léger pour dames

• Choix de formats pratiques à coordonner
• Modèles à parois souples et glissière
• Vinyle simili-cuir facile à nettoyer
• Poignée en vinyle robuste. Bleu ou beige.

Modèle	Dim. (approx.)	ord.	Vente
A. Fourre-tout	16"x12"x5"	$12	8.99
B. "Pullman"	24"x16"x6½"	$28	24
C. "Pullman" sur roulettes	28"x20"x9"	$40	34.99
D. (Non représenté) Fin-de-semaine	22"x19"x6"	$36 / $24	19
E. (Non représenté) "Pullman" sur roulettes	26"x18"x8"	$36	30.99

Rayon 760, au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

CONSULTEZ LA PRESSE D'AUJOURD'HUI

POUR LES

Spéciaux Trans-Compagnie

Simpsons

16 pages de bons achats pour votre maison, votre famille. Ne les manquez pas...!

EN VENTE DÈS MAINTENANT, JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

En ville • Fairview • Les Galeries d'Anjou • Le Carrefour Laval

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans ce cahier

Page 2 — Les accessoires en cuir. Les lettres identificatrices sont inexactes. La lettre M aurait dû se lire N, la lettre N aurait dû se lire S et la lettre S aurait dû se lire M.

Page 3 — Chaînes en or: L'article L, 22" aurait dû se lire 26", prix $84. L'article P, 22" aurait dû se lire 24", prix 45.50. L'article R, 16" aurait dû se lire 15", prix 31.50, 22" aurait dû se lire 20", prix 43.75.